



HAL
open science

**Les tiers-lieux culturels mis en récit au fil de leur
communication et de leur programmation : de
l'alternative citoyenne à la fabrique démocratique ?
Focus sur le cas du Grand Paris et du TEP
Ménilmontant**

Théo Poddevin

► **To cite this version:**

Théo Poddevin. Les tiers-lieux culturels mis en récit au fil de leur communication et de leur programmation : de l'alternative citoyenne à la fabrique démocratique ? Focus sur le cas du Grand Paris et du TEP Ménilmontant. Sciences de l'information et de la communication. 2021. dumas-03647208

HAL Id: dumas-03647208

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03647208>

Submitted on 20 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire de Master 2

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Entreprises et institutions

Option : Entreprises, institutions, culture et tourisme

Les tiers-lieux culturels mis en récit au fil de leur communication et de leur programmation : de l'alternative citoyenne à la fabrique démocratique ?

Focus sur le cas du Grand Paris et du TEP Ménilmontant

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Dominique Pagès

Nom, prénom : PODDEVIN Théo

Promotion : 2019-2020

Soutenu le : 19/05/2021

Mention du mémoire : Bien

“L’homme est a-politique. La politique prend naissance dans l’espace-qui-est-entre-les-hommes. Il n’existe donc pas une substance véritablement politique. La politique prend naissance dans l’espace intermédiaire et elle se constitue comme relation.”

Hannah Arendt, “Fragment 1”, Qu’est-ce que la politique ?, Paris, Seuil, “L’ordre philosophique”, 1995, p.33.

“Une société ne peut ni se créer ni se recréer sans, du même coup, créer de l’idéal. Cette création n’est pas pour elle une sorte d’acte surrogatoire par lequel elle se complèterait, une fois formée ; c’est l’acte par lequel elle se fait et se refait périodiquement. Aussi, quand on oppose la société idéale à la société réelle comme deux antagonistes qui nous entraîneraient en des sens contraires, on réalise et on oppose des abstractions. La société idéale n’est pas en dehors de la société réelle ; elle en fait partie.”

Emile Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse, Paris, Alcan, 1912, p.603-604

“Une bibliothèque est le tiers-lieu par excellence”, un auditeur de France Inter

Pages de remerciements

Mes premiers remerciements vont à Dominique Pagès pour sa bienveillance, son savoir et sa disponibilité qui m'ont rendu plus lucide et préparé à cet exercice.

J'adresse également mes sincères remerciements à Arnaud Idelon qui m'a fait découvrir un écosystème que je n'ai pas fini d'investiguer et qui a rendu ce mémoire plus pointu au regard de son expertise sur la question des tiers-lieux.

Je suis reconnaissant envers ma famille et mes amis qui m'ont soutenu tout au long de ce projet.

Je tiens également à remercier mon colocataire Fredy Karam pour toutes les heures que nous avons partagé, assis côte à côte sur la table de notre salon à écrire nos mémoires respectifs.

Sommaire

Pages de remerciements	4
Sommaire	4
Introduction	6
Méthodologie	8
Partie 1. Les promesses des tiers lieux culturels : une histoire théorique et militante mouvementée	10
Définitions croisées du tiers lieu culturel	10
Histoire du concept de tiers lieu culturel	20
L'influence de l'histoire des politiques culturelles et la montée en puissance des initiatives citoyennes	28
Un système d'acteurs et une gouvernance ambivalents : la tension Etat/territoires	33
Des promesses et une médiatisation extensives : dilution ou approfondissement ?	35
Partie 2. Des promesses aux projets effectifs: une tension croissante entre enjeux culturels, sociaux et démocratiques ? le Cas du Grand Paris	38
2.1. Le Grand Paris des Tiers lieux culturels : de la cartographie des lieux à leur investissement	39
2.2 Les énonciateurs et les dispositifs en présence	40
2.3 Typologie non exhaustive des tiers-lieux culturels du Grand Paris	44
2.4 La programmation culturelle de ces lieux et ses enjeux démocratiques	59
2.5 Entre différentes identités et un rapprochement commun dans l'unique case du "tiers-lieu culturel"	61
Partie 3. Vers des tiers lieux culturels et citoyens plus démocratiques et autrement territorialisés ? Le cas du TEP Ménilmontant	63
3.1. Retours sur les actuels discours d'accompagnement : le rôle des nouveaux évangélistes et des relais	64
3.2. Territorialiser la culture aujourd'hui : des enjeux citoyens à la créativité démocratique	
3.3 Le regard des porteurs de projet : entre illusion et désillusion, adaptation et propositions inédites ? Focus sur le TEP Ménilmontant	70
Conclusion	74
BIBLIOGRAPHIE	76
ANNEXE - LISTE DES ENTRETIENS	84
ANNEXES	85

Introduction

Ma première expérience avec les tiers-lieu fut intrinsèquement couplée à mes premières expériences dans le milieu club. C'est au cours de ces nuits que j'ai pour les premières fois découvert les friches : la réutilisation d'espaces abandonnés pour en faire des lieux de vie, le temps d'une nuit, d'un week-end ou plus. J'y ai découvert la pluridisciplinarité : le mélange des arts visuels, dramatiques, sonores et performatifs. J'y ai découvert la marge : la marge vis-à-vis de l'institution et parfois celle de la loi. J'y ai découvert la convivialité et la communauté : l'impression d'appartenir à l'événement, à son lieu, de l'occuper en tant qu'acteur à part entière pour lui (re)donner vie au sein d'un groupe partageant les mêmes valeurs et les mêmes codes, en opposition avec la riche diversité des acteurs qui la compose. J'y ai découvert la mixité des publics dans le genre, l'âge, les origines culturelles, géographiques et sociales. Et j'y ai découvert l'art, accessible et disponible, non guindé, moderne et expérimental. J'y ai découvert la convivialité, érigée pour une fois comme une valeur centrale et non comme un bonus de l'expérience vécue. J'y ai découvert un écosystème complet, qui englobe les gens, l'espace, la culture et l'art dans un temps commun. C'est donc par la culture club que je pense avoir découvert, sans le savoir, les premiers tiers-lieux culturels, ici ultra temporaires.

Mes nombreux voyages furent également des occasions parmi lesquelles je me suis retrouvé dans ces lieux pluridisciplinaires, ancrés localement, faisant appel, au 4 coins du monde, à des imaginaires différents mais dans lesquels certaines similitudes les faisaient, pour moi, se regrouper dans la même famille. Le quartier de Christiania à Copenhague, le jardin communautaire Huerto Roma Verde de Mexico, le squat de Metelkova à Ljubljana ou le centre humanitaire Double Horizon de Vang Vieng.

Ces espaces sont tous marqués par des logiques communautaires novatrices basées sur la convivialité, le partage, la liberté et l'expérimentation. Liberté et expérimentation sont également deux axes majeurs du roman autobiographique d'Emmett Grogan, *Ringolevio*, qui m'a particulièrement marqué et qui, sous sa forme littéraire, fut pour moi une première introduction aux Communs. Cet ouvrage retrace la vie d'Emmett Grogan, un militant libertaire américain, particulièrement engagé dans les années 70 et qui, tout au cours de sa vie et sous couvert d'anonymat, posa certains des premiers jalons du mouvement des Communs, voire du hacking en bâtissant un réseau de magasin fondé sur la gratuité, la récupération et

l'engagement d'une communauté. J'éprouve depuis pour les Communs un intérêt toujours grandissant qu'il ne m'aurait pas été donné d'apercevoir sans ces premières introductions.

Je vois dans les tiers-lieux la continuité de plusieurs mouvances libertaires qui m'ont toujours intéressé. Je vois aussi aujourd'hui leur progressive institutionnalisation et la fragilité qu'elle incorpore dans le respect de ses codes et ses valeurs.

C'est donc tout naturellement que lors d'un cours dispensé au CELSA par Arnaud Idelon, la révélation du terme tiers-lieux, englobant tous les imaginaires, fantasmes et attachements que j'avais pu développé pour ces lieux et cette idéologie fut pour moi frappante mais naturelle. Ce ne sont pas alors des réponses qui m'apparurent mais bien un faisceau de questions encore plus large que l'attrait que j'avais pu porter à ces espaces. Comment se fait-il que je me sente aussi bien dans chacun de ces lieux ? Eux qui sont si différents, comment les regrouper ? Comment les trouver ? Sont-ils si nouveaux ? De quoi témoignent-ils sur la société ? De quoi témoignent-ils sur leurs occupants ?

Si les questions sont si nombreuses c'est que le terme de tiers-lieux (culturels ou non) est un mot valise dans lequel viennent converger et souvent se confronter plusieurs mouvements, plusieurs idéologies, plusieurs visions, et voire parfois plusieurs mondes. Le tiers-lieu qui puise son origine en tant qu'outil d'interaction sociale est aujourd'hui le sujet. L'outil de débat devient ici l'objet du débat. Le tiers-lieu, de part son truchement dans les interstices conceptuels laissés par l'absence de concept capable d'englober autant de mixité, de pluralité et d'enjeux se voit devenir le théâtre de luttes culturelles, sociales et surtout politiques sur comment imaginer la société d'aujourd'hui et celle de demain. Le tiers-lieu est assez polymorphe pour être utilisé à différentes fins communicationnelles ou politiques.

Ce qui est intéressant dans l'objet comme dans le concept du tiers-lieu c'est pourquoi il se voit incarner les promesses et les enjeux culturels, politiques et sociétaux de notre époque. C'est également comment il vient se placer en tant que plateforme d'interaction entre plusieurs acteurs, particulièrement dans le milieu de la culture, entre qui le dialogue pouvait être rompu : société civile, pouvoirs publics, mouvement et culture off, milieux associatifs et entrepreneuriat culturel.

Alors pourquoi, comment et avec quelles limites les tiers lieux culturels mis en récit au fil de leur programmation se positionnent à la fois comme des alternative citoyennes locales et des fabriques culturelles démocratiques ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons 3 hypothèses :

- Les discours d'accompagnement des tiers-lieux culturels défendus par les porteurs de projet semblent s'inscrire plus ou moins explicitement dans le croisement et l'hybridation de plusieurs mouvances libertaires qui défendent un renouveau territorialisé des politiques culturelles.
- Si l'appropriation des tiers lieux culturels par le ministère de la culture mais aussi et surtout par les politiques culturelles territoriales semble ouvrir à des initiatives de plus en plus ancrées dans les dynamiques culturelles, solidaires et démocratiques, les nombreuses promesses qui portent ces projets semblent relever parfois de discours d'accompagnement plus que reposer sur les capacités locales effectives.
- Les tiers lieux culturels semblent donc vouloir favoriser de nouvelles formes hybrides d'engagements ancrés et fondés sur des valeurs contemporaines (tels les communs, la mise en partage et la participation démocratiques, la convivialité, l'autosuffisance et la créativité,...) qui en font des espaces d'expérimentation et de territorialisation sensible, à la fois culturels, sociaux et économiques.

Méthodologie

Pour bien appréhender ce mémoire et afin de montrer l'extension du phénomène des tiers lieux culturels, nous avons diversifié les supports. En assistant à des conférences (I.R.L ou en ligne), des webinaires, des forums (entreprendre dans la culture de culturelink) ou en participant à des ateliers au sein même de tiers lieux (au sein des Tours Mercuriales), nous avons pu identifier les notions de convivialité, de médiation, de faire ensemble et de liberté à travers des pratiques diverses. Dans le même temps nous avons étudié les enjeux de développement culturel et démocratique à travers des travaux universitaires, des rapports d'activité, des suivis d'actualités sur les réseaux sociaux et des articles de presse. Nous avons suivi les actualités dans ce domaine et tenté de déceler quelles seraient les nouvelles pratiques de ce mouvement. Pour obtenir un résultat critique, nous nous sommes appuyés des cours de méthodologie de Dominique Pagès et inspirés des interventions au CELSA de Nicolas Aubouin et Arnaud Idelon ainsi que des travaux de spécialistes du sujet via les réseaux sociaux.

Pour notre première partie, dans un cadre théorique, nous avons souhaité contextualiser le mouvement des tiers-lieux et comprendre ses origines et ses implications. Nous avons fait de nombreuses lectures complémentaires : de mémoires sur les thématiques des tiers lieux culturels et des imaginaires qui lui sont associés, d'essais de sociologues (Ray Oldenburg, Antoine Burret, Fabrice Raffin). En seconde partie, nous avons tenté de dresser une cartographie ainsi qu'une typologie de l'écosystème des tiers-lieux culturels dans le Grand Paris. Pour cette partie, nous avons étudié les supports de communication de chacun des lieux, leurs rapports d'activité lorsqu'ils étaient disponibles et leurs occurrences sur la scène médiatique. Enfin pour la troisième partie, nous nous sommes servis de ces enseignements théoriques puis pratiques pour comprendre comment les tiers-lieux culturels du Grand Paris constituaient les laboratoires démocratiques que nous pensions entrevoir, et surtout les promesses que leurs implications politiques laissent envisager.

Partie 1. Les promesses des tiers lieux culturels : une histoire théorique et militante mouvementée

1.1. Définitions croisées du tiers lieu culturel

“lieux de curiosité, lieux hors normes, lieux ouverts, lieux écolos, lieux vivants, lieux alternatifs, lieux d’événements, lieux de création, lieux de culture et d’agriculture, lieux de partage, lieux à la mode, lieux d’accueil, lieux de résidence, lieux de résistance, lieux de construction, lieux de fêtes, lieux de travail, lieux de solidarité, lieux de convivialité, lieux de commerce, lieux d’échanges, lieux retapés, recyclés, réhabilités, lieux de rencontres, les tiers-lieux culturels partagent la foi, l’enthousiasme et l’énergie de changer le monde”¹ C’est par cette série de termes que s’ouvre la lettre ouverte des tiers-lieux du Grand Paris, publiée en mai 2020 par plus d’une vingtaine d’espaces du mouvement tiers-lieu. Cette énumération de termes englobe la pluralité des représentations et des imaginaires rattachés au concept de tiers-lieu. Elle illustre également le flou que génère autant de représentations abritées sous un même terme, lui-même énigmatique, dans un secteur où le flou est plutôt concentré sur ses pratiques plutôt que sur ces lieux de représentations.

Pour les uns ils sont tous ces lieux. Pour d’autres, qui pourraient sans aucun problème de légitimité s’en revendiquer, ils se détachent de cette appellation. Le responsable du Royaume des Fleurs, un espace de production artistique à Mayotte s’exprime ainsi quant à l’utilisation de mot terme tiers-lieu pour définir son espace : *“les autres peuvent nous nommer tiers-lieu, pour nous c’est une “fabrique artistique” (le royaume des fleurs n’est pas un lieu de diffusion, et il n’en existe pas à Mayotte, le premier cinéma a été construit très récemment. De plus le tiers-lieu fait souvent référence à un équipement... nous on a pas d’équipement!”*. Le tiers-lieu abrite également cet imaginaire équipementier et ultra connecté, relié aux fablabs, aux espaces de coworking et autres lieux numériques institutionnalisés. Il est souvent rejeté par les acteurs œuvrant au sein de lieux qui puisent leurs origines de la culture off et qui sont plus détachés de la culture numérique.

¹Lettre ouverte des tiers-lieux culturels du Grand Paris : construisons ensemble et localement la résilience. 7 mai 2020. [En ligne] Disponible sur : <https://www.groundcontrolparis.com/wp-content/uploads/2020/05/Lettre-ouverte-Tiers-Lieux-Grand-Paris-1.pdf> [Consulté en juin 2020]

C'est aussi parce que du côté des pouvoirs publics, lorsque l'on parle des tiers-lieux, c'est souvent en analogie aux espaces de coworking, symbole d'une nouvelle génération de lieux ultra-connectés et aux logiques mercantiles affirmées. En témoigne le Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble² où le tiers-lieu est inscrit dans le triptyque "*Territoires, travail, numérique*".

Néanmoins l'énumération de termes dans la lettre ouverte est intéressante car elle touche la caractéristique première du tiers-lieu culturel lorsqu'il s'agit de le définir. Le tiers-lieu culturel peut être un objet, un concept ou un espace qui se définit d'abord en opposition avec ce qui existe ou ce qui existait. Il se définit en opposition avec les lieux traditionnels, institutionnels que nous avons l'habitude de visiter. En tant que concept il vient se placer dans le vide laissé par les espaces entre leurs différents concepts. Ce qui explique la surlabellisation qui tente de pallier le manque de terme, d'appellation pour le définir. D'un côté les termes affluent pour définir les tiers-lieux en général, les formules ne cessent de s'accumuler lorsqu'il s'agit pour ces lieux de se définir et de l'autre il est impossible de trouver un terme qui les fédèrent réellement, et auquel tous adhèrent. Le terme de tiers-lieu culturel serait aujourd'hui ce qui s'en rapproche le plus mais là encore, certains acteurs déterminants des tiers-lieux culturels refusent eux-même catégoriquement cette étiquette qui porte le risque de la labellisation ; ceux d'une uniformisation pour un mouvement dont la diversité et la singularité de chacun constitue sa caractéristique première. Cette étiquette serait d'abord une manière pour les pouvoirs publics de s'en saisir, et parfois de s'en servir.

Même Antoine Burret, figure émérite de la réflexion autour des tiers-lieux débute sa thèse ainsi : "*Cette étude se propose de traiter le tiers-lieu en tant qu'objet. La difficulté intrinsèque à cet objet concerne son positionnement conceptuel incertain. À vrai dire, l'objet ne semble pas en posséder. En tant que tel, il est reconnaissable au travers d'innombrables représentations, mais il n'est selon toute vraisemblance, rattaché à aucune classe. Ses caractéristiques restent vagues. Le tiers-lieu s'appréhende dans une multitude de dimensions. Sa compréhension est ainsi dictée par le regard disciplinaire qui l'observe. Il peut être fonctionnel ou prospectiviste. Il peut être traité comme un service que l'on propose ou comme une situation. Le terme lui, semble être construit en creux. Malgré cela, son usage se répand,*

² Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Rapport 2018. [En ligne] Disponible sur : <http://s3files.fondation-ta.org.s3.amazonaws.com/Rapport%20Mission%20Coworking%20-%20Faire%20ensemble%20pour%20mieux%20vivre%20ensemble.pdf> [Consulté en mars 2020]

tout comme ce qu'il paraît nommer. A priori cette relativement large appropriation peut être comprise comme l'écho d'une nécessité. La nécessité de nommer quelque chose dont la présence se fait sensiblement ressentir. À ce stade, le tiers-lieu paraît artificiel. Comme un objet qui doit être construit. C'est possiblement le cas et cela explique le choix du point de vue employé pour l'étudier. Car pour traiter le tiers-lieu en tant qu'objet il paraît inévitable dans un premier temps, de convenir de ce qui constitue cet objet. Ce qui le compose et ce qui le maintient dans le temps. Et c'est ici que se complique la situation. Sa composition est difficilement synthétisable en une cartographie, même dynamique, à moins d'en réduire la circonférence. Il est cependant certain que ce terme recouvre une unité de sens même si celle-ci demeure absente des radars. Ce lieu du tiers se rapporte à quelque chose. Encore faut-il trouver et définir ce quelque chose. C'est à cette condition semble-t-il, que l'objet pourra véritablement s'épanouir”³.

S'il est aussi compliqué d'en construire une définition c'est donc que sémantiquement, le tiers-lieu se place toujours dans les interstices, dans le vide. On observe ici un vide sémantique, un vide lorsqu'il faut choisir des thèmes pour définir ces espaces hybrides, nouveaux, pluriels, contemporains (là encore les termes les plus à même d'évoquer quelque chose évoquent le vague). Le tiers-lieu serait une sorte de terrain vague sémantique où tout y est possible en creux, une friche sémantique qui se transforme en fonction de son occupation. Et c'est aussi, plus généralement, en quelque sorte, l'essence d'un lieu. Pour Michel Lussault : *“le lieu est un espace humain spécifique qu'on peut distinguer des autres, un espace doté de qualités propres, un-je-ne-sais-quoi et un presque-rien qui le qualifient et le rendent reconnaissable entre tous ; symétriquement, en quelque sorte, les formes de vie sociale et les pratiques qu'un lieu autorise sont incontestablement imprégnées de ses caractères particuliers. Il devient alors impossible de séparer le lieu de ce qui s'y déroule, s'y vit, s'y trame et qui permet au lieu de ne pas être qu'un simple réceptacle”⁴.*

Que trouve-t-on alors dans un tiers-lieu culturel ? Des gens. Qui font. Ou que vient-on y trouver ? On vient y trouver une manière de faire, de dire, de penser, de diffuser la culture.

³ BURRET Antoine, Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service. Sociologie. Université de Lyon, 2017. Français. ffNNT : 2017LYSE2001ff. fftel-01587759 [Consulté en février 2021]

⁴ LUSSAULT Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*. Editions du Seuil. La Couleur des idées. 320 p. Date de parution 02/02/2017. p.42-43

On vient y trouver une manière de se rassembler autour de la culture. On y trouve une certaine vision, une certaine place, une certaine culture de la culture.

Le tiers-lieu culturel est avant tout un lieu de production, de diffusion, de représentation et d'expérimentation de la culture et de l'art. Il offre une programmation culturelle, soit ouverte, soit interne au lieu et se place de prime abord comme un lieu culturel, voire un centre culturel. Là où il se différencie c'est dans son organisation, dans ses objectifs, dans ses acteurs mais aussi et surtout dans les valeurs qu'il porte.

En ce sens le tiers-lieu culturel se définit d'abord comme un tiers-lieu. Il appartient à cette génération d'objets conceptuels dont les objectifs sont multiples et en permanente refonte. C'est par ces valeurs par lesquelles se définissent les tiers-lieux et leur mouvement qu'un tiers-lieu culturel va pouvoir se différencier d'un musée, d'une galerie ou de tout autre lieu plus traditionnel ayant pour vocation la diffusion de la culture. Et Fabrice Lextra, co-fondateur de la Friche Belle de Mai et auteur du rapport de 2001 du même nom sur les "lieux intermédiaires" est plus catégorique sur la question : *"la culture est-elle dans les tiers-lieux ou doit-elle y être ? Ma réponse est claire : elle est dans les tiers-lieux, elle est les tiers-lieux, et plutôt au pluriel ce sont les cultures qui sont dans les tiers-lieux. Sans approche culturelle, sans pratique culturelle, sans création culturelle, les tiers-lieux n'existent pas"*⁵

Alors pour définir un tiers-lieu, commençons par reprendre la formule d'Antoine Burret, qu'Arnaud Idelon reprend lui-même lors d'une table ronde : *"faire tiers-lieu pour Antoine Burret : c'est la mixité des usages et des publics, c'est l'hybridation des temporalités et des rythmes, l'ouverture du processus artistique, la co-présence des temps de création, production, de diffusion, la co-construction, la programmation ouverte, la non programmation et comment l'auctorialité individuelle va venir se marier avec des auctorialités collectives"*. On entend ici d'abord une désacralisation et une ouverture de la culture. Les tiers-lieux culturels, par leur volonté d'accessibilité, rendent la culture à ce qu'elle est : une émanation publique et collective de pratiques artistiques diverses.

Cette formule nous rappelle avant tout que le champ lexical à utiliser est celui de l'action ; les tiers-lieux font avant d'être, avant de se définir, avant de se faire définir. Réciproquement, ils

⁵ Table-ronde - La culture dans les tiers-lieux ou les tiers-lieux culturels ?. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l'occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

se définissent par ce qu'ils font, par leur action. Cette attention particulière portée sur l'action, dont l'expérimentation (sans cesse prônée par le mouvement) provient de l'affiliation des tiers-lieux à la mouvance makers. Les makers sont un "monde social" : "*en référence à la tradition sociologique interactionniste, et plus exactement encore aux travaux d'Anselm Strauss, qui utilise cette expression pour désigner un espace social structuré à partir d'une activité primaire*"⁶. Ils sont une communauté d'acteurs et d'espaces qui promeuvent et tentent de diffuser la capacité de faire. Les makers représentent la société du faire et se constituent de tous ces espaces où machines et logiciels sont regroupés, et mis à disposition des utilisateurs pour fabriquer, pour concevoir, pour faire. Makerspaces, hackerspaces, fab-labs : cette mouvance originaire d'Amérique du Nord a conquis l'Europe il y a quelques années et les tiers-lieux se trouvent être le terme générique qui permet de les regrouper, et en constitue l'un de ces courants. Les tiers-lieux culturels deviennent donc des espaces où l'on encourage à produire, à faire la culture.

Par ailleurs, un modèle pré-conçu est antinomique d'une définition des tiers-lieux, même si des similitudes en termes de valeurs, d'organisation et de rapport au territoire ou au public nous permettent d'en dresser une typologie. Plusieurs points fondateurs sont énoncés dans la formule d'Antoine Burret. Les tiers-lieux culturels sont avant tout des lieux qui promeuvent le brassage, le mélange, qui essayent, ou qui créent la rencontre. Ils décroissent. Ils placent l'échange, l'interaction et la convivialité au cœur de leur réflexion et de leurs objectifs.

La pluridisciplinarité et la mixité des usages est centrale dans la définition qu'on pourrait donner d'un tiers-lieu culturel. Ils co-construisent et s'écartent des normes, des barrières, des frontières, des limites (imposées ou non), ou en tout cas du découpage que l'on retrouve entre et au sein des lieux culturels traditionnels, historiquement orientés sur une seule pratique, un public d'habitues ou sur une façon précise de diffuser la culture, souvent réduite à une forme artistique. Les "théâtres", "salles de concerts", "cinéma" sont des exemples de lieux culturels monocentres où dans le cas du théâtre et du cinéma, le nom de la pratique artistique est le même que celui de son espace de diffusion.

En ce sens, le tiers-lieu culturel se démarque d'abord par son aptitude à sortir des sentiers traditionnels de l'offre culturelle. Il se démarque également par sa vocation sociale et interactionniste, mise en avant. "*Qu'ont-ils tous en commun ? Pas grand-chose, mais ce qui*

⁶ BERREBI-HOFFMANN Isabelle, LALLEMENT Michel, BUREAU Marie-Christine. *Makers, Enquête sur les laboratoires du changement social*, Editions Seuil, 352 pages, Date de parution 19/04/2018, p.26

est vraiment important, c'est qu'ils cherchent tous à favoriser l'interaction des personnes, un élément essentiel à la santé de la vie urbaine contemporaine."⁷ Les tiers-lieux culturels seraient, selon la formule de Michel Lussault, des *hyper-lieux* au sens social. Il explique : *"C'est ici que je constate que la mondialisation, marqué de facto par l'urbanisation générique, produit (...) l'apparition , partout, de lieux singuliers, inscrits dans un ici insubstituable et dispersé dans l'ailleurs, marqués par circonscription, par leur capacité de contenir les choses et les gens , et branchés sur tous les réseaux de connexion. C'est ici (...) que j'en suis venu à penser que de nouveaux genres de lieux ponctuent et scandent l'espace terrestre ; ce sont des emblèmes du contemporain, où l'on peut découvrir le meilleur, le pire et surtout le banal de l'époque. Là se créent des formes de vie sociale et se forge une partie de l'imagination géographique du moment : le rapport individuel et social de chaque humain à ce que la spatialité et l'espace veulent/peuvent signifier et les énoncés qui leur donnent consistance. Là s'esquissent à l'occasion, certes un mode basse intensité et en l'absence d'institutions, des solutions politiques nouvelles aux problèmes que nous avons à affronter."*⁸

Il est intéressant de noter que Michel Lussault note l'impact de la mondialisation dans la reterritorialisation des rapports des populations avec leurs espaces. Le tiers-lieu culturel est, nous le disions, une réponse à l'uniformité de l'offre culturelle nationale, que l'on pourrait extrapoler comme une réponse à l'uniformité d'une offre culturelle mondialisée et à la proposition d'espaces de plus en plus aseptisés, ou du moins similaires que fait planer parfois la mondialisation, les multinationales ou autre chaîne de magasin.

Un autre aspect intéressant de l'explication de Michel Lussault et qui peut servir notre définition est le rapport au banal. Le tiers-lieu culturel a non seulement pour essence de brasser les publics et les disciplines mais propose de se placer en tant que plateforme quotidienne de brassage. Il est un espace où se mêlent pratiques artistiques, publics, production, diffusion et représentation de manière naturelle et quotidienne. Le tiers-lieu culturel s'inscrit dans le banal dans le sens où il épouse les pratiques, les acteurs et la culture d'un territoire. Il est le prolongement, la matérialisation naturelle de ces pratiques quotidiennes partagées par les individus d'un même territoire. Ce rapport au territoire est une composante issue du "localisme" pour rester dans le vocabulaire de Michel Lussault : *"force est de constater aussi l'importance du localisme, idéologie sociale, spatiale et politique qui*

⁷ The Conversation, *Tiers lieux, de quoi parle-t-on exactement ?* 12 mars 2019, 22:05 CET [En ligne] Disponible :

<http://theconversation.com/tiers-lieux-de-quoi-parle-t-on-exactement-113135> [Consulté en avril 2021]

⁸ LUSSAULT Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*. La Couleur des idées. 320 p. Editions du Seuil. Date de parution 02/02/2017. p.16

*postule que la localité est la bonne échelle “naturelle” d’organisation d’une société complète et harmonieuse. Elle peut être évidemment de taille variable : parfois elle confine à la région, dans le cadre de mouvements identitaires, parfois elle est rabattue sur l’exiguïté d’un périmètre de clocher.”*⁹. Dans le tiers-lieu culturel est inscrit la promesse d’un engagement territorial local naturel et affirmé.

Car le tiers-lieu culturel est local par définition, il est inscrit dans son territoire et à pour vocation la redynamisation culturelle, sociale et le brassage populaire de son territoire. Cette idéologie *“est souvent engagée dans des processus d’affirmation d’une culture, et voire d’une identité, et elle sert à l’occasion à des revendications politiques qui peuvent être très actives et même brutales. Du coup le local redevient à la fois central dans les pratiques quotidiennes, de tout un chacun et la référence d’un nombre croissant d’imaginaires géographiques et politiques.”*¹⁰. Cet ancrage local est un enjeu déterminant dans la programmation et dans l’identité du tiers-lieu culturel. Christophe Thierry de l’Echangeur (un tiers-lieu dans les Hauts de France) nous rappelle clairement l’enjeu et, encore une fois, une logique en marge des institutions. C’est un rapport repensé aux populations locales qu’il décrit : *“être dans un rapport à une population et pas à un public (3500 personnes dans la ville de l’échangeur) - c’est un ancrage local (...) Cette question de la relation à la population était peu comprise par l’institution, ils étaient très dans la recherche de public mais cette notion là aujourd’hui elle est beaucoup reprise, et tant mieux (...) donc comment les tiers-lieux aujourd’hui ont-ils permis une transformation de l’institution”*¹¹. Ce rapport aux populations qui fréquentent ces lieux peut donc également induire des incidences sur la programmation du lieu. Si l’on parle de population plutôt que de public, la programmation elle-même se voudrait locale, dans le sens où les populations pourraient s’identifier au lieu qui rend compte, interroge ou simplement rappelle, par sa programmation, les enjeux d’une localité.

Ce localisme et cet intérêt porté aux populations qui entourent géographiquement le tiers-lieu permet d’exposer un autre point, c’est son accessibilité. Comme l’évoque Patrick Levy-Waitz, responsable de la mission co-working et du rapport tiers-lieu : *“Les tiers lieux*

⁹ LUSSAULT Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*. La Couleur des idées. 320 p. Editions du Seuil. Date de parution 02/02/2017. p.17

¹⁰ LUSSAULT Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*. La Couleur des idées. 320 p. Editions du Seuil. Date de parution 02/02/2017. p.17

¹¹Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l’occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

sont des espaces physiques ou virtuels de rencontres entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Ils permettent les rencontres informelles et favorisent la créativité issue des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la convivialité et l'accessibilité. Chaque tiers lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais tous favorisent la créativité, l'initiative et le partage, et de plus en plus l'activité économique.”. Lorsque le tiers-lieu culturel tente de brasser les publics, ils tentent d'englober le public le plus large possible, autour de sa zone. L'ouverture, la convivialité vont de paire avec une accessibilité réaffirmée.

Les tiers-lieux culturels ont donc une vocation de diffusion de la culture, en tenant compte des enjeux et des spécificités des territoires dans lesquels ils sont implantés, ils renouvellent le rapport de la culture avec ses habitants et se placent en opposition à des lieux culturels fermés ou qui pourraient mettre en place une sélection à l'entrée. Les tiers-lieux culturels poussent même dans le sens d'une intégration toujours renouvelée des populations avoisinantes au lieu. Ceci constitue un enjeu majeur pour ne pas tomber dans les logiques d'autres lieux où la programmation et la fréquentation est en décalage total avec les populations situées autour du lieu. Ces lieux sont alors critiqués par les populations locales, et les autres acteurs, car considérés comme accélérateur des processus de gentrification inhérents à la zone géographique donnée. Prenons par exemple La Station - Gare Des Mines pour qui l'enjeu d'inclure les réfugiés qui campent autour de la zone reste centrale. En ouvrant les portes du lieu le samedi aux réfugiés ou en organisant des ateliers gratuits pour les familles habitants dans les HLM avoisinant, La Station se place comme défenseur des valeurs des tiers-lieux culturels.

Le statut juridique est également un bon indicateur quant à la matérialisation des valeurs promues par les tiers-lieux. Le statut associatif est en ce sens très rapproché et par définition superposable aux valeurs des tiers-lieux. Non pas que la recherche de profit soit incompatible avec les valeurs du tiers-lieu, bien au contraire, mais une association épouse de fait les valeurs de mutualisation des ressources (financières donc) et de développement local et endogène de la structure. Elle est potentiellement plus à même de promouvoir un partage véritable des connaissances car elle n'est pas soumise aux mêmes risques inhérents au marché (confidentialité des données, concurrence, rentabilité) que les entreprises.

La mutualisation est une autre donnée centrale dans la définition des tiers-lieux. On peut également entendre par mutualisation le partage ou l'échange. D'un côté l'échange social,

l'interaction, la convivialité, et de l'autre le partage ou la mutualisation de biens matériels ou immatériels comme l'information, pour reprendre les catégories d'Elinor Ostrom, prix nobel d'économie en 2009 pour "*pour son analyse de la gouvernance économique, et en particulier, des biens communs*"¹². Cet héritage est inscrit noir sur blanc dans le Manifeste des tiers-lieux : « *Configuration sociale* » selon le Manifeste, le tiers-lieu est « un espace de rencontre, d'échange, de fertilisation, d'accès, d'utilisation et de mutualisation de ressources aux services de projets individuels et collectifs. Il appelle donc à un mode de fonctionnement ouvert et participatif »¹³.

Pour les fablabs, les hackerspace et ce genre de tiers-lieux, il est aisé de mesurer la capacité propre de mutualisation de ces espaces. Pour les tiers-lieux culturels, la mesure de cette capacité est plus délicate car les ressources dont nous parlons ici sont le plus souvent immatérielles (création artistique, médiation, transmission de savoir...). Néanmoins la configuration même du tiers-lieu culturel est faite de sorte à ce que les acteurs (du visiteur aux résidents) puissent donner et recevoir de leur expérience dans le tiers-lieu culturel, puissent se sentir acteur du processus de production et de diffusion culturelles du lieu. Prenons par exemple un artiste en résidence qui fait visiter le lieu à un habitant du quartier, qui ensuite votera pour la programmation du lieu et viendra assister à une représentation, voire y participera.

Toutes ces valeurs : accessibilité, ancrage local, mixité des publics et des pratiques ou encore émulateur social nous permettent également d'établir les premières bases politiques des tiers-lieux. Ces valeurs rejoignent des valeurs progressistes, humanistes et socialistes vis-à-vis de la culture. Il est important de le notifier car les tiers-lieux, même s'ils ne le revendiquent pas tous directement, bien que, sont tous engagés politiquement. Ils le sont par leur rapport aux populations qui les fréquentent et par les valeurs qu'ils promeuvent et qu'ils défendent via leurs actions, leur politique. Les points énoncés plus haut sont d'ailleurs des engagements et un parti pris politique vis à vis de la culture. La formule d'Antoine Burret mettait d'ailleurs en valeur le récit individuel au profit du récit collectif et vice-versa. On

¹² Communiqué de presse de la Fondation Nobel : (en) « *The Sveriges Riksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel 2009 - Elinor Ostrom, Oliver E. Williamson* » [archive], Académie royale des sciences de Suède, 12 octobre 2009.

¹³ Makery, *Tiers-lieu: enquête sur un objet encore bien flou (1/2)*. [En ligne] Publié le 10 octobre 2017 par Arnaud Idelon. Disponible : <https://www.makery.info/2017/10/10/tiers-lieu-enquete-sur-un-objet-encore-bien-flou-12/> [Consulté en mai 2020]

entend dans cette formule le poids saillant du jeu démocratique. Le tiers-lieu se veut constituer un nouvel idéal de société. Une société où chacun peut s'exprimer et participer à la construction de cette société, quelle que soit son échelle. C'est ce que certains attendent attendre de la démocratie en général. Cet aspect politique, et plus encore, la défense de valeurs démocratiques, voire parfois libertaires, est quelque chose que l'on peut retrouver dans leur histoire.

Car il est important de noter que les tiers-lieux remettent en cause non seulement l'institution en questionnant, et parfois en supprimant les gouvernances traditionnelles de ces espaces de diffusion. L'horizontalité de la gouvernance est une valeur centrale prônée par le mouvement des tiers-lieux. En ce sens : *“Dans son glissement de l'initiative (de la société civile) à la commande (d'acteurs publics ou privés), le mouvement tiers-lieu ne doit pas faire oublier la dimension politique qui s'incarne dans ces expérimentations contextuelles et ancrées, et qui dépassent de loin le vœu d'espaces abolis des hiérarchies usuelles que commentent les exégètes de Ray Oldenburg . S'il est complexe d'arrêter une définition pour ces configurations sociales en mouvement, on peut retenir a minima, en observant les tiers-lieux qui émergent dans la lignée du mouvement squat et des nouveaux territoires de l'art, que ceux-ci se caractérisent par l'action d'une communauté intentionnelle, inventant ses modes de gouvernance et de gestion collective autour d'une ressource en commun (le lieu) afin de sortir d'une boucle de précarité (chômage, mutations des mondes du travail, manque d'espace et de temps pour la création, fracture numérique), de révéler le pouvoir d'agir de chacun au frottement du collectif et de retrouver des zones de réflexivité critique sur un monde en mouvement . Qu'ils se positionnent dans des lignées issues de l'éducation populaire, du coopérativisme, du logiciel libre, de l'urbanisme tactique ou de l'héritage punk du DIY, les tiers-lieux sont des tentatives, situées et vécues au présent, d'utopies réalisées . Il n'est pas de biens communs figés mais des formes d'organisations collectives qui s'inventent autour d'une ressource en commun (Dardot Laval) qui révèlent des communautés d'intérêt où divergence, différence et altérité ne sont pas des mots tabous .”¹⁴*

En toute rigueur, il a toujours existé des tiers-lieux culturels. Ce qu'il est intéressant d'observer, de noter et d'analyser aujourd'hui est “le mouvement” qui se construit autour de ces valeurs et la récupération du terme par tous les acteurs qui l'emploient. Ce terme, dont

¹⁴IDELON Arnaud, Appel des indépendants, *Manifeste des structures culturelles et indépendantes*. [En ligne] Disponible : <https://appeldesindependants.fr/manifeste/> [Consulté en décembre 2020] p.45

l'usage se généralise, fait plus écho à un renouveau culturel, politique et national et d'une transformation du rapport à la culture. Les tiers-lieux culturels sont la nouvelle étape des politiques culturelles, ou plutôt des mouvements culturels en France. Ils sont les symboles d'une époque où c'est la société civile qui devient acteur, qui construit et conditionne l'offre culturelle en France. Pour Fabrice Lextrait : *“Sans approche culturelle, sans pratique culturelle, sans création culturelle, les tiers-lieux n'existent pas” (...)* *“nous ne les limitons pas aux rôles de marchandises commerciales ou symboliques, nous les appréhendons comme les fondateurs des processus de démocratie culturelles, comme sources d'émancipations”*. Ils sont selon la déclaration de Fribourg (sur les droits culturels en 2007) : *l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne seule ou en commun se définit, se constitue, communique et entend être reconnu dans sa dignité”*¹⁵.

1.2. Histoire du concept de tiers lieu culturel

Tous ces enjeux sont inscrits dans le mouvement des tiers-lieux culturels dans son ensemble, comme en attestent la démarche de lettre ouverte et son contenu cité plus haut. Les tiers-lieux culturels ont toujours existé, mais pas sous ce nom, pas sous ce label, et pas sous cet ensemble. Déjà en 2004, Fabrice Raffin parlait du : *“terme générique de « friches industrielles » qui est aujourd'hui fréquemment employé pour désigner un nouveau « courant culturel homogène » qui correspondrait à ce phénomène.(...) Deux grandes tendances sont repérables : une approche « culturelle » qui voudrait voir dans ces lieux et initiatives l'émergence de courants culturels spécifiques au sens anthropologique du terme, et notamment leurs liens avec les « courants alternatifs » et « contestataires » ; une approche « artistique » qui voudrait y lire un terrain de renouvellement des formes esthétiques et des manières d'appréhender l'art. Le flou des termes employés ici n'étant que le reflet des flottements analytiques inhérents à ces commentaires. Quoiqu'il en soit, la généralisation est ici délicate et l'analyse au cas par cas est nécessaire. Au-delà de l'effet de mode que recouvrent ces analyses et ces espoirs, on constate une diversité extrême des expériences qui*

¹⁵ Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l'occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

impose de raisonner en termes de tendances dans le paysage culturel actuel.”¹⁶ Déjà à l’époque, définir ces espaces est une tâche ardue et la singularité de chacun de ces lieux participe à la diversité d’un nouveau paysage culturel qu’il n’est pas aisé ni de saisir, ni de nommer.

Et déjà à l’époque, le concept n’avait rien de nouveau : *“Une fois encore le manque de recul, les pesanteurs du contexte français font oublier que des initiatives tout à fait similaires existent de manière continue depuis plus de quarante ans dans d’autres pays européens. À cet égard, il est difficile de parler de nouveauté mais plutôt d’un défaut d’attention porté à ces expériences ; d’autant que les initiateurs des projets ne se sont peut-être pas donné des moyens suffisants pour affirmer leur présence dans le débat public sur la culture.”*¹⁷ La nouveauté des années 2020 se trouve peut-être ici ; d’une part dans la capacité des tiers-lieux culturels à affirmer leur présence dans le débat public de la culture et à s’imposer au côté des pouvoirs publics, et de l’autre, ce qui y participe, leur reconnaissance par le public et les pouvoirs publics dans le débat, public.

Selon Fabrice Raffin : *“Le point commun de toutes les personnes rencontrées est d’avoir connu une période de manque et de frustration culturelle. Ces protagonistes, qui se regroupent alors sous un statut associatif, sont porteurs d’aspirations et d’intérêts culturels, sans qu’aucun d’entre eux ne puisse y accéder localement. Leurs aspirations concernent des disciplines trop peu diffusées à leur goût : certaines musiques rock ou musiques du monde, des formes d’arts plastiques, de théâtre, de danse ou de cinéma, qui ne sont diffusées nulle part dans la ville. En fait, d’un cas à l’autre, dans les collectifs qui vont se mobiliser pour obtenir et occuper un lieu, de nombreux domaines artistiques sont représentés, en proportion variable.”*¹⁸ Il est quand même particulièrement étonnant de noter la similitude de ce discours, émis 15 ans plus tôt avec celui qui fait foi aujourd’hui.

Ils étaient un ensemble composite de lieu singulier, peu relié les uns aux autres. Ils sont aujourd’hui un ensemble tout aussi composite mais labellisé autour du terme générique de

¹⁶ RAFFIN Fabrice, *L’initiative culturelle participative au cœur de la cité : les arts de la critique sociale et politique*. Culture & Musées Année 2004. Fait partie d’un numéro thématique : Friches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l’art ? (sous la direction de Emmanuelle Maunaye)
[En ligne] Disponible : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pumus_1766-2923_2004_num_4_1_1203.pdf
p. 57-74 [Consulté en avril 2021]

¹⁷ Ibid

¹⁸ Ibid

tiers-lieux culturels, dont certains tentent à tout prix de se détacher tandis que d'autres tâchent par plusieurs moyens de se l'approprier.

Le tiers-lieu culturel est, comme le tiers-lieu générique, le résultat d'une mutation de l'expérience de l'espace public, de l'espace privé ou domestique et de l'espace commercial. Pour Ray Oldenburg, qui employa pour la première fois le terme de "third place", littéralement le tiers-lieu et qu'on cite quasi-systématiquement lorsqu'il s'agit de cadrer historiquement le terme et le mouvement : *"The Third Place Is a Leveler (Le troisième lieu est inclusif, pourvoyeur d'égalité) : "A place that is a leveler is, by its nature, an inclusive place. It is accessible to the general public and does not set formal criteria of membership and exclusion. Third places counter the tendency to be restrictive in the enjoyment of others by being open to all and by laying emphasis on qualities not confined to status distinctions current in the society."* Véronique Fichet, dans son mémoire *Configuration en "tiers lieu" des lieux culturels hybrides : imaginaires, médiations et expériences des publics. Influences et limites d'un modèle.* explique le décroisement hiérarchique qu'offrent ces lieux, entre espace public et privé : *Au-delà d'un terrain neutre, le décroisement qu'offrent les troisièmes lieux par rapport au cadre privé, voire professionnel, se prolonge dans leur dimension d'ouverture à d'autres que soi. Ici, le rassemblement en tant qu'expérience démocratique prime sur toute autre forme de considération, tels que le statut social ou la hiérarchie professionnelle : tous les individus qui en franchissent le seuil sont d'emblée sur un pied d'égalité."*

Ray Oldenburg voyait ici de manière brillante le potentiel interactif et démocratique de ces espaces tels qu'il les évoque. En tant que consommateurs, les individus présents sur le lieu sont à priori, à l'arrivée, égaux en termes de statut. Il est alors forcément plus aisé de se rencontrer, d'interagir, de se sociabiliser.

Mais le tiers-lieu culturel prend surtout ses racines dans une culture bien plus libertaire que l'invention des centres commerciaux pour la classe moyenne américaine des années 60. Encore une fois : *"Dans son glissement de l'initiative (de la société civile) à la commande (d'acteurs publics ou privés), le mouvement tiers-lieu ne doit pas faire oublier la dimension politique qui s'incarne dans ces expérimentations contextuelles et ancrées, et qui dépassent de loin le vœu d'espaces abolis des hiérarchies usuelles que commentent les exégètes de Ray*

Oldenburg¹⁹. Ce que nous rappellent les acteurs actuels du mouvement : *“Pour Yoann Duriaux et Aurélien Marty, figures du mouvement tiers-lieu à Saint-Etienne, cette histoire théorique, officielle, lissée n’est qu’une histoire a posteriori. Les tiers-lieux ne sont pas nés avec Oldenburg mais « prennent leurs racines dans la lose, le système D, la débrouille et un ADN contre-système ». Les premiers tiers-lieux viennent du monde de la culture. Squats et ateliers d’artistes fleurissent dans une culture libertaire qu’Hakim Bey décrira en 1991 comme des zones d’autonomie temporaire (les TAZ).”*²⁰ Pour Hakim Bey, les T.A.Z sont des objets ou plutôt des zones d’utopie indéfinissables par essence, ce qu’il ne manque pas d’énoncer clairement dès le début de son essai : *“La T.A.Z (...) Malgré l’enthousiasme ranteresque de mon langage, je n’essaie pas de construire un dogme politique. En fait, je me suis délibérément interdit de définir la TAZ - je me contente de tourner autour du sujet en lançant des sondes exploratoires. En fin de compte, la TAZ est quasiment auto-explicite. Si l’expression devenait courante, elle serait comprise sans difficulté...comprise dans l’action.”*²¹. Cette formule est frappante par les liens que l’on peut aisément faire avec l’objet tiers-lieu. Nous pourrions faire le même parallèle avec les tiers-lieux et nous pourrions presque dire que le terme s’est en effet généralisé tant *“l’expression devient courante”* et utilisée dans le paysage médiatique. Elle est d’autant plus comprise dans l’action que les tiers-lieux ont des origines profondément ancrés dans la mouvance makers et que le meilleur moyen de comprendre le concept du tiers-lieu est de venir le voir, en action. T.A.Z est également précurseur dans *“les sondes exploratoires”* qu’il ne cesse de lancer afin de définir son sujet. Pour les tiers-lieux, le processus est similaire, les acteurs du mouvement, de manière délibérée ou non, ont à cœur de ne jamais trop définir le tiers-lieu culturel afin d’éviter d’en figer une représentation. *“La TAZ est comme une insurrection sans engagement direct contre l’État, une opération de guérilla qui libère une zone (de terrain, de temps, d’imagination), puis se dissout, avant que l’État ne l’écrase, pour se reformer ailleurs dans le temps ou l’espace.”*²². On voit ici que l’anti-Étatisme est prégnant, qu’il semble poser les bases du penchant anti-institutionnel que nous abordions plus haut. Non seulement la TAZ se

¹⁹ IDELON Arnaud, Appel des indépendants, *Manifeste des structures culturelles et indépendantes*. [En ligne] Disponible : <https://appeldesindependants.fr/manifeste/> [Consulté en décembre 2020] p.45

²⁰ Makery, *Tiers-lieu: enquête sur un objet encore bien flou (1/2)*. [En ligne] Publié le 10 octobre 2017 par Arnaud Idelon. Disponible : <https://www.makery.info/2017/10/10/tiers-lieu-enquete-sur-un-objet-encore-bien-flou-12/> [Consulté en mai 2020]

²¹ BEY Hakim, *TAZ Zone Autonome Temporaire*. 01/04/2013. 86 pages. Première édition française, mai 1997, Éditions de l’Éclat, Paris. p.16

²² BEY Hakim, *TAZ Zone Autonome Temporaire*. 01/04/2013. 86 pages. Première édition française, mai 1997, Éditions de l’Éclat, Paris. p.43

situé en marge mais le vocabulaire est ici militaire. Pour Hakim Bey, ces zones d'utopies sont aussi des zones de défense contre l'Etat, contre l'institution, qu'il combat de manière discrète et silencieuse, pacifique et culturelle. Les tiers-lieux culturels aussi s'affranchissent de l'institution, plus qu'ils ne la combattent même si certains ont des discours plus engagés et militants que d'autres et qu'ils peuvent parfois se retrouver au cœur de bataille politique qui dépassent les cercles locaux dans lesquels ils sont initialement ancrés. Néanmoins la logique guerrière n'est absolument pas une caractéristique du mouvement tiers-lieux. Les tiers-lieux ont une logique de débat, non de combat. Ils tentent de dépasser les normes imposées par les institutions et les barrières en termes de pluridisciplinarité. Les tiers-lieux répondent surtout aux manques des politiques culturelles : manque de mixité, manque de pluridisciplinarité, manque de temps, manque de culture, manque de sens. Selon Christophe Thierry de l'Echangeur : *“c'est la même culture du manque qui a fait émerger tous ces lieux, un manque pour les musiques actuelles, un manque pour les arts de rue, un manque pour les artistes qui travaillent dans des lieux qui ne sont pas labellisés (ni théâtre, ni conservatoire, etc...)”*²³

Lorsque l'on pense musique musiques actuelles et lieux non labellisés, on ne peut pas omettre que les tiers-lieux culturels ont des racines communes à la culture rave : *“D'une manière ou d'une autre, tout cela était imbriqué dans l'expérience rave, un mouvement qui croyait en l'autonomie, la pratique individuelle et l'expérimentation - à la fois dans la musique et dans les nouvelles manières de vivre et de socialiser qui en émergeaient, qui ont eu autant d'impact sur la jeunesse que le punk a pu en avoir.”*²⁴

Pour revenir à Hakim Bey, il est intéressant de noter qu'en 1991, la place du réseau, “du web” était déjà centrale : *“Compte tenu de son évolution et de nos désirs de sensualité de “face-à-face”, nous devons considérer le Web avant tout comme un support, un système capable de véhiculer de l'information d'une TAZ à l'autre, de la défendre en la rendant “invisible”, voire de lui donner de quoi mordre si nécessaire.”*²⁵.

²³ Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l'occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

²⁴ I-D Vice, *comment la culture rave a enchanté le monde moderne*, par Jeppe Ugelvig. 27 Juin 2016, 1:20pm. [En ligne] Disponible : <https://i-d.vice.com/fr/article/59ga85/comment-la-culture-rave-a-enchant-le-monde-moderne> [Consulté en février 2021]

²⁵ BEY Hakim, *TAZ Zone Autonome Temporaire*. 01/04/2013. 86 pages. Première édition française, mai 1997, Éditions de l'Éclat, Paris. p.64

Internet, le web, est un jalon déterminant du mouvement des tiers-lieux, dans sa culture, sa philosophie et ce qu'il permet en termes de mutualisation des données et d'intelligence des communs. On ne peut d'ailleurs séparer l'histoire d'internet de ses profondes racines libertaires. On se souvient qu'internet est né avec un mouvement américain qui comptait "faire avaler une tablette d'LSD à l'amérique". Au-delà de cette anecdote Dominique Cardon dans *La Démocratie Internet* montre que « plus qu'un média de communication et d'information, Internet est une forme politique à part entière ». Une forme politique d'abord due à l'histoire d'Internet, technologie que l'auteur estime née de la contre-culture américaine (il se fonde ici sur les travaux de Fred Turner). Il passe donc en revue les utopies fondatrices d'Internet, fondées sur le partage de la connaissance, les communautés virtuelles, l'anonymat. Il est très intéressant de noter deux choses ici : la place de la contre culture, et le rapport à l'utopie. Tout comme chez Hakim Bey, la place de l'utopie est déterminante dans la formation du web, et indirectement des tiers-lieux. L'utopie des tiers-lieux serait celle de la constante fabrication permise par le réseau, au sens numérique et géographique (qui s'accompagne d'une constante remise en question, d'une constante remise en cause, aux utopies d'ultra démocratie. Ces utopies proviennent de l'idéologie libre open-source où le savoir est mis à disposition sous forme de licence logiciel particulière, ouverte à chacun, et améliorable par tous. "La seconde dynamique, née de la révolution numérique, ajoute au modèle les notions « libre & open source » qui font passer le tiers-lieu dans une utopie de l'ère digitale. En France, une génération déçue par le monde du travail expérimente, de Lille (2013) à Saint-Etienne (2014), de la Mutinerie à OuiShare. La lecture sociologique de cette histoire est pour Yoann Duriaux et Aurélien Marty une simple caution théorique, qui dénature davantage le phénomène plus qu'elle ne l'explique."²⁶ Tout comme Hakim Bey, les tiers-lieux cultivent une vision constante d'autonomie, de mutualisation et de liberté.

Dès lors intervient la contre-culture. Les tiers-lieux culturels seraient les lieux de culture de la contre-culture. Leur démocratisation et leur institutionnalisation sont au cœur des craintes des acteurs historiques qui agitent le mouvement aujourd'hui. Et pour cause. Tout comme internet qui s'est construit avec des rêves libertaires radicaux, les tiers-lieux culturels puisent aussi leur racines dans les nouveaux territoires de l'art que dessinait Fabrice Lextrait dans son rapport de 2001. Puis dans tout l'imaginaire de la friche industrielle. Cet article de Fabrice

²⁶ Makery, *Tiers-lieu: enquête sur un objet encore bien flou (1/2)*. [En ligne] Publié le 10 octobre 2017 par Arnaud Idelon. Disponible : <https://www.makery.info/2017/10/10/tiers-lieu-enquete-sur-un-objet-encore-bien-flou-12/> [Consulté en mai 2020]

Raffin est étonnant de similitude avec une description que nous pourrions avoir pour ce type de lieux aujourd'hui : *“Ainsi, au-delà des domaines artistiques, tous s'accordent sur les conditions et le sens qu'ils donnent à la démarche culturelle qu'ils ne retrouvent chez aucun des acteurs culturels de leur ville, qu'ils soient institutionnels ou privés. Le moment et la démarche culturelle représentent bien plus qu'un simple accès à l'art et à la contemplation de productions esthétiques, qu'elles soient plastiques, musicales, théâtrales, etc. Se mêlent toujours plusieurs registres d'intérêts, articulés en proportion variable d'un individu à l'autre. Si l'intérêt esthétique est toujours majeur, il peut rejoindre aussi un intérêt politique, économique, social, ou simplement festif. Par ailleurs, la passion prend appui et sens dans ces trajectoires individuelles. L'analyse de ces trajectoires révèle donc dans la plupart des cas une posture de critique sur le monde qui s'adresse à toutes formes d'institutions (institutions politiques, mais aussi l'école, la famille, les religions, l'économie, etc.) et qui parfois confine à la révolte.”*²⁷ Alors que pourtant *“il n'y a pas de refus a priori des institutions malgré une posture très critique à leur endroit.”*²⁸

Ce qui change aujourd'hui néanmoins c'est que ce sont de plus en plus les acteurs du monde institutionnel de la culture qui s'emparent de ces formes d'organisation et de diffusion. A l'inverse où il y a 15 ans : *“une des caractéristiques des lieux qu'ils construisent est de ne pas être initiée par des professionnels de la culture et d'être au départ relativement, si ce n'est totalement, inexpérimentés pour faire fonctionner une organisation culturelle.*

*Durant les premiers temps de l'occupation et du fonctionnement, les acteurs improvisent leur organisation. S'ils sont guidés par quelques principes qui révèlent une certaine remise en question des modes de travail classique, des formes de travail salarié, c'est surtout le pragmatisme et « l'épreuve du faire » qui guide leur orientation ; d'autant plus que leur écart aux institutions ne leur permet pas de bénéficier de subventions. Le manque de moyens financiers est une constante qui demande aux collectifs de trouver des solutions qui relèvent bien souvent du « bricolage ». Le manque de moyens financiers et de compétences ; l'improvisation et l'invention organisationnelle sont deux des éléments qui donnent un premier niveau de l'originalité irréductible de chacune de ces initiatives.”*²⁹ Cette thématique

²⁷ RAFFIN Fabrice, *L'initiative culturelle participative au cœur de la cité : les arts de la critique sociale et politique*. Culture & Musées Année 2004. Fait partie d'un numéro thématique : Fiches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ? (sous la direction de Emmanuelle Maunaye)
[En ligne] Disponible : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pumus_1766-2923_2004_num_4_1_1203.pdf
p. 57-74 [Consulté en avril 2021]

²⁸ Ibid

²⁹ Ibid

est toujours présente aujourd’hui mais de plus en plus défiée par l’institutionnalisation grandissante de ces territoires culturels.

Tout l’objet des tiers-lieux et des mouvements de contre-culture cités juste avant ont généralement deux objectifs majeurs : donner une voix à ceux qui n’en ont pas et rassembler les oubliés du débat. Pour Internet, l’enjeu était le même : *“Le web en clair- obscur est donc un espace démocratique. L’auteur le dépeint comme « un tissu effiloché de microespaces de débats » qui n’ont « cesse de se nouer, de se défaire et de se déplacer ». Il permet la mise en débat de sujets délaissés par les médias traditionnels. De nouveaux modes d’expression apparaissent également avec la culture du remix et du « détournement créatif, ironique ou contestataire ».*³⁰ Les tiers-lieux s’inspirent directement du modèle de réseau propre à internet et constituent aujourd’hui un réseau propre, et un *“issu effiloché de micro espaces de débats”*. Non seulement le fonctionnement d’un tiers-lieu est quotidiennement rythmé par des échanges, des débats sur la manière de faire fonctionner au mieux le lieu mais il suffit également de regarder dans les programmations de ces lieux le nombre de conférences, de tables rondes, de podcasts enregistrés, de conversations qui témoignent d’une part de l’engagement du lieu à ce niveau et de l’autre de l’engouement du public pour ce type d’événement.

Le tiers-lieu culturel est lui le résultat hybride de l’histoire des tiers-lieux mais également dans la continuité de ce que Fabrice Lextrait, dans son rapport, tentait peut-être déjà de nommer en 2001 lorsqu’il employait le terme de *“lieu intermédiaire”*. Un terme que l’on aurait tout aussi bien utiliser pour traduire le *“third place”* d’Oldenburg. Il sont des mots valise, parfois bien pratiques pour englober un phénomène plus large de lieux hybrides, prônant la pluridisciplinarité artistique et culturelle. C’est ce que rappelle Christophe Thierry : *“A l’époque du rapport Lextrait, tout le monde cherchait des noms : friches, fabriques, pour finir le ministère avait choisi lieu intermédiaire, peu importe c’est la même philosophie”*³¹. Il y voit d’ailleurs une analogie en réponse à notre rapport au temps aujourd’hui, toujours plus

³⁰CARDON Dominique Cardon, *La démocratie Internet. Promesses et limites*, 102 p. Seuil, coll. « La république des idées », 2010, p.67

³¹ Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l’occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

contraint et condensé : *“c’est avant tout un projet de diffusion suite à la décentralisation théâtrale, et culturelle, et c’est la naissance même du projet de Malraux dans le rapport des oeuvres sauf que quand on est dans un outil qui est à l’endroit de la diffusion avec une temporalité propre, la résidence ne peut pas être”* ; *“au moment de la création de cet outil c’est la diffusion qui était au coeur; aujourd’hui on a besoin d’un endroit de se poser et de travailler dans la durée, à l’inverse de ce qu’on fait ici”* ; *“la question de la durée est fondamentale, les résidences des lères maisons de la cultures étaient très formatées sur du temps court car il fallait libérer le plateau pour la prochaine. La durée est fondamentale, pour que les artistes puissent travailler, pour que les artistes puissent être à l’endroit du temps, se poser; parfois de la recherche, du laboratoire, de la non création, du temps inutile, sortir de la course effrénée du temps court et donc imaginer parfois des résidences longues, ça rassure les porteurs de projets, de travailler ensemble au financement”*³²

C’est donc toujours et avant tout une histoire de labellisation, d’appellation pour des lieux qui n’ont pas d’équivalent institutionnel, ni d’étiquette. Ce qui peut être compréhensible dans le sens où soit ces lieux n’étaient pas aussi nombreux que le mouvement d’accroissement que l’on connaît aujourd’hui, soit leur reconnaissance par les institutions ne permettaient tout simplement pas d’en scinder les contours en tant que mouvement. Les deux axes semblent profondément liés.

C’est d’un côté *“la culture du manque qui a permis de faire émerger les tiers-lieux”* mais c’est aussi, dans certains cas et pour certains territoires le manque de culture qui a encouragé leur implantation.

1.3. L’influence de l’histoire des politiques culturelles et la montée en puissance des initiatives citoyennes

Cette analogie de Christophe Thierry nous rappelle que l’histoire des politiques culturelles en France est un permanent jeu de pouvoir, un rapport de force entre l’initiative citoyenne en marge des institutions et la volonté des institutions d’accompagner ces structures et de les institutionnaliser. C’est là qu’intervient tout l’intérêt, l’enjeu ou même la nécessité (souvent

³²Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l’occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

dénoncée) du label. *Christophe thierry l'échangeur* : “le nom peu importe, aujourd’hui tiers-lieu très bien ce qui est intéressant c’est de trouver un nom dans lequel l’ensemble des structures peuvent se retrouver aussi pour que la puissance publique puisse s’en emparer” ; “c’est au moment où les lieux intermédiaires ont été repris dans les directives nationales d’orientation envoyées au préfet que les DRAC ont commencé à s’intéresser à un certain nombre de projet sur le territoire” ; “et sans un terme générique employé par le ministère on pouvait toujours ramer pour demander des subventions et expliquer en quoi il y avait des projets qui nécessitent des financements”³³

De l’autre côté, selon les pouvoirs publics, on s’efforce de promouvoir l’exception culturelle et le soutien de la singularité de chacun des lieux : “Selon Michel Dufour (secrétaire chargé à la culture) dans un papier du Monde où il répond au PDG d’universal qui dit que l’exception culturelle c’est fini, il dit qu’au contraire elle entre dans sa deuxième phase avec les friches artistiques etc... (...) Il faut pouvoir continuer et affirmer que cette décentralisation a commencé avec les centres dramatiques nationaux... c’est une continuité, c’est une filiation, il y a quelque chose qui doit continuer à entretenir ce rapport avec les populations, l’accès à la culture c’est un droit constitutionnel”³⁴, arguait encore une fois Fabrice Lextra en novembre dernier lors d’une table ronde du forum Entreprendre dans la culture.

Les tiers-lieux questionnent le rôle de l’Etat dans l’accompagnement des politiques, des structures culturelles et des entités en général. En refusant l’institutionnalisation à tout prix mais en réclamant de l’accompagnement, ou au moins de la reconnaissance, ils remettent en cause le modèle de l’Etat décideur pour l’orienter vers l’Etat accompagnateur. Les tiers-lieux défendent leur autonomie et leur non affiliation à la puissance publique à tout prix. Ils se placent alors indirectement en tant que leaders des politiques culturelles, c’est là où l’initiative citoyenne, associative, indépendante s’accapare une place politique, et une position de choix dans le débat politique. Ils mettent en relief de manière claire le politique.

Au vu aujourd’hui du succès du “mouvement tiers-lieu” et de l’engouement aussi bien du côté de l’Etat (avec une enveloppe de 50 millions pour les fabriques de territoire) que du public (une fréquentation forte, en constante hausse, avec un engouement clair de la part des

³³Ibid

³⁴ Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l’occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

publics), l'Etat élargit son dispositif "d'appel à initiatives". La Mairie de Paris et la SNCF sont les deux grands pourvoyeurs d'appels à initiatives qui permettent souvent à de nouveaux tiers-lieux de d'éclore. Une stratégie pragmatique au vu du succès de ces initiatives. Un symbole néanmoins assez concret du décalage entre l'offre culturelle pensée par les services publics et celle que les publics envisagent. Il est intéressant ici de noter à quel point les politiques publiques culturelles se dirigent de plus en plus nettement vers un marché culturel interactif (à l'image des appels à projets standards mis en place par la Mairie de Paris) où société civile, pouvoirs publics et acteurs culturels se passent la balle pour proposer de la culture aux citoyens.

Et c'est en effet ce que l'on note en particulier depuis le rapport "Mission Coworking" ; un engouement particulier des pouvoirs publics qui semblent épouser l'engouement général du public pour ce genre d'initiative car finalement : *"En effet, les objectifs des tiers-lieux rejoignent à plusieurs endroits ceux de l'État : Considérés comme des lieux d'expérimentation propices à l'expérimentation, les lieux off participeraient, tout d'abord, du rayonnement des territoires. Les espaces de travail que proposent certains d'entre eux (Grands Voisins, 6B, Shakirail) répondent à des problématiques sociales et environnementales propres à la société contemporaine du travail (réduction des déplacements, méthodes de travail collaboratives...). Enfin, les tiers-lieux sont perçus par les pouvoirs publics comme de potentiels creusets mêlant publics proches et éloignés de la culture, Parisiens et publics issus des banlieues, et répondent en ce sens aux objectifs de diversification des publics énoncés par le ministère"*³⁵

Depuis le rapport Mission Coworking, les pouvoirs publics ne se sont pas privés de plébisciter le modèle des tiers-lieux et son mode d'organisation et d'action. On y lit que *"L'esprit des Lumières a fait naître une société intellectuelle, dominée par les idées, et dont le modèle était le savoir universitaire, auquel tout le monde n'a pas accès. Avec l'arrivée du numérique s'ouvre une société du « faire » qui rebat les cartes en reprenant contact avec le réel. Il est désormais possible pour tous de faire des choses, ensemble."*³⁶, reprenant la dialectique autour de l'action, si chère au mouvement tiers-lieu. Le rapport semble avoir bien

³⁵ DIOP Alexis, Mémoire : *Des usages de l'identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d'un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÒ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control.* 2018. p.101/158.

³⁶ Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Rapport 2018. [En ligne] Disponible sur : <http://s3files.fondation-ta.org.s3.amazonaws.com/Rapport%20Mission%20Coworking%20-%20Faire%20ensemble%20pour%20mieux%20vivre%20ensemble.pdf> [Consulté en mars 2020]

saisi les axes fondamentaux (mutualisation des ressources, écologie, système D et partage des connaissances) qui structurent le mouvement : *“en contribuant à développer des activités de proximité et à encourager les circuits courts, le partage et la réutilisation des ressources, le recyclage et la frugalité, ces espaces collectifs posent aussi les bases d’un nouveau monde où la transition écologique se trouve de fait, accélérée par la transition numérique en cours. Dans la foulée, et par nécessité, ils réinventent le lien entre public et privé en proposant de nouveaux modèles de coopération et des modalités partenariales inédites.”*³⁷ Tout en permettant de dresser les fondements d’une coopération future renforcée entre acteurs historiques du mouvement et des pouvoirs publics volontaristes : *“Or, rien ne s’accomplira sans bienveillance, c’est-à-dire qu’il faut de l’aide et de l’accompagnement, de la part du monde institutionnel et des élus. Dans l’intérêt de tous. Sources d’innovation économique et sociale, les tiers lieux ont un potentiel évident pour devenir un facteur déterminant de cohésion pour l’ensemble de nos territoires et de croissance pour les entreprises.”*³⁸ Un rapport optimiste et particulièrement bienveillant envers le mouvement, qui dénote malgré tout avec la méfiance historique des pouvoirs publics envers les mouvements alternatifs.

Car depuis c’est la volonté de labellisation qui priment pour les pouvoirs publics, le terme tiers-lieu est repris par toutes les géographies du pouvoirs (du niveau national au niveau local et couplé à la montée en puissance des appels à initiatives, tout le monde peut s’improviser tiers-lieu sur une plaquette de présentation. Alors que la base d’un tiers-lieu est justement de répondre à un besoin et non de créer une offre. C’est ce contre quoi met aussi en garde le collectif 12 (Mantes-la-Jolie) : *“Au fond on pourrait dire il y a un type de tiers-lieu si on prend le terme tiers-lieu qui fabrique de la culture sur le territoire mais les items sont tellement éloignés qu’il faudrait tricher trop fortement pour tous les inclure, je pense que c’est là où il y a un enjeu aussi”*³⁹

³⁷ Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Rapport 2018. [En ligne] Disponible sur : <http://s3files.fondation-ta.org.s3.amazonaws.com/Rapport%20Mission%20Coworking%20-%20Faire%20ensemble%20pour%20mieux%20vivre%20ensemble.pdf> [Consulté en mars 2020]

³⁸ Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Rapport 2018. [En ligne] Disponible sur : <http://s3files.fondation-ta.org.s3.amazonaws.com/Rapport%20Mission%20Coworking%20-%20Faire%20ensemble%20pour%20mieux%20vivre%20ensemble.pdf> [Consulté en mars 2020]

³⁹ Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l’occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

Il est en ce sens inquiétant pour certains acteurs de voir que d'autres s'emparent des codes de communication propre au mouvement tiers-lieux et prônent des valeurs du mouvement sans vraiment les réaliser s'accaparent une partie de ce marché, qui aurait vocation à rester plus accessible qu'il ne l'est normalement. Et pour cela : *Il convient également de souligner le phénomène de mise en concurrence auquel contribuent les marchés publics. Le marché public est un « contrat conclu à titre onéreux par un ou plusieurs acheteurs publics avec un ou plusieurs opérateurs économiques publics ou privés, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services ». Comme le soulignent Manon Dumont et Elsa Vivant, « en se manifestant sur un marché, le collectif off devient un opérateur susceptible de concurrencer d'autres structures ». Un appel à projets a par exemple été lancé pour la gestion de la Villa Belleville, équipement de la Ville de Paris. Il est remporté en décembre 2015 par Curry Vavart pour un montant de 210 000 € (hors TVA)³²⁰ confié à l'association. Comme le stipule l'offre, le marché « est également rémunéré par l'ensemble des recettes issues de l'exploitation “ du lieu. La mise en place de marchés publics introduit, elle aussi, une nouveauté dans le champ des lieux off : elle induit la mise en concurrence d'opérateurs étrangers à cette méthode de sélection issue du champ économique et dont les compétences en montage de projet varient⁴⁰*

C'est là aussi où le marketing territorial d'une ville ou d'une région peut rentrer en affrontement direct avec les logiques naturelles des tiers-lieux culturels.. La ville offre des appels à initiatives qui laissent plus de place à des structures susceptibles de répondre “à la manière tiers-lieu” en faisant peser le risque que cet interstice soit à présent occupé par d'autres structures qui se revendiquent plus de l'entrepreneuriat culturel que du mouvement tiers-lieu. Car *“la problématique intéresse les collectivités, qui voient dans le rapport des tiers-lieux au territoire, aux habitants et à l'environnement des pistes intéressantes pour caractériser le futur espace métropolitain et le distinguer de capitales telles que Berlin ou Londres. En effet, si le marketing territorial et la construction identitaire sont centraux à l'échelle métropolitaine, ils le sont peut-être plus encore à l'échelle européenne, tant le Paris culturel se voit aujourd'hui concurrencé par ses rivaux européennes.⁴¹*

⁴⁰DIOP Alexis, Mémoire : *Des usages de l'identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d'un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÒ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control.* 2018. p.115/158

⁴¹ DIOP Alexis, Mémoire : *Des usages de l'identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d'un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÒ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control.* 2018. p.117/158

1.4. Un système d'acteurs et une gouvernance ambivalents : la tension Etat/territoires

“L’expérience des Grands Voisins, l’occupation du site de Saint-Vincent-de-Paul avant travaux, fut un tel succès que la ville demande à systématiser le principe. Tout projet devra s’accompagner d’une animation transitoire pensée en priorité avec les acteurs de l’économie sociale et solidaire. A ce sujet, il est demandé au premier adjoint d’« animer rapidement le site » de Bercy-Charenton. Cette opération doit devenir « le lieu de l’apaisement routier grâce à un travail sur l’échangeur et les quais »⁴² La tension entre différents rayons géographiques est non seulement quelque chose qui se sent entre les collectivités, les régions ou les villes qui réclament aujourd’hui chacune leur tiers-lieu mais c’est quelque chose qu’on sent également à l’intérieur du territoire.

*“L’État veut s’inscrire au côté des porteurs de projets, pour les aider à concrétiser et pérenniser leurs initiatives, en veillant à ce que tous les territoires soient concernés. Il ne s’agit pas pour l’État de normaliser, d’imposer un modèle, mais de donner à ces entrepreneurs, ces élus, ces acteurs du territoire, les moyens d’agir, de concrétiser leurs projets et de diversifier leurs revenus, grâce à des services innovants et des outils partagés.”⁴³ Cette formule est très représentative de la tension qui se joue aujourd’hui entre le désir d’accompagnement de l’Etat pour ce mouvement et la prudence voire le refus pour les porteurs de projets d’être catalogué ou de prendre le risque de se faire labelliser. L’histoire des tiers-lieux culturels y est pour quelque chose. Comme nous le disions plus haut, les tiers-lieux culturels se sont également construits en opposition avec l’offre culturelle publique traditionnelle et l’institutionnalisation culturelle. Et lorsqu’on lit ces mots : “*Cette approche originale est d’abord guidée par le souci de proposer un accompagnement sur-mesure à**

⁴² Le Monde, *Urbanisme à Paris : fini le « règne de la voiture, du bitume et du béton »* Par Emeline Cazi. [En ligne] Publié le 05 octobre 2020 à 10h49 - Mis à jour le 06 octobre 2020 à 08h23. Disponible : https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/10/05/urbanisme-a-paris-fini-le-regne-de-la-voiture-du-bitume-et-du-beton_6054790_3234.html?fbclid=IwAR2X2oFy1PQ50bPAsyN2xgXJnxTkyMHu0yfcxZL9Kclf7zZkl29Rds4M_wM [Consulté en décembre 2020]

⁴³ Ministère de la cohésion avec les territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Dossier de Presse : *Fabriques de territoires. 80 premières labellisations*. 03 février 2020. [En ligne] https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/20200203_dp-tiers-lieux.pdf [Consulté en avril 2020]

chaque porteur de projet. Parce que chaque territoire est différent et que chaque projet l'est aussi. Notre société change, de nombreuses personnes veulent « faire ensemble », veulent travailler différemment. Ce que nous voulons encourager au travers de ce programme, c'est le développement de nouveaux services pour tous les Français, où qu'ils vivent, et cette capacité d'initiative à l'œuvre dans tous les territoires.”⁴⁴. On peut penser de manière optimiste que l'Etat finit par saisir les enjeux réels qui découlent de ce refus d'un modèle reproductible. Car c'est là que réside la tension la plus flagrante entre l'Etat et les territoires : d'un côté l'Etat cherche à créer une labellisation des tiers-lieux, et par là à créer une politique culturelle globale tandis que les territoires cherchent à se démarquer et les tiers-lieux revendiquent leur singularité géographique lié à leur ancrage local.

Sur le papier, l'Etat semble avoir parfaitement saisi les enjeux et la portée des tiers-lieux sur le territoire : *“Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. Ils se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire. Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs. En résumé, dans les tiers lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social...”*

Néanmoins il est parfaitement compréhensible que des lieux qui se sont construits hors des clous, et surtout de l'accompagnement de l'Etat, l'idée de faire partie d'une labellisation peut laisser perplexe. D'autant plus que le tissu associatif (ultra majoritaire dans le mouvement des tiers-lieux culturels) est une réponse directe au manque d'intervention de l'Etat. Les tiers-lieux culturels ont toujours travaillé main dans la main avec les collectivités, voire même pour les territoires dans lesquels ils sont implantés et accueillent donc avec méfiance les tentatives d'accompagnement de l'Etat qu'ils interprètent comme des tentatives d'ingérence voire d'appropriation de leurs initiatives.

Sans compter que ce qui peut, dans l'imaginaire collectif, séparer un espace de coworking parisien d'un tiers-lieu culturel en banlieue pourrait être pris comme argument incisif de la part de certains acteurs du milieu. Le rapport “mission coworking” est pour cela bien trop réducteur et un argument supplémentaire pour des lieux emprunts de singularité de ne pas vouloir se faire cataloguer dans ce rapport de l'Etat. Comme le récapitule Fabrice Lextraite, la

⁴⁴ Ministère de la cohésion avec les territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Dossier de Presse : *Fabriques de territoires. 80 premières labellisations*. 03 février 2020. [En ligne] https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/20200203_dp-tiers-lieux.pdf [Consulté en avril 2020]

logique doit rester dans le même sens : *“Les lieux impriment ce dont le territoire a besoin, et prennent la forme du territoire car les citoyens portent les enjeux du territoire. C’est très concret”*⁴⁵

1.5. Des promesses et une médiatisation extensives : dilution ou approfondissement ?

On assiste depuis quelques années à une médiatisation croissante des tiers-lieux qui deviennent un enjeu pour de plus en plus d’acteurs impliqués dans le Grand Paris, et souvent sa dynamique culturelle. *“De nombreuses parutions ont été éditées sur les tiers lieux depuis 2016 dont L’Observatoire, la revue des politiques culturelles : « Tiers Lieux : un modèle à suivre », la revue Espaces Tourisme 330 : « Travail et vacances : nouveaux rythmes, nouveaux lieux // Clusters de tourisme : l’enjeu du décloisonnement.”*⁴⁶

Le succès des tiers-lieux est perceptible tant leur médiatisation a pris de l’ampleur ces dernières années. Il est intéressant de noter que nombre de tables rondes organisées dans le cadre du forum “Entreprendre dans la culture” en 2020 portait l’empreinte des tiers-lieux comme sujet : *“ Tiers-lieux culturels et tiers-usages pour les équipements publics ; Tiers-lieux culturels et résidences artistiques ; Peut-on faire école des tiers-lieux ? Formation & transmission ; Contraintes et conditions d’émergence de tiers-lieux : à quel prix ?”*⁴⁷. Les tiers-lieux sont devenus partie intégrante du débat sur les politiques culturelles au niveau national. Si bien que leur médiatisation extensive peut porter d’un à la confusion

⁴⁵ Fabrice Lextraire dans l’émission de France Inter du 28/07/2020, Thomas Chauvineau “le débat de midi”, *Les tiers-lieux peuvent-ils dynamiser l’économie ?*. [En ligne] Disponible : <https://www.franceinter.fr/emissions/le-debat-de-midi/le-debat-de-midi-28-juillet-2020> [Consulté en juillet 2020]

⁴⁶ CARCENAC Elodie, Mémoire : *Les lieux émergents culturels en faveur d’un tourisme durable : évolution, valeurs et expériences. Focus sur les potentialités de dynamisation de l’Occitanie à travers ces nouveaux espaces : le projet d’ouverture du village. Les Plantiers au tourisme durable.* Novembre 2020.

⁴⁷ Forum entreprendre dans la culture, du 19 au 23 octobre 2020, *Les temps forts en vidéo*. [En ligne] Disponible : <https://forumentreprendreculture.culture.gouv.fr/a-la-une/forum-2020-les-temps-forts-en-vidéo> . [Consulté en février 2021]

pour le public et deux à une dilution de ses valeurs originelles. Pour Antoine Burret, on assiste aussi à *“une surabondance d’interprétations où le concept de tiers-lieu accueille tous les fantasmes, les désirs et les besoins collectifs d’une génération d’individus/travailleurs en recherche de référentiel.”*⁴⁸ Nous disions tout à l’heure que l’essence conceptuel du tiers-lieu se trouvait justement dans les vides, les interstices terminologiques qu’il vient occuper. Son sens est donc dans un sens malléable et une médiatisation extensive peut être interprétée pour certains acteurs comme un terme qu’il devient aisé de s’approprier afin de servir ses propre intérêts, en faisant fi des valeurs originelles des tiers-lieux et en profitant de son absence de définition claire. Comme en témoigne l’article *“Tiers-lieu, a chacun sa définition”* et le cas d’un directeur d’association : *“Qu’est-ce qu’un tiers-lieu ? La définition semble floue tant les réponses concepts varient. Selon l’annuaire de la Région Nouvelle-Aquitaine, Campus numérique 47 en est un. Une petite surprise pour Damien Bizot, directeur de l’association. “On n’a pas sollicité la Région encore pour des subventions”, confie-t-il. “Mais oui, nous sommes éligibles je pense.” Damien Bizot confirme le flou autour de ce qu’est un tiers-lieu. “C’est un mot-valise, un peu comme “start-up”*⁴⁹. Nous le disions, ils sont : *“perçus par les pouvoirs publics comme de potentiels creusets mêlant publics proches et éloignés de la culture, Parisiens et publics issus des banlieues, et répondent en ce sens aux objectifs de diversification des publics énoncés par le ministère”*. De l’autre ils sont un effet de mode médiatique qui permet donc à certains acteurs de s’approprier un faisceau de valeurs propres aux objectifs des politiques culturelles du moment. Michel Simonot exprime cela de manière très claire dans ce papier *“Tiers-lieu où l’art de la faire à l’envers”* : *“Ainsi le tiers lieu est-il devenu une sorte de modèle idéal d’outil et de fonctionnement qui, par appropriation des valeurs alternatives des friches (le provisoire, le souple, le décroissement, etc.), donc séducteur, développe un exemple de lieu parfaitement néolibéral : indistinction entre initiative publique, initiative de droit privé, initiative marchande ; fonctionnement par appels à projets à durée limitée sans garantie de continuité de moyens de fonctionnement ; missions à la fois éducatives, sociales, d’économie libérale ; souplesse de gouvernance conditionnée à l’arbitraire des ressources et partenariats ; pas d’exigences dans la rémunération des initiateurs et acteurs.”*⁵⁰ Et Alexis Diop met ceci en lumière de façon très claire dans son

⁴⁸ BURRET Antoine, *Tiers-lieux, et plus si affinités*. FYP éditions. 175 pages. 23/01/2015. p.72

⁴⁹ Le Petit Bleu d’Agence, *Tiers-lieux, à chacun sa définition*, publié le 06/04/2021. [En ligne] <https://www.petitbleu.fr/2021/04/06/tiers-lieux-a-chacun-sa-definition-9471147.php> [Consulté en mars 2021]

⁵⁰ Profession spectacle, le Mag : *Tiers-lieux ou l’art de la faire à l’envers*.

Publié par Michel Simonot le 16 Nov, 2019. [En ligne] Disponible :

<https://www.profession-spectacle.com/tiers-lieux-ou-lart-de-la-faire-a-lenvers/#:~:text=Les%20tiers%2>

mémoire *“Des usages de l'identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d'un marché en cours de structuration.”* : la médiatisation des tiers-lieux va de pair avec l'effet de mode autour de l'alternatif qui vient autant servir les industries culturelles et l'entrepreneuriat dans la culture qu'il vient ajouter au flou, voire complètement dénaturer la représentation collective réelle des tiers-lieux. Il est intéressant de noter qu'un autre débat intervient de fait sur l'authenticité des tiers-lieux.

Néanmoins cette médiatisation extensive voit aussi pour la première fois une quantité majeure d'acteurs du milieu se réunir, débattre et échanger autour d'un objet conceptuel qui n'était jusqu'alors pas ou très peu médiatisé et parfois incompris. *“En France, la première bascule politique importante a eu lieu en 2001 avec le rapport Les nouveaux territoires de l'art et friches culturelles, rapport commandé par un secrétaire d'État du ministère de la Culture, Michel Duffour. Ce rapport demeurera marginal dans la mise en œuvre des politiques publiques mais ouvrira très largement un débat qui, depuis, ne s'est pas refermé et aura une incidence idéologique et politique non négligeable.”*⁵¹ Pour reprendre l'exemple des débats des tables rondes du forum Entreprendre dans la culture de 2020 : il était assez nouveau de voir autant de responsable de tiers-lieux autour d'autant d'élus ou responsables publics (Fabrice Lextraît, Patrick Levy-Waitz, Fazette Bordage, et un élu de la région). Les tiers-lieux deviennent un sujet de débat qui s'invite partout et qui permet d'en approfondir les frontières conceptuelles : des tables rondes du forum Entreprendre dans la culture aux Manifeste des structures indépendantes en passant par des tribunes ou des débats citoyens, le tiers-lieu est débattu, critiqué, encensé, pensé et intégré par le débat public.

[Olieux%20sont%20des.de%20la%20politique%20culturelle%20publique.](#) [Consulté en septembre 2020]

⁵¹Ibid

Partie 2. Des promesses aux projets effectifs: une tension croissante entre enjeux culturels, sociaux et démocratiques ? le Cas du Grand Paris

Typologie du Tiers-lieux culturels parisiens : Un ensemble composite aux imaginaires culturels contrastés ?

Nous pouvons ouvrir cette tentative de typologie avec, encore une fois, une analogie historique. Lorsque Fabrice Raffin, en 2004, tentait déjà de dresser des catégories parmi les porteurs de projets. Il en comptait 4 : *“les chercheurs” à la volonté active de rechercher et d’inventer des alternatives de vie et des réponses institutionnelles différentes ; “les insoumis” dont le refus institutionnel radical les pousse à des errances et une vie aventureuse à caractère parfois nihiliste ; “les entrepreneurs culturels” dont l’engagement économique constitue une manière de prise en main, d’autonomisation individuelle et donc de liberté par rapport à la famille, l’école et au monde du travail salarié ; “les artistes maudits” pour qui, à la différence des autres, la culture et l’art représentent déjà au moment de leur engagement dans les collectifs un enjeu essentiel de leur vie et un moyen de lutte critique contre les institutions. Si, durant les premiers moments d’existence des collectifs, toutes ces figures ont en commun une perception et un vécu négatifs du monde qui les entoure, le poids de l’intérêt culturel dans leur engagement apparaît plus nuancé d’un individu à l’autre. La culture et la création sont devenues pour certains en effet le langage de cette révolte aux dépens du « politique » pris dans un sens partisan. Elle a ainsi perdu les traits de la volonté de destruction pour prendre au contraire, par l’intermédiaire de l’art et de la culture, « l’air de la créativité ».*⁵² Ces catégories sont-elles encore d’actualités dans une analyse des tiers-lieux culturels qui occupent l’espace du Grand Paris ?

⁵² RAFFIN Fabrice, *L’initiative culturelle participative au cœur de la cité : les arts de la critique sociale et politique*. Culture & Musées Année 2004. Fait partie d’un numéro thématique : Fiches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l’art ? (sous la direction de Emmanuelle Maunaye)
[En ligne] Disponible : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pumus_1766-2923_2004_num_4_1_1203.pdf
p. 57-74 [Consulté en avril 2021]

Pour rappel : “Dans son rapport au Président François Hollande « La dimension culturelle du Grand Paris » (2013), Daniel Janicot explique que le Grand Paris « repose (...) sur une conception extensive et pragmatique d’un espace où la population est au quotidien amenée à se déplacer et à interagir, rendant obsolète toute idée de découpage d’une réalité faite de mouvement et de mobilité ». Au delà du projet d’aménagement, le Grand Paris porte donc un idéal de décloisonnement à forte valeur symbolique : celui de rétablir le lien entre la capitale mondialisée et ses périphéries marginalisées (les banlieues, en d’autres termes), dans le but de pallier les fragmentations territoriales dénoncées depuis si longtemps par la classe politique.”⁵³ En 2013, le Ministère de l’égalité des territoires rappelle que ces disparités concernent également l’accessibilité culturelle :⁵⁴ « Hors Paris intra-muros, les territoires sont moins desservis par les transports et l’offre culturelle diminue. L’ambition culturelle du Grand Paris consiste à réunir les garanties de l’égalité du territoire, pour que la culture soit accessible à tous les habitants de la région »⁵⁵. Des objectifs qui pourraient rejoindre en plusieurs points ceux des tiers-lieux et construire un pont entre pouvoirs publics et porteurs de projets.

2.1. Le Grand Paris des Tiers lieux culturels : de la cartographie des lieux à leur investissement

Pour un territoire aussi dense que le Grand Paris, il est bien de rappeler quelques chiffres quant à l’investissement de ce territoire par les tiers-lieux culturels. Des chiffres que le mouvement des tiers-lieux culturels du Grand Paris rappelait lui-même dans sa lettre ouverte en mai 2020 : “plus de 10,9 millions de visiteurs en 2019 ; 247 emplois à temps plein directs ; 6 830 personnes résidentes ou hébergées (artistes résidents, entrepreneurs, co-working, hébergement d’urgence) ; 73% sont ouverts 7/7 jours ; 55 445 m² d’espaces mis à disposition des visiteurs et résidents, dont 13 100 m² d’espaces extérieurs (jardins, potagers, etc). Plus 2 salles de cinéma ; 6 activités au minimum sont référencées par tiers-lieu culturel,

⁵³ DIOP Alexis, Mémoire : Des usages de l’identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d’un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÔ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control. 2018. p.103/158.

⁵⁴ DIOP Alexis, Mémoire : Des usages de l’identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d’un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÔ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control. 2018. p.103/158.

⁵⁵ Ministère de la cohésion avec les territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Le Grand Paris de la culture , consulté en ligne le 11 septembre 2018 : <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/le-grand-paris-la-culture>

parmi lesquelles : *Programmation artistique et culturelle, Café-cantine-bar, Location événementielle, Diffusion artistique, Co-working, Ateliers de sensibilisation, de médiation culturelle, Résidences d'artistes, Formation, Fablabs, makerspace, ateliers de réparation, Commerce éthique, Ferme, jardin potager, Hébergement d'urgence*⁵⁶ On note encore une fois un impact énorme sur le territoire, et surtout, une diversité d'une large richesse pour tenter de qualifier cet ensemble composite.

Voilà alors ce qui peut donner en quelques chiffres l'ampleur du mouvement de tiers-lieux culturels dans le Grand Paris. Ces chiffres sont un moyen pour le mouvement des tiers-lieux culturels de rendre compte de leur importance mais à aucun moment une astreinte à laquelle ils se doivent de rendre des comptes. Le mouvement des tiers-lieux culturels du Grand Paris est un ensemble composite dont les acteurs, de toute tailles, de tout âge, de tout bord (de la capitale) se définissent chacun et avant tout par leurs valeurs et leurs actions sur le territoire qu'ils occupent, qu'ils habitent, dans lequel ils sont ancrés. Il n'en ressort pas moins que la diversité des lieux ressort également dans les imaginaires qu'ils suscitent ou en tout cas auxquels ils font appel.

2.2 Les énonciateurs et les dispositifs en présence

La place des pouvoirs publics

Avant de revenir sur une typologie des différents lieux qui occupent le Grand Paris, il est nécessaire de rappeler que cet ensemble recouvre plusieurs énonciateurs et dispositifs externes aux porteurs de projets mais déterminants dans leur mise en œuvre et dans leurs rapports quotidiens. Il est d'ailleurs intéressant de noter que pour des structures qui promeuvent et visent à favoriser l'interaction, le réseau d'interlocuteurs est un tissu effiloché à plusieurs têtes parfois confus, ou du moins très riche.

Les collectivités territoriales et en premier lieu les villes sont des acteurs de premiers rangs dans l'écosystème des tiers-lieux culturels du Grand Paris. Avec la Mairie de Paris en premier lieu dont les appels à projets et les appels à initiatives façonnent progressivement l'écosystème parisien et participent directement du rayonnement de ces initiatives outre le

⁵⁶ Lettre ouverte des tiers-lieux culturels du Grand Paris : construisons ensemble et localement la résilience. 7 mai 2020. [En ligne] Disponible sur : <https://www.groundcontrolparis.com/wp-content/uploads/2020/05/Lettre-ouverte-Tiers-Lieux-Grand-Paris-1.pdf> [Consulté en juin 2020]

périphérique. La Mairie de Paris se place comme interlocuteur entre l'Etat et les porteurs de projets, entre la ville et les tiers-lieux culturels. *“La Ville de Paris souhaite essaimer ces tiers-lieux qui permettent de se réunir, de débattre et d’échanger. Ils seront déployés dans l’ensemble des arrondissements qui en feront la demande.”*⁵⁷ peut-on lire sur le site de la Mairie de Paris en réponse d’un projet de tiers-lieu dans chaque Mairie.

Le tiers-lieu culturel constitue pour la Mairie de Paris un élément marketing permettant de réenchanter l’imaginaire de certains quartiers, souvent populaires, en leur insufflant de nouvelles mythologies basées sur certaines modes. Prenons l’exemple du Ground Control qui s’était installé dans le quartier de La Chapelle en 2018 : *« L’ADN ferroviaire du site du dépôt Chapelle est ressorti très fortement dans l’appétence et le succès du concept, révèle ainsi SNCF Immobilier. Le projet urbain en cours de définition fera revivre cet ADN et cette identité ferroviaire très forte qui constituent un actif immatériel et un capital fort. »*⁵⁸. On parle ici d’actif immatériel pour un quartier à la mauvaise réputation. Cette stratégie est également critiquée pour encourager la gentrification de ces quartiers.

La volonté affichée par la Mairie de Paris de se placer en première ligne pour le développement des tiers-lieux fait aussi ressurgir les tensions entre Etats et territoires que nous évoquons plus haut. Néanmoins au vu du succès des initiatives, elle ne peut que difficilement arborer un autre discours. C’est ensuite toutes les mairies des communes du Grand Paris qui constituent des interlocuteurs privilégiés pour les tiers-lieux culturels et les acteurs du rayonnement de ces initiatives au niveau local et national. *“Comme le rappellent Christophe Alaux, Sarah Serval et Christelle Zeller, « le marketing territorial est une démarche qui permet d’adapter une offre territoriale contrainte, en se fondant sur la connaissance de son environnement, pour répondre à des objectifs d’attractivité et d’hospitalité »*⁵⁹ *En d’autres termes, il vise à construire une image positive du territoire qui puisse avoir des retombées économiques, démographiques ou culturelles – et, si possible, électorales. Le marketing territorial implique donc, au préalable, l’identification et l’analyse*

⁵⁷ MAIRIE DU 1ER ARRONDISSEMENT, 75001 PARIS
Projet « Tout Paris », Budget Participatif 2017 [En ligne] Disponible : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=474> [Consulté en février 2021]

⁵⁸ Slate, *Ground Control: pour la SNCF, la nouvelle vie du rail passe par les hipsters*, par Jean-Laurent Cassely. 22 mai 2017 à 7h55. [En ligne] Disponible : <http://www.slate.fr/story/125754/sncf-nouvelle-vie-du-rail-hipsters> [Consulté en mars 2021]

⁵⁹ ALAUX Christophe, SERVAL Sarah, ZELLER Christelle, *Le marketing territorial des Petits et Moyens Territoires : identité, image et relations*, Gestion et management public, 2015/4 (Volume 4 / n° 2), p. 61-78

*des contraintes et des faiblesses du territoire qui permettront la mise en place d'actions de (re)valorisation pertinentes.*⁶⁰

Le groupement Est Ensemble (avec le maire de Saint-Denis Mr. Hanotin comme président) est un bon exemple d'une politique particulièrement volontariste en la matière. Entre subventions, appels à projets, appels à manifestation d'intérêt (AMI) et contact direct avec les associations locales, les collectivités et les groupements de collectivités sont les premiers interlocuteurs des tiers-lieux pour qui l'ancrage et l'impact local est déterminant. Le 6B est un exemple solide d'un lieu résultant d'un accord entre un promoteur immobilier et une initiative citoyenne culturelle ; soutenue à son tour depuis 10 ans par le groupement de ville Plaine Commune.

Nous parlions plus haut de la pression foncière. l'EPFIF (opérateur public foncier des collectivités franciliennes) a un rôle déterminant dans l'appropriation d'espace par la ville. Des espaces qui seront ensuite potentiellement disponibles pour accueillir des projets de type tiers-lieu culturel. Pas plus tard qu'au début de l'année : *“Fin décembre, une promesse de vente entre SNCF Immobilier et l'Epifif a été signée en vue du lancement d'un écoquartier de 16 hectares situé aux abords de la station RER de Pantin. Le projet vise à redynamiser le secteur avec la création de 1.500 logements, de commerces et d'activités de bureaux.”*⁶¹. Bien qu'implémenté sur une démarche plus globale et immobilière, l'EPFIF constitue un soutien public de choix pour les porteurs de projets et la disponibilité d'espaces pour servir ce genre d'initiatives culturelles.

L'APUR *“L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, association à but non lucratif créée en 1967 et réunissant 27 partenaires est un lieu d'étude partagé et prospectif multiscalair. Il documente, analyse et imagine les évolutions urbaines et sociétales concernant Paris, les territoires et la Métropole du Grand Paris.”*⁶² cette fois-ci avec un rôle plus analytique se place en amont des décisions concernant les politiques de la ville et constitue un interlocuteur alerte pour les collectivités et sur lequel les porteurs de projets peuvent se reposer. Elle se

⁶⁰ DIOP Alexis, Mémoire : *Des usages de l'identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d'un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÔ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control.* 2018. p.101/158.

⁶¹Les Echos, *Seine-Saint-Denis : l'écoquartier de la gare de Pantin prévu pour 2028.* Par Loana Berbedj. Publié le 12 janv. 2021 à 18:00. [En ligne] Disponible : <https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/seine-saint-denis-lecoquartier-de-la-gare-de-pantin-prevu-pour-2028-1280411> [Consulté en février 2021]

⁶² APUR - Atelier Parisien d'Urbanisme. [En ligne] Disponible : <https://www.apur.org/fr> [Consulté en mars 2021]

définit non seulement comme une agence d'étude du territoire mais également comme *“une plateforme d'échange, de diffusion et de construction communes auprès de tous les acteurs de Paris et de la Métropole du Grand Paris, syndicats techniques, établissements publics, collectivités et citoyens.”*⁶³. Une définition qui rappelle en certains points l'objectif de plateformes d'interactions incarnée par les tiers-lieux, mais cette fois-ci technique.

France Tiers-lieux est quant à elle *“l'association nationale des tiers-lieux qui a pour rôle d'aider au développement et à l'émergence des tiers-lieux en France.”*⁶⁴ Cette agence spécifique et orientée de l'Etat a pour but l'émergence des tiers-lieux en France mais également de constituer un inter-locuteur entre les pouvoirs publics ou les collectivités et les tiers-lieux. Son président Patrick Levy-Waitz est celui qui a remis en 2018 à *Julien Denormandie, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des territoires, le rapport de la mission Coworking : Territoires, Travail, Numérique*⁶⁵. Il est de fait considéré comme l'interlocuteur expert en charge de la question des tiers-lieux par le Ministère de la Culture. Très présent médiatiquement (des passages sur France Inter, aux Tables rondes du forum entreprendre dans la culture et dans plusieurs articles en ligne), Patrick Levy-Waitz se place comme défenseur de l'émergence d'un mouvement tiers-lieu au niveau national.

Tiers-lieux libres et open-source francophones

Ce groupe Facebook est également à considérer comme un interlocuteur précieux dans cet environnement. Ce groupe réunit de manière quasi-publique des acteurs (présents ou en devenir) de toute la France qui échangent quotidiennement sur les pratiques et initiatives en cours ou sur la manière avec laquelle préparer son projet. Plusieurs acteurs médiatiquement très présents au sein du mouvement tiers-lieu français comme Yoann Duriaux (membre fondateur), Antoine Burret (auteur du livre Tiers-lieux, et plus si affinités) ou le site Movilab gère l'administration de ce groupe, conjointement avec plus d'une quarantaine d'autres membres. Il est intéressant de noter la symbolique numérique de ce groupe qui permet aussi de structurer un mouvement éparse, pas toujours facile à saisir ou du moins à délimiter, et ce numériquement. Movilab ; le “wikipédia des tiers-lieux” est une plateforme ressource où le

⁶³ APUR - Atelier Parisien d'Urbanisme. [En ligne] Disponible : <https://www.apur.org/fr> [Consulté en mars 2021]

⁶⁴ France Tiers-lieux. [En ligne] Disponible : <https://francetierslieux.fr/> [Consulté en janvier 2021]

⁶⁵Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble.Rapport 2018. [En ligne] Disponible sur : <http://s3files.fondation-ta.org.s3.amazonaws.com/Rapport%20Mission%20Coworking%20-%20Faire%20ensemble%20pour%20mieux%20vivre%20ensemble.pdf> [Consulté en mars 2020]

public peut venir puiser de l'information et ainsi échanger par le biais du système open-source.

2.3 Typologie non exhaustive des tiers-lieux culturels du Grand Paris

La particularité propre à Paris reste sa pression foncière. Nous le verrons dans les exemples qui suivent, la plupart des lieux sont des lieux de production et diffusion mais également des lieux de résidence, qu'ils soient sociaux ou artistiques. Ils luttent en premier lieu contre la pression foncière en mettant à disposition des espaces pour la production (résidences artistiques) et la diffusion artistique et culturelle. Les tiers-lieux se placent comme un rempart face au libéralisme et aux conséquences d'un capitalisme immobilier très puissant. Comme le dit Patrick Levy-Waitz sur France Inter⁶⁶ : *“les tiers-lieux s'opposent au libéralisme”. “Qu'il soit a minima des espaces communs, des ateliers mutualisés ou qu'il se systématisent dans une logique d'open source, tout tiers-lieu comprend une réflexion sur les communs, et une expérimentation de dispositifs brisant les réflexes concurrentiels du libéralisme économique.”*⁶⁷

Ils dynamisent tous, par leur programmation et leur rayonnement culturel, le territoire dans lequel ils sont ancrés et s'inscrivent dans les valeurs citées plus haut : mixité de publics, des usages, des disciplines, ancrage local et associatif et engagement politique prononcé.

Cette typologie ne se veut et ne peut en aucun cas être exhaustive tant les initiatives nouvelles, cachées, micro-local, en germe, inconnues, fermées au public fleurissent sur le territoire du Grand Paris. Néanmoins il est possible de parler des acteurs les plus influents et surtout de dresser une typologie qui regroupent assez d'imaginaires différents et de façon

⁶⁶ Fabrice Lextrait dans l'émission de France Inter du 28/07/2020, Thomas Chauvineau “le débat de midi”, *Les tiers-lieux peuvent-ils dynamiser l'économie ?*. [En ligne] Disponible : <https://www.franceinter.fr/emissions/le-debat-de-midi/le-debat-de-midi-28-juillet-2020> [Consulté en juillet 2020]

⁶⁷ Makery, *Tiers-lieu: enquête sur un objet encore bien flou (1/2)*. [En ligne] Publié le 10 octobre 2017 par Arnaud Idelon. Disponible : <https://www.makery.info/2017/10/10/tiers-lieu-enquete-sur-un-objet-encore-bien-flou-12/> [Consulté en mai 2020]

d'envisager ou de pratiquer le concept pour donner une idée plus claire de cet ensemble (et parfois de ces réseaux) particulièrement varié, parfois dur à saisir et à intégrer.

Les acteurs historiques

Plusieurs acteurs se démarquent donc dans l'ensemble géographique restreint que constitue le Grand Paris (contrairement à d'autres villes européennes comme Londres ou Berlin et même si le projet du Grand Paris vise justement à étendre cette superficie) mais particulièrement dense par les initiatives proposées et la diversité d'approches des lieux. Par leur portée, leur ancienneté et leur implantation sur leur territoire, ils représentent une partie intégrante du Grand Paris culturel actuel.

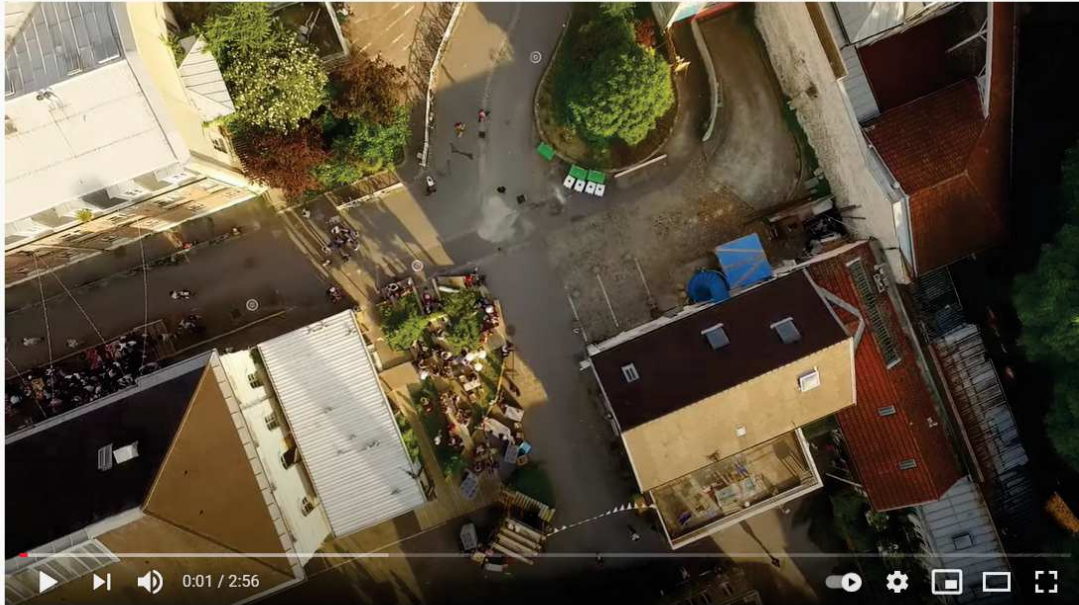
La figure du tiers-lieu culturel parisien par excellence reste les Grands Voisins. Sa taille et son emplacement sont en grande partie responsable de l'empreinte laissée chez les Parisiens. Situé en plein milieu du 14^e arrondissement (sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul) avec un espace de plus de 3 hectares occupés pendant 5 ans, les Grands Voisins sont considérés comme une référence en matière de tiers-lieux et d'adhésion au public. *“La friche des Grands Voisins aura popularisé le principe d'occupation temporaire et légale des bâtiments vacants”*⁶⁸. Elle aura également fait connaître une partie des acteurs du mouvement : Yes We Camp, Plateau Urbain et l'association Aurore qui travaillaient conjointement sur le projet. Deux agences d'urbanisme transitoire et une association d'hébergement d'urgence. Voilà qui permet de donner un premier aperçu du mouvement et des énonciateurs en présence. Il est intéressant d'observer ici que, même si l'enjeu était double, la vocation de cette friche était avant tout sociale dans le sens où le lieu était destiné en priorité aux personnes dans le besoin d'un hébergement d'urgence. C'est ce qui a motivé la Mairie à faire confiance à Aurore pour occuper le site en premier lieu. C'est dans son rapport au quartier, puis à la population de plus en plus large qui venait visiter les Grands Voisins qu'a naquit ensuite une programmation culturelle, une fois de plus pensée avec et pour les occupants, avec et pour les habitants du quartier. *“L'objectif était de parvenir à mixer les activités. La mairie du 14^e arrondissement voulait en parallèle ouvrir les 3,4 hectares du site au grand public”*⁶⁹ relate Simon Laisney de Plateau Urbain. Des repas à prix libre, des braderies

⁶⁸ Enlarge Your Paris, La friche des Grands Voisins fait le bilan de 5 ans d'occupation légale, par Manon Gayet. 22 septembre 2020 - Paris. [En ligne] Disponible : <https://www.enlargeyourparis.fr/societe/friche-grands-voisins-bilan> [Consulté en janvier 2021]

⁶⁹ Enlarge Your Paris, La friche des Grands Voisins fait le bilan de 5 ans d'occupation légale, par Manon Gayet. 22 septembre 2020 - Paris. [En ligne] Disponible : <https://www.enlargeyourparis.fr/societe/friche-grands-voisins-bilan> [Consulté en janvier 2021]

d'objets récupérés, des concerts de rap par des réfugiés ou des ateliers, des expositions, des bals, des bingos, etc... Tous restent unanimes sur la vocation du lieu *“Avec Yes We Camp, il s’agissait d’ouvrir un espace qui invite au partage et à la rencontre”* ; *“nous nous sommes donné pour but d’imaginer des lieux pour faire se rencontrer les publics qui n’ont pas l’habitude de se croiser.”* ; *“Nos objectifs partagés étaient de favoriser la mixité sociale et la solidarité, mais aussi d’encourager la création d’espaces communs pour faire se rencontrer le public, les personnes travaillant aux Grands Voisins et les résidents du centre d’hébergement d’urgence.”*. Un ancrage local puissant, une confiance de la part des pouvoirs publics, une fréquentation et un succès énormes ont permis aux Grands Voisins de rendre compte du mouvement des tiers-lieux culturels de manière claire et concrète à une grande partie du public parisien.





Poème visuel des Grands Voisins

9 883 vues • 30 juin 2016

👍 80 💬 1 ➦ PARTAGER ⚙️ ENREGISTRER ⋮

70

De l'autre côté du Grands Paris, au nord cette fois, se trouve le 6B, figure de proue culturelle pour tous les habitants de Saint-Denis et du nord-est de Paris où, là encore, l'ancrage local est une thématique centrale depuis plus de 15 ans. Fondé par Julien Beller en 2010, il est intéressant de noter que la configuration initiale est autre. Le 6B est né lui de la collaboration entre le promoteur immobilier Quartus et l'association 6B. C'est donc un partenariat associatif - privé qui est à l'origine de ce lieu. La vocation du 6B à elle tout de suite été culturelle. Le 6B a, comme les Grands Voisins, pour vocation de lutter contre le foncier, de mettre à disposition des espaces à prix abordable, mais pour les artistes cette fois : *“Depuis son ouverture en 2010, l'association met toute son énergie à proposer une culture à portée de tou.te.s, sur un territoire dynamique en pleine mutation urbaine.”*⁷¹. Une fois de plus la territorialisation de son action reste le cœur de l'approche du 6B. Il est intéressant de noter que l'impact territorial est inscrit, voire constitue le cœur de la première page de son rapport d'activité (de 2019). La part de fréquentation des visiteurs issus de Plaine Commune (*Plaine Commune Grand Paris regroupe Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse.*)⁷² est

⁷⁰ Poème visuel des Grands Voisins, Une production de La Nouvelle Imagerie. Réalisation - Elliot Viennot. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=3bGDQ7cgmVw&t=2s> [Consultée en mai 2020]

⁷¹ Le 6B. [En ligne] Disponible : <https://www.le6b.fr/> [Consulté en mars 2020]

⁷² Plaine Commune, *QUI SOMMES-NOUS ?*. [En ligne] Disponible : <https://plainecommune.fr/qui-sommes-nous/> [Consulté en mars 2020]

passée de 16 à 45% en 3 années (entre 2016 et 2019)⁷³. Le 6b se considère lui-même comme un “hotspot culturel du Grand Paris : Une cinquantaine d’événements ouverts au public sont organisés chaque année. Temps forts de la programmation du 6b, les Portes Ouvertes et la Fabrique à Rêves (FAR), ont accueilli jusqu’à 15 000 visiteurs. En favorisant l’émergence et la diffusion d’une offre culturelle alternative et à dimension métropolitaine, Le 6b contribue activement à la vitalité et au rayonnement culturel de Saint-Denis et de Plaine Commune, Territoire de Culture et de Création.”⁷⁴. La culture y occupe ici une place centrale et vient se constituer en tant que pourvoyeur de lien social, de mixité des publics et de redynamisation locale, culturelle et sociale.



75

Le nord du Grand Paris est un terrain assez fertile pour les tiers-lieux culturels. Plusieurs d’entre eux y sont implantés et exercent une influence grandissante sur les territoires qu’ils occupent. À Saint-Ouen Mains d’Oeuvres, et son association, qui se définit par un “Lieu indépendant de création et de diffusion” et qui porte pour objectif affiché de “de transmettre

⁷³ Rapport d’activité du 6B pour l’année 2019. [En ligne] Disponible : <https://www.le6b.fr/wp-content/uploads/2020/09/RA2019-le%CC%81ger.pdf> [Consulté en mars 2020]

⁷⁴ Rapport d’activité du 6B pour l’année 2019. [En ligne] Disponible : <https://www.le6b.fr/wp-content/uploads/2020/09/RA2019-le%CC%81ger.pdf> [Consulté en mars 2020]

⁷⁵ Le 6B. [En ligne] Disponible : <https://www.le6b.fr/> [Consulté en mars 2020]

la création à tou.te.s, de rendre la capacité d'imaginer, de ressentir et de créer notre société ensemble. À travers des expositions, concerts, spectacles, ateliers et rencontres pendant les processus de création et dans l'exploration de formes artistiques innovantes.”⁷⁶ Mains d'Oeuvres a plus de 20 ans d'expérience sur le territoire de Saint-Ouen dans lequel elle est implantée. Une fois de plus l'association met à disposition des espaces de travail pour les artistes et les porteurs de projets culturels. Mais ici, c'est la pédagogie est au cœur de son action car “Outre la mise à disposition d'un espace de travail, l'accompagnement des projets est au cœur du dispositif, en trouvant des solutions humaines et logistiques aux projets et créations, dans un esprit de participation et de mutualisation.”⁷⁷. On trouve chez Main d'Oeuvre une école de musique, des formations professionnelles et même “l'École des possibles, qui rassemble tous les cours d'arts visuels, de théâtre, de danse, de langue et de sport accueillis dans le lieu d'une école“. Tout ça autour d'une attractivité, d'une programmation et d'une fréquentation hors-norme pour un lieu à Saint-Ouen “350 événements par an, 40 000 usagers et de nombreuses découvertes artistiques, dont Herman Dune et Zombie Zombie ou encore les DJ et producteurs Arnaud Rebotini et Chloé”⁷⁸. Et plus que ça Main d'Oeuvre se définit également comme “un lieu pour l'imagination artistique et citoyenne”⁷⁹. Main d'Oeuvre se place véritablement comme un lieu de pédagogie, qu'elle soit culturelle, éducative ou politique et démocratique.

⁷⁶Mains d'Oeuvres, *Le lieu*. [En ligne] Disponible : <https://www.mainsdoeuvres.org/-Le-lieu-.html> [Consulté en avril 2020]

⁷⁷ Mains d'Oeuvres, *Le lieu*. [En ligne] Disponible : <https://www.mainsdoeuvres.org/-Le-lieu-.html> [Consulté en avril 2020]

⁷⁸ Libération. *Tiers-lieu. Saint-Ouen : un an après l'expulsion de la friche*, «Mains d'œuvres est sauvé !». Publié le 20 septembre 2020 à 19h54 par Annabelle Martella [En ligne] https://www.liberation.fr/culture/2020/09/20/saint-ouen-un-an-apres-l-expulsion-de-la-friche-mains-d-oeuvres-est-sauve_1800021/ [Consulté en janvier 2021]

⁷⁹ Page Facebook de Mains d'Oeuvres. Disponible : <https://www.facebook.com/mains.doeuvres/photos/pcb.3598486126849898/3598336226864888>



80

Une nouvelle génération de tiers-lieu culturel

Non loin de Mains d'Oeuvres se trouve la Station - Gare Des Mines. Située au croisement entre plusieurs zones aux populations et aux activités bien diverses La Station - Gare Des Mines est plus récente : c'est depuis 2015 que le collectif MU occupe cette "ancienne gare de charbon abandonnée" et en a fait un vivier culturel, à forte prédominance club et événementielle mais aux implications territoriales complexes. La Station est un épicode culturel entre Paris et sa banlieue car juchée au creux du périphérique, entre les habitants qui peuplent les logements sociaux du quartier avoisinant, en contact direct avec les réfugiés dont certains de leurs campements sont littéralement installés en face de l'entrée du lieu et à proximité directe d'une zone industrielle abritant les sièges sociaux de plusieurs grandes entreprises comme Veolia, Uber ou OFIS.

⁸⁰ Saint Ouen.fr. *Exposition-vente "Destin Scellé" à Mains d'Oeuvres*. [En ligne] Disponible : <https://www.saint-ouen.fr/actualites/photos/611-exposition-vente-destin-scelle-a-mains-d-oeuvres.html> [Consulté en mars 2021]



81

Le tiers-lieu culturel en réseau

Depuis 2006, Curry Vavart est un *“collectif artistique pluridisciplinaire qui organise et développe des espaces de vie, de création et d'activités partagées.”*⁸². Le collectif qui a occupé pendant de nombreuses années des lieux illégalement, sous forme de squats artistiques : *“Les opportunités étant peu nombreuses, et le foncier parisien, rare et cher, le Collectif Curry Vavart a d'abord développé ses projets en squattant – c'est-à-dire, en occupant sans droit ni titre - des espaces industriels désaffectés depuis plusieurs années, dans les 10e, 20e et 11e arrondissement de Paris. Ces activités ont toujours été accompagnées*

⁸¹ Timeout. La Station — Plein Air 2019 — 1er week-end. Par Rémi Morvan. Publié le jeudi 2 mai 2019. [En ligne] Disponible : <https://www.timeout.fr/paris/clubbing/la-station-plein-air-2019-1er-week-end> [Consulté en janvier 2021]

⁸² Curry Vavart. *Curry Vavart, c'est quoi ?* [En ligne] Disponible : <https://curry-vavart.com/presentation.htm?lang=fr-FR> [Consulté en mars 2021]

d'une volonté légale”⁸³. Vincent Prieur rappelait lors d’une table ronde en octobre 2020 le chemin parcouru pour satisfaire cette volonté légale inscrite sur sa jaquette de présentation : *“Grâce à une politique plutôt volontariste et le chemin qui a été fait pour les occupations temporaires, maintenant tout le monde pense aux Grands Voisins. On a pu bénéficier grâce à la Mairie de Paris et la SNCF de première convention d’occupation temporaire jusqu’à gérer aujourd’hui un petit équipement municipal de création contemporaine”*⁸⁴. Au-delà de son héritage du mouvement squat qui en fait un des acteurs historiquement les “moins institutionnalisés” de l’écosystème parisien, c’est véritablement son fonctionnement à part entière, constitué en réseau entre lieux et bénévoles engagés qui en fait sa particularité. Composé de plus de 4 000 adhérents, dont une soixantaine de membres actifs voire très actifs, son organisation repose sur une articulation entre un tissu salarial très réduit (2 - 3 salariés) et un engagement très fort des bénévoles, tous artistes, et qui disposent des sites. Car Curry Vavart s’articulent entre plusieurs sites : le Shakirail depuis 2011 , la Villa Belleville depuis 2015 et plusieurs temps : le Théâtre à Durée Indéterminée depuis 2018 et l’École à Bagnolet depuis 2019. Des dynamiques très forte de mutualisation, de transmission des savoirs, de don contre don sont à l’œuvre pour façonner cette organisation fructueuse : *“Nous avons un fonctionnement vraiment singulier car presque exclusivement bénévole : une petite équipe salarié pour l’administratif mais surtout 60-70 artistes bénévoles qui donnent de leur temps pour partager les lieux et accueillir des “usagers temporaires” artistes, porteurs de projets envers qui on a pas d’exigence en terme d’engagement associatif et qu’on accueille juste en soutien pour développer leur projet artistique. Il existe plein de modalités : mutualisation des outils pour les plasticiens par exemple, groupe de travail toute les semaines, chantiers de réflexion, décision prises au consensus et au consentement.”*⁸⁵ Un réseau riche et particulièrement actif de bénévoles engagés, mus par un désir de faire autour et ensemble : *“on a à coeur de partager ce qui s’y passe auprès des quartiers d’implantation, on un gros lien avec les acteurs associatifs, sociaux, éducatifs. L’idée est que ces lieux soient des ressources pour ces quartiers et qu’on puisse mettre a dispo les savoirs*

⁸³ Curry Vavart. *Curry Vavart, c’est quoi ?* [En ligne] Disponible : <https://curry-vavart.com/presentation.htm?lang=fr-FR> [Consulté en mars 2021]

⁸⁴ Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l’occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

⁸⁵ Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l’occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

fairs des artistes pour les quartiers, les habitants.”⁸⁶On remarquera qu’à aucun moment le collectif n’emploie le terme de tiers-lieu pour se définir mais tous les ingrédients sont présents dans la présentation du site : “*espace de travail ; espace de convivialité ; lieux de vie et de travail ; événements artistiques ; vie de quartier*”⁸⁷

CURRY VAVART

Accueil | Présentation | Lieux | Actualités | Espaces de travail | Réseaux | Membres | Presse | Media | Contact
 Le Théâtre de Verre | Albin Michel | Le Boeuf3 | Le Gros Belec | Le Shakirail | Le Meubles | Le Marchal | Pixérécourt | La Villa Belleville | Le Théâtre à Durée Indeterminée | L'École

Lieux

Lieux actuels

- Le Shakirail
- La Villa Belleville
- Le Théâtre à Durée Indeterminée
- L'École

Autres

- Portes ouvertes à La Chapelle

Lieux fermés

- Le Théâtre de Verre
- Albin Michel
- Le Boeuf3
- Le Gros Belec
- Le Meubles
- Pixérécourt
- Le Marchal

Accueil | Présentation | Lieux | Actualités | Espaces de travail | Réseaux | Membres | Presse | Media | Contact

Tous droits réservés © Curry Vavart - Coding: verot.net

88

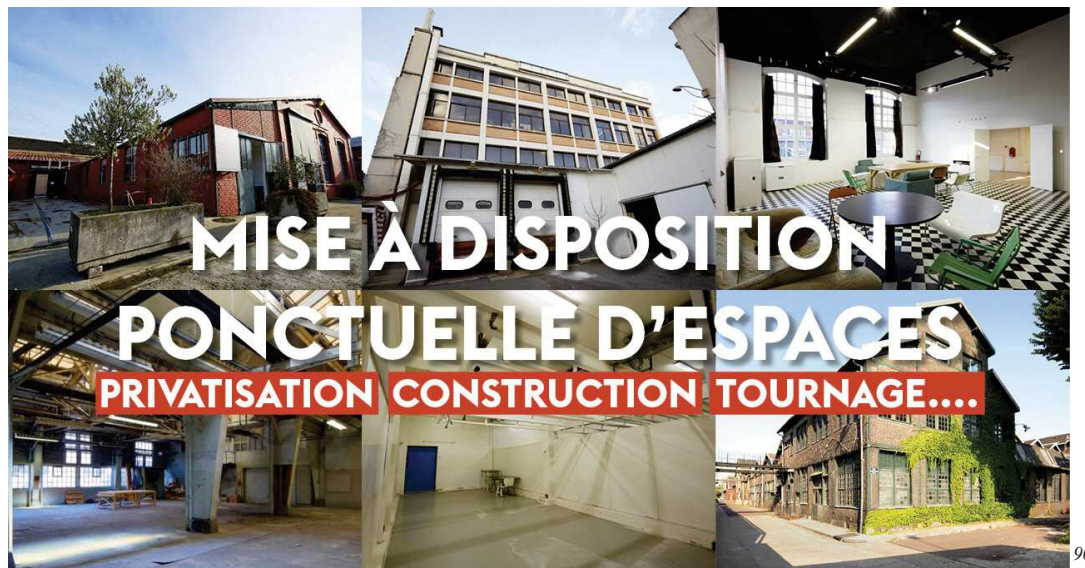
Un autre bon exemple de la formation de tiers-lieux culturels parisiens en réseau est Soukmachines. L'association compte 4 lieux, disséminés en proche banlieue parisienne : le Préavie au Pré-Saint-Gervais, l'Orfèverie à Saint-Denis, La Halle Papin à Pantin et plus récemment (depuis janvier 2021), Soukmachines occupe 6 étages de l'une des deux Tours Mercuriales : La Tour Levant. Fort de ses presque 1 000 adhérents, et d'une équipe composée de plus d'une dizaine de salariés, Soukmachines s'est formée il y a 15 ans à la suite d'un projet universitaire initialement pensé en terme événementiel. Yoann Till Dimet, son fondateur fut d'ailleurs le programmateur du 6B durant quelques années. Les soirées Soukmachines alliaient pluridisciplinarité artistique et occupation temporaire, le temps d'une nuit ou d'un week-end. En 2015, ils occupent pour la première fois un bâtiment de manière temporaire : le Pavillon du Docteur Pierre à Nanterre. C'est finalement au delà de l'événementiel et des événements pluridisciplinaires (guinguettes, soirées, festivals avec le

⁸⁶ Cululture Link, Table Ronde : “Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistique”, 21 octobre 2020

⁸⁷ Curry Vavart. *Curry Vavart, c'est quoi ?* [En ligne] Disponible : <https://curry-vavart.com/presentation.htm?lang=fr-FR> [Consulté en mars 2021]

⁸⁸ Curry Vavart. *Lieux*. [En ligne] Disponible : <https://curry-vavart.com/presentation.htm?lang=fr-FR> [Consulté en mars 2021]

Karnasouk) que Soukmaschine s’est trouvé une expertise en la réhabilitation de lieux innocupés pour les mettre à disposition aux associations, aux artistes, aux artisans, aux petites structures pour un prix défiant toute concurrence en terme de location d’espace de travail à Paris. Néanmoins là encore, le terme de tiers-lieu n’est absolument pas celui sous lequel l’association a construit et pérennisé ses valeurs. Dans un entretien avec Yoann Till-Dimet, le tiers-lieu relève pour lui de l’étiquette politique que d’autres acteurs en manque de valeurs prêchent haut et fort pour pallier un manque de sincérité. Pour lui l’accent doit être porté sur les acteurs qui incarnent les projets : *“C’est le collectif qui incarne le projet et devient l’interface physique du “tiers-lieu” au territoire. «Quand tu as un lieu, tu as une équipe et le lieu transpire ton équipe »*⁸⁹



Lorsque l’on parle de réseau de tiers-lieu, on ne peut pas ne pas citer Sinny Ooko : groupe d’entrepreneuriat culturel qui gère actuellement La Cité Fertile à Pantin, la Recyclerie dans le 18ème, le Pavillon des Canaux et le Bar à Bulles. Sinny Ooko revêt plus l’uniforme d’entrepreneur culturel dans le sens où le réseau est celui dont le chiffre d’affaires est le plus élevé et dont l’impact local est le moins mis en avant ou recherché. Sinny Ooko s’appuie sur le modèle du tiers-lieu pour proposer des formations à la conception d’un tiers-lieu sous l’égide de “Campus des Tiers-lieux”⁹¹ et qui se définit comme *“un incubateur de*

⁸⁹ Makery, *Tiers-lieu: enquête sur un objet encore bien flou (1/2)*. [En ligne] Publié le 10 octobre 2017 par Arnaud Idelon. Disponible : <https://www.makery.info/2017/10/10/tiers-lieu-enquete-sur-un-objet-encore-bien-flou-12/> [Consulté en mai 2020]

⁹⁰ Soukmachines. [En ligne] Disponible : <http://www.soukmachines.com/> . [Consulté en janvier 2021]

⁹¹ Campus des Tiers-lieux par Sinny Ooko. [En ligne] Disponible : <https://www.campusdestierslieux.com/> [Consulté en mars 2021]

tiers-lieux”⁹². Il est très intéressant de noter que dès la première page de son site, le campus des tiers-lieux cite Ray Oldenburg : “« *Espace intermédiaire entre le domicile et le travail, le tiers-lieu est un lieu hybride permettant les rencontres dans un cadre convivial et accessible, créateur de lien* »Ray Oldenburg*”⁹³. Lorsque l’on connaît les travaux d’Oldenburg et que l’on sait que ces travaux étaient d’abord axés sur les centres commerciaux, il est aisé de penser que l’implication est ici plus commerciale et que la sémantique du tiers-lieu revêt ici plus de l’argument marketing que de l’acceptation des valeurs prônées plus haut. Encore une fois le débat est ouvert sur l’authenticité d’un tiers-lieu mais la démarche formulée ici d’un modèle reproductible et les inspirations Oldenburgiennes restent en contradiction avec les logiques open-source ou associatives citées jusqu’à présent. Il n’en demeure pas moins que Sinny Ooko est un acteur influent au sein du Grand Paris des tiers-lieux culturels et que sa voix, souvent par le biais de Stéphane Vatinel, son fondateur, est conséquente auprès des décideurs mais également dans l’image que le public parisien se fait du tiers-lieu. Certains y déplorent ici la gentrification de certains quartiers et l’inadéquation de l’offre proposée par rapport à la population locale mais dont son fondateur ne se cache pas : “*La seconde, c’est ce modèle économique, reposant sur une certaine idée du capitalisme vert, qu’il défend aujourd’hui de plateaux radio en forums sur l’ingénierie culturelle*”⁹⁴. Le mot capitalisme apparaît pour beaucoup des acteurs historiques des tiers-lieux culturels comme un gros mot, surtout lorsqu’il est affilié à un mouvement dont le socle est avant tout associatif ou non institutionnalisé voire illégal. Des analogies qui ne sont devenues possibles qu’avec l’emploi du terme générique de tiers-lieu et qui crée et creuse le débat actuel autour de l’authenticité du tiers-lieu.

⁹² Campus des Tiers-lieux par Sinny Ooko. [En ligne] Disponible : <https://www.campusdestierslieux.com/> [Consulté en mars 2021]

⁹³ Campus des Tiers-lieux par Sinny Ooko. [En ligne] Disponible : <https://www.campusdestierslieux.com/> [Consulté en mars 2021]

⁹⁴ Libération. *Stéphane Vatinel, roi des tiers-lieux de la petite couronne*. Par Annabelle Martella, photo Samuel Kirszenbaum, publié le 12 décembre 2019 à 18h11. [En ligne] Disponible : https://www.liberation.fr/culture/2019/12/12/stephane-vatinel-roi-des-tiers-lieux-de-la-petite-couronne_1768886/ [Consulté en mars 2021]



95

Un autre acteur particulièrement intéressant en termes de public et potentiellement d'entrepreneuriat culturel est le Ground Control. Il se définit comme un *“un lieu de vie pluridisciplinaire, indépendant, qui occupe une place à part dans le paysage parisien.”*⁹⁶, le Ground Control a souvent été taxé de place de gentrification voire de *“bulle bobo au bord des rails”*⁹⁷. Ground Control appartient à la société Allô La lune, une agence de *“communication événementielle & ingénierie artistique”*⁹⁸ et pâtit de cette affiliation mais surtout de son manque d’ancrage envers le territoire dans lequel il est implanté qui reste la déterminante principale du tiers-lieu. Il a depuis opéré un virage fort en termes d’image puisque Ground Control a grandement développé son offre de production médiatique avec des podcasts, des conférences, des webinars, des tables rondes ce qui en fait un des tiers-lieux les plus orienté vers le média. On retrouve alors les idéaux de plateformes d’interactions

⁹⁵ Le Parisien. *Pantin : la Cité fertile rouvre ses portes... pour de bon.* Par Hélène Haus. Le 9 mai 2019 à 18h14. [En ligne] Disponible :

<https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/pantin-la-cite-fertile-rouvre-ses-portes-pour-de-bon-09-05-2019-8068848.php> [Consulté en mars 2020]

⁹⁶ Ground Control. [En ligne] Disponible : <https://www.groundcontrolparis.com/> [Consulté en mars 2020]

⁹⁷ Streetpress. *Ground Control, une bulle bobo au bord des rails.* 17/06/2015. [En ligne] Disponible : <https://www.streetpress.com/sujet/1434546865-ground-control-paris-18-rue-ordener> [Consulté en mars 2020]

⁹⁸ La Lune Rousse. [En ligne] Disponible : <http://www.lalun Rousse.com/> [Consulté en mars 2020]

originelles prônés par les tiers-lieux pour des gens qui utilisent alors le tiers-lieu ressource comme une plateforme. Idem vis à vis des autres acteurs du secteur pour lesquels Ground Control s'est placé en tant qu'initiateur de la Lettre ouverte des tiers-lieux culturels⁹⁹ citée plus haut, publiée en leur voix, sur leur site. Sans compter l'engagement politico-médiatique grandissant et mis en avant par le Ground Control depuis le premier confinement avec des initiatives solidaires présentées en avant garde de leur page d'accueil où le Ground Control *“s'engage pour lutter contre la précarité étudiante face à l'urgence de la situation aux côtés de Linkee et de la Communauté Écotable.”*¹⁰⁰



101

DOC! clôturé donc cette liste non exhaustive car c'est également l'un des derniers à s'être implanté sur le territoire. DOC! revêt l'apparat d'un tiers-lieu au sens originelle du terme puisqu'il est le résultat de l'institutionnalisation progressive d'un squat et se définit comme

⁹⁹Lettre ouverte des tiers-lieux culturels du Grand Paris : construisons ensemble et localement la résilience. 7 mai 2020. [En ligne] Disponible sur : <https://www.groundcontrolparis.com/wp-content/uploads/2020/05/Lettre-ouverte-Tiers-Lieux-Grand-Paris-1.pdf> [Consulté en juin 2020]

¹⁰⁰Ground Control. [En ligne] Disponible : <https://www.groundcontrolparis.com/> [Consulté en mars 2020]

¹⁰¹Ground Control. [En ligne] Disponible : <https://www.groundcontrolparis.com/> [Consulté en mars 2020]

“un espace de production artistique situé dans le 19e arrondissement de Paris.”¹⁰² L’emphase est donc ici mise sur la production artistique et l’accueil d’événements artistiques et culturels dont certains comme le FLIMM (Festival Libre du Moyen-Métrage) qui a la particularité de mettre en lumière une catégorie cinématographique qui n’est pas présente dans l’industrie classique. On retrouve ici la double jonction entre la mise en lumière de ce qui sort des sentiers culturels voire même du cinéma institutionnel et la construction de la programmation par l’appel à projets, propres aux tiers-lieux culturels. A noter également le questionnement des modes de gouvernances traditionnels de l’espace culturel : “Dans ce petit bout de ville au fonctionnement organique se mettent en place des formes de gestion et de gouvernance inédites. A l’instar des AG mensuelles, enlevées et sportives. (...) DOC est un laboratoire de formes nouvelles de gouvernance, au carrefour d’une réflexion sur les communs (ateliers mutualisés, travail collectif), de la communauté et de l’anarchisme.”¹⁰³



104

¹⁰² DOC! [En ligne] Disponible : <https://doc.work/> [Consulté en mars 2020]

¹⁰³ Makery. *Mi-squat, mi-lab, DOC est une parenthèse pirate dans la ville*. Publié le 17 novembre 2017 par Arnaud Idelon. [En ligne] Disponible :

<https://www.makery.info/2017/11/17/mi-squat-mi-lab-doc-est-une-parenthese-pirate-dans-la-ville/>

[Consulté en mars 2020]

¹⁰⁴ Ibid

2.4 La programmation culturelle de ces lieux et ses enjeux démocratiques

La programmation du FLIMM au DOC! est un bon point d'appui pour témoigner de l'importance de la programmation de la création de l'imaginaire d'un tiers-lieux culturels. En tant que lieu de culture et de production et de diffusion artistique, la programmation d'un tiers-lieu culturel est un vecteur puissant de son identité culturelle, des imaginaires auxquels il fait appel mais est aussi témoin de ses engagements politiques. La programmation est bien souvent le prolongement ou le pilier (en fonction de l'approche) de la représentation du lieu. La programmation est la voix culturelle par laquelle le lieu s'exprime, la façade par laquelle il apparaît au public et le déterminant principal du type de public qui va fréquenter le lieu. Elle est l'enjeu majeur de définition d'un lieu et participe de son rayonnement et de ses interactions avec les autres lieux. Sans rentrer dans une étude approfondie de chaque lieu (qui n'aurait en plus que peu lieu d'être au vu de la situation depuis 1 an et demi), nous pouvons remarquer que la typologie faite plus haut dépend également largement des choix de programmation des lieux que nous avons cités précédemment. Elle épouse les choix stratégiques des lieux. Ce n'est pas un hasard si La Station - Gare des Mines (affiliée au Collectif Mu) oriente sa programmation musicale vers la musique post-punk, expérimental, industrielle : *“ Pour venir ici, il faut être prêt à entendre de la musique brutaliste à trois heures du matin. C'est ce qu'on fait et personne ne gueule. Tu n'auras jamais aucun type pour venir coller le DJ en réclamant autre chose... Ici c'est rédhibitoire”*¹⁰⁵ et que sa programmation festive accueillait les soirées queer et gay : *“Les nouvelles fêtes sont inspirées par la culture queer, par essence ouverte aux lesbiennes, aux pédés, aux trans, aux hétéros. » Vrai. Aujourd'hui ce sont les collectifs LGBT, souvent invités à la Station Gare des Mines, qui mènent la danse et réinventent le clubbing sur des bases disons moins hétéronormées.”*¹⁰⁶ afin de répondre à l'image de safe space pour ces communautés que les acteurs de ce lieu mettent également en avant.

La programmation de ces lieux est également un bon moyen d'analyser le rapport de ces lieux à “l'underground”, qui vient parallèlement s'ajouter au succès plus populaire parfois

¹⁰⁵ Greenroom. La Station - Gare des Mines est-elle en train de réinventer la fête à Paris ? 29.06.2018 [En ligne] Disponible : <https://www.greenroom.fr/122765-ils-ont-invente-la-nouvelle-fete-dans-une-ancienne-gare-charbon/> [Consulté en mars 2021]

¹⁰⁶ Ibid

érigé sous la figure des bobos. Ces lieux puisent dans les imaginaires de l'underground, souvent rattachés à une certaine représentation des années 90-2000, des premières friches industrielles et des premières raves. *“Objectif : s’injecter aussi son shoot de nuit et d’underground.”*¹⁰⁷. Nous le disions plus haut, les tiers-lieux culturels puisent également leurs origines et leur imaginaire dans la culture rave et *“À travers le monde, la boîte de nuit continue de constituer un refuge pour la jeunesse, un espace de tolérance et de joie qui encourage l’expérimentation de son identité.”*¹⁰⁸.

Avec le même schéma et souvent les mêmes débats autour de l’authenticité, les tiers-lieux culturels attirent par leurs imaginaires qui côtoient l’effet de mode des lieux abandonnés, en formation ou en tout cas, hors des institutions. Ici aussi se propage le même phénomène d’institutionnalisation ou du moins de démocratisation rendant ce genre d’espaces plus répandus, et qui sait, moins authentiques?

Cette balance s’étend également dans le choix de se définir : contre l’institutionnalisation : *“Le 6B porte donc, depuis environ un an et demi, un projet de pérennisation (que Julien Beller différencie de l’institutionnalisation) : il entend devenir l’un des futurs grands hub culturels du Nord-Est parisien, où la mixité des usages serait la règle.”*¹⁰⁹ Ce jeu constant entre le refus de l’institutionnalisation mais l’appel à la reconnaissance est intéressant et symbolique de la relation entre les tiers-lieux et l’Etat. D’un côté les tiers-lieux revendiquent fièrement leur histoire (libertaire) et surtout leur fondement, en marge de l’Etat mais appellent dans le même temps à plus de reconnaissance, tandis que de l’autre côté l’Etat tente d’accompagner les tiers-lieux, souvent à la limite de l’institutionnalisation et tentent donc de profiter en même temps de l’aura culturelle et politique des tiers-lieux sur le territoire. C’est un jeu qui tantôt assure un semblant d’équilibre (même si l’Etat est en position de force) entre le off et l’institution mais qui, en même temps est un risque car d’autres acteurs aux prétentions moins locales viennent étouffer le paysage, voire même brouiller la vision de l’état dans les propositions disponibles.

¹⁰⁷ Ibid

¹⁰⁸ I-D Vice, *comment la culture rave a enchanté le monde moderne*, par Jeppe Ugelvig 27 Juin 2016, 1:20pm. [En ligne] Disponible : <https://i-d.vice.com/fr/article/59qa85/comment-la-culture-rave-a-enchant-le-monde-moderne> [Consulté en février 2021]

¹⁰⁹ DIOP Alexis, *Mémoire : Des usages de l'identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d'un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÔ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control*. 2018. p.112/158.

2.5 Entre différentes identités et un rapprochement commun dans l'unique case du "tiers-lieu culturel"

À force de promouvoir le tiers-lieu culturel, mais surtout en tentant à tout prix de l'institutionnaliser, ses évangélistes, soit publics, soit privés, ont tendance à détourner, voire à déformer ses valeurs initiales. Ces valeurs mêmes qui ont construit son succès.

C'est d'ailleurs ce que certains acteurs se sont engagés à proposer, de manière monétisée. L'agence Sinny Ooko propose des stages de création de tiers-lieux, comme si le modèle était reproductible : [Créer un tiers-lieu : comment se lancer quand on n'y connaît rien](#). Comme si le tiers-lieu était une marchandise, un commerce. Alors que le tiers-lieu, dans ses valeurs, ses actions et même son organisation, qu'elle soit juridique ou opérationnelle se revendique aux antipodes de ce modèle. Là s'opère un jeu entre des acteurs qui y voient une opportunité économique plus que viable, et sûrement à juste titre. Ce que l'Etat ne manque pas également de souligner dès les premières lignes de ses rapports : *"Ces lieux représentent un véritable potentiel de reconquête économique"*¹¹⁰. Mais ce qui se place aux antipodes des discours tenus par les acteurs historiques de ces lieux, aujourd'hui unanimement plébiscités par les pouvoirs publics. Nous parlions du rapport à l'utopie des tiers-lieux plus haut et là réside peut-être dans le rapport à la rente et au modèle économique que les acteurs historiques placent au second plan de leur action. Alors que pour l'Etat et les acteurs qui placent le modèle économique au centre de leur réflexion et de leur attention, cet élément est central. C'est donc bien, au-delà de la sémantique, une bataille politique qui se joue par média et médium interposé quant à la vocation première des tiers-lieux, culturels ou non. Dans le cas des tiers-lieux culturels, ils sont le catalyseur, le point de rencontre entre deux modèles de politiques culturelles qui s'affrontent, entre libéralisme et socialisme culturel. Il est tout de même intéressant de noter que ce sont les acteurs historiques, dont les initiatives se sont construits à travers le temps, et sans l'appui institutionnel qui commence à exister depuis quelques années, qui s'opposent à cette vision et tentent, par leurs moyens de défendre leur modèle qui n'est pas modélisable, car répondant à un besoin et non créant une offre, du tiers-lieu culturel.

¹¹⁰ Ministère de la cohésion avec les territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Dossier de Presse : *Fabriques de territoires. 80 premières labellisations*. 03 février 2020. [En ligne] https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/20200203_dp-tiers-lieux.pdf [Consulté en avril 2020]

En somme : *“Conscients de leur aura auprès des pouvoirs publics, certains tiers-lieux capitalisent sur leur identité et leur rayonnement local pour s’imposer comme des acteurs de poids à l’échelle de la ville, voire de la métropole. Réciproquement, du côté des villes de la petite couronne parisienne et de la région, encourager ces initiatives participe d’une stratégie de marketing territorial capitalisant sur l’attractivité et l’innovation des lieux en question. À la jonction de ces intérêts particuliers, se posent, d’une part, la question de la potentielle instrumentalisation politique des tiers-lieux et, d’autre part, celle du rôle qu’ils peuvent tenir dans la construction symbolique des territoires au sein desquels ils s’inscrivent. Après avoir identifié les parallèles entre les objectifs du 6B et de la Station-Gare des Mines et certaines prérogatives publiques décisives dans la zone du Grand Paris, telle que la diversification des publics, il conviendra d’analyser la façon dont pouvoirs publics et tiers-lieux interagissent pour poser les premiers jalons d’une construction symbolique du Grand Paris”*¹¹¹

¹¹¹ DIOP Alexis, Mémoire : *Des usages de l'identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d'un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÔ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control.* 2018. p.100/158.

Partie 3. Vers des tiers lieux culturels et citoyens plus démocratiques et autrement territorialisés ?

Le cas du TEP Ménilmontant

Les tiers-lieux culturels arborent le poids saillant du renouveau des politiques culturelles et le prolongement d'années de débat et de rapport de force entre accompagnement, institutionnalisation et contre-culture ou culture off. Par leur imprégnation profonde dans le débat public autour des politiques culturelles et du renouveau des initiatives citoyennes qui se les approprient, les tiers-lieux dépassent largement le plan de la culture pour se placer comme des véritables nouvelles fabriques de démocratie : *“L'analyse de l'intensité de cet intérêt culturel qui confine à la passion permet de comprendre la force de ces engagements. Il s'agit de chercher les fondements de cette passion, et notamment la manière dont l'intérêt culturel engage toute la vie de leurs protagonistes, dont il devient essentiel dans un sens existentiel. Les modes d'organisations, les pratiques et les projets artistiques qu'ils construisent, les sens qui leur sont associés relèvent largement d'un positionnement dans le monde, d'une volonté participative à des débats publics qui structurent la vie des individus et leur positionnement dans ce monde. La forme des lieux, leurs aménagements et leurs contenus renvoient ainsi à des manières originales d'appréhender la culture qui ne sauraient se comprendre sans la prise en compte d'une posture sur le monde.”*¹¹²

Plus que l'intérêt culturel, ces lieux sont des fabriques de l'intérêt général. Une œuvre exposée dans un des tiers-lieu dans lesquels j'ai pu me rendre titrait “Par manque d'intérêt général, demain est annulé”. Cette citation et sa mise en forme sont symbolique d'un mouvement qui, prenant ses origines dans la volonté de changer le rapport à la culture et de

¹¹² RAFFIN Fabrice, *L'initiative culturelle participative au cœur de la cité : les arts de la critique sociale et politique*. Culture & Musées Année 2004. Fait partie d'un numéro thématique : Fiches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ? (sous la direction de Emmanuelle Maunaye)
[En ligne] Disponible : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pumus_1766-2923_2004_num_4_1_1203.pdf
p. 57-74 [Consulté en avril 2021]

donner aux gens d'autres moyens de s'en saisir, c'est le rapport à la société et à l'autre qu'il vient questionner, et dont il vient interroger les possibles.

3.1. Retours sur les actuels discours d'accompagnement : le rôle des nouveaux évangélistes et des relais

Cette implication politique plus globale est portée par un faisceau d'acteurs particulièrement présent dans le sillage politique de la culture. Des fondateurs de tiers-lieux aux présidents d'associations publiques aux membres historiques du mouvement, les voix s'élèvent pour non seulement appréhender la culture autrement mais aussi promouvoir une nouvelle vision de la politique et de la démocratie. Le TILIOS (Tiers-lieux libres et open source) représente à ce titre une sorte d'entité politique qui revendique les implications démocratiques et citoyennes des tiers-lieux. La présence du manifeste des tiers-lieux comme pierre angulaire de cette approche sur le site Movilab (TILIOS) est symbolique de cette approche engagée. L'engagement est imprimé au plus profond des racines du tiers-lieu et s'inscrit naturellement jusque dans son manifeste : *“Car dans ses réflexions, ses processus, ses histoires et dans l'épreuve de ses limites, le Tiers-lieu est avant tout un projet politique. (...)”*¹¹³. Il dépasse son statut de lieu de production et de diffusion culturelle pour se revendiquer en tant que lieu ressource pour un nouvel idéal de société : *“La programmation n'est pas suffisante. Il est nécessaire de générer différents flux d'interactions entre les individus, entre les espaces, entre l'intérieur et l'extérieur.”*¹¹⁴, avec une ambition politique plus large, dont les implications dépassent celle de la culture pour venir se placer dans le champ politique : *“Le Tiers-Lieu vise à devenir un élément central du fonctionnement de la cité. Il participe de sa repolitisation.”*¹¹⁵. La repolitisation, enjeu central du tiers-lieux est d'ailleurs le titre de la thèse d'Antoine Burret sur la question dont le nom, sans équivoque, rappelle cette implication : *“Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service, Antoine Burret”*¹¹⁶

¹¹³ Movilab. Manifeste des tiers-lieux Open-source. V0.3. [En ligne] Disponible : <https://movilab.org/images/movilab/1/19/Manifeste-Tilios.pdf> (p.4) [Consulté en mars 2020]

¹¹⁴ Movilab. Manifeste des tiers-lieux Open-source. V0.3. [En ligne] Disponible : <https://movilab.org/images/movilab/1/19/Manifeste-Tilios.pdf> (p.4) [Consulté en mars 2020]

¹¹⁵ Movilab. Manifeste des tiers-lieux Open-source. V0.3. [En ligne] Disponible : <https://movilab.org/images/movilab/1/19/Manifeste-Tilios.pdf> (p.26) [Consulté en mars 2020]

¹¹⁶ BURRET Antoine, Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service. Sociologie. Université de Lyon, 2017. Français. ffNNT : 2017LYSE2001ff. fftel-01587759 [Consulté en février 2021]

Autre relais évangélisant dans le paysage des tiers-lieux culturels qui, à l'inverse du mouvement TILIOS de la mouvance des communs ou #commoners comme ils peuvent eux-même se nommer, Patrick Levy-Waitz lui est un acteur tout droit nommé de l'institution. Il se place comme un défenseur des tiers-lieux, par et pour l'Etat. Il est celui qui a remis le rapport Tiers-lieux Mission coworking à Julien Denormandie en 2018 et préside l'association France Tiers-lieux. Fort d'une reconnaissance par le paysage public et d'une présence aussi bien en ligne (3500 tweets pour 2500 abonnés) qu'en personne lorsque les conditions le permettent (invité lors des dernières tables rondes du forum Entreprendre dans la Culture 2020), il est également celui à qui on reproche de dresser un parallèle trop généralisant entre les tiers-lieux et les espaces de coworking. Plus généralement, il vient porter une voix encore intermédiaire entre l'État et les porteurs de projets. Il incarne également un interlocuteur à cheval entre les porteurs de projets qui relèvent plutôt de l'entrepreneuriat culturel et ceux qui découlent du paysage associatif. Il illustre en fait assez bien d'une part les difficultés que peut rencontrer l'Etat à tenter de regrouper les tiers-lieux sous le label, au risque de négliger les singularités de plusieurs d'entre eux, et d'autre part les tentatives répétées de faire communiquer plusieurs secteurs réfractaire à une certaine collaboration entre économie sociale, solidaire et tiers-lieux et entrepreneuriat culturel.

Ensuite ce sont les personnalités à la tête des projets les plus influents qui deviennent alors chacun de véritables évangélistes de leur modèle, plus que du tiers-lieu en général. On remarque que les avis divergent en faveur de l'utilisation ou nom du label mais le nom tiers-lieu demeure en général un argument marketing ou une caution en faveur des pouvoirs publics. Il serait même un gage communicationnel permettant à celui qui l'emploie de décupler la portée de sa voix, plus à même alors d'atteindre la puissance publique. Chaque porteur de projet apparaît de plus en plus présent dans le sillage médiatique, ce qui en fait de véritables influenceurs dans le domaine. Julien Beller (6B), Yoann Till-Dimet¹¹⁷ (Soukmachines), Stéphane Vatinel (La Cité Fertile), Fazette Bordage (Mains d'Oeuvres), chacun œuvre de sa présence et de son aura (de plus en plus en opposition avec la vision de Walter Benjamin) sur la scène médiatique pour faire valoir son modèle, ce qui revient souvent à faire valoir le modèle dans sa globalité. Surtout, ils incarnent tous la figure du leader emblématique et de d'une présence médiatique enchantée : *“Julien Beller, bâtisseur de*

¹¹⁷ Les Inrocks. *Soukmachines, une autre façon de penser les soirées parisiennes* par Service Style. Publié le 14 mars 2014 à 17h43. [En ligne] Disponible : <https://www.lesinrocks.com/actu/soukmachines-une-autre-facon-de-penser-les-soirees-parisiennes-68825-14-03-2014/> [Consulté en mars 2020]

rêves”¹¹⁸, “Stéphane Vatinel, roi des tiers-lieux de la petite couronne”¹¹⁹, “Fazette Bordage, créatrice de la première friche culturelle française”¹²⁰. Cette figure rappelle celle du leader que ce post de Yoann Duriaux sur le groupe Facebook (TILIOS) illustre parfaitement et dans sa globalité : “[Belles histoires] Je n'ai jamais cessé de le répéter chez les #Commoners, plus qu'ailleurs, NOUS avons besoin de réussites et de leaders ! A l'opposé du chef, le leader ne dicte pas, il ne dit pas ce qui est bien ou mal, il n'organise pas, il ne dit pas quel chemin prendre... il l'ouvre, tout simplement, "pour et avec le plus grand nombre".¹²¹

Certains y préféreront la figure du dictateur bienveillant qu'Antoine Burret retranscrit dans son premier ouvrage sur les tiers-lieux : “Le “dictateur bienveillant” a quant à lui, cette capacité de réunir, d'insuffler et de pousser les autres vers une vision” ou celle de leader que TILIOS oppose justement ¹²². D'autant plus en ce moment où les tiers-lieux culturels semblent être passés dans une nouvelle phase de promotion de ces valeurs démocratiques. La crise sanitaire et les confinements répétés ont permis de mettre en lumière l'efficacité, l'autonomie et la réactivité des tiers-lieux en matière de réponse humanitaire, sociale et locale à la crise. Dès juillet 2020, Patrick Levy-Waitz dans l'émission de Thomas Chauvineau “le débat” sur France Inter du 28/07/2020¹²³ expliquait que les tiers-lieux furent “les premiers à produire des masques (plus de 4 millions à l'époque)” pour répondre à la crise. Cette dimension et ce rapport au monde d'après, qu'on pourrait relier au rapport à l'utopie cité plus haut s'exprime également clairement dans la lettre ouverte des tiers-lieux culturels : “Pendant ce temps, dans la presse et sur la toile, on pense, on invente, on imagine “le monde d'après”. Aussi singuliers que nous soyons, nous pensons qu'il est urgent et impératif de nous unir pour parler d'une seule voix : LES TIERS-LIEUX SONT DÉJÀ LE MONDE D'APRÈS

¹¹⁸ Journal de Saint-Denis. Julien Beller, bâtisseur de rêves

Vendredi 25 mai 2012. [En ligne] Disponible :

<https://lejsd.com/content/julien-beller-b%C3%A2tisseur-de-r%C3%A4ves> [Consulté en mars 2020]

¹¹⁹ Libération. Stéphane Vatinel, roi des tiers-lieux de la petite couronne. Par Annabelle Martella, photo Samuel Kirszenbaum, publié le 12 décembre 2019 à 18h11. [En ligne] Disponible :

https://www.liberation.fr/culture/2019/12/12/stephane-vatinel-roi-des-tiers-lieux-de-la-petite-couronne_1768886/ [Consulté en mars 2021]

¹²⁰ La Main 9-3.0. “Ça existe depuis 40 ans !”, Fazette Bordage, créatrice de la première friche culturelle française. [En ligne] Disponible :

<https://lamain9-3-0.com/ca-existe-depuis-40-ans-fazette-bordage-creatrice-de-la-premiere-friche-culturelle-francaise/> [Consulté en mars 2020]

¹²¹ Groupe Facebook Tiers-lieux libres et open-sources. [En ligne] Disponible :

<https://www.facebook.com/groups/tilios/permalink/4049816051716534> (Post du 16 avril 2021 par Yoann Duriaux)

¹²² BURRET Antoine, *Tiers-lieux, et plus si affinités*. FYP éditions. 175 pages. 23/01/2015. p.151

¹²³ Fabrice Lextraire dans l'émission de France Inter du 28/07/2020, Thomas Chauvineau “le débat de midi”, *Les tiers-lieux peuvent-ils dynamiser l'économie ?*. [En ligne] Disponible :

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-debat-de-midi/le-debat-de-midi-28-juillet-2020> [Consulté en juillet 2020]

Ils proposent localement des modes de vie respectueux de l'environnement, solidaires, durables, à l'échelle de leur quartier ou de leur ville."¹²⁴

Tout cela repose sur une idée de développement endogène que Michel Lussault explique de la sorte : *“(L'idée de développement endogène) ...repose sur quelques principes simples. Il s'agit d'abord de refuser la primauté des régulations imposées par l'Etat, car elles sont impuissantes à enrayer un déclin qui pourrait mener à la disparition de communautés entières et de leurs habitats. On vise aussi à élargir les possibilités d'intervention par des acteurs locaux ; cela participe d'une volonté marquée d'empowerment, d'affirmation de la capacité d'agir des individus, spécialement ceux appartenant aux catégories les moins aisées et les moins dotées, et on reconnaît l'influence des conceptions anglophones. On entend également rendre maximale la mobilisation de ressources locales sous-estimées et laissées à l'abandon en raison même des mutations économiques. (...) “La non-innovation (...) la conservation d'un certain environnement construit peut devenir à nouveau un avantage économique”*¹²⁵. Cette idée de développement endogène rejoint surtout les valeurs d'autosuffisance voire de décroissance prônées par toute une classe politique qui s'oppose, comme les tiers-lieux, au libéralisme. Ces valeurs rejoignent des axes d'écologie, d'économie sociale et solidaire et d'initiatives citoyennes prônés hauts et fort.

Un engagement politico-démocratique qu'Antoine Burret explique de manière détaillée par leur racines conceptuelles historiques : *“Les racines philosophico-politiques des tiers-lieux. La prison panoptique de Jeremy Bentham, qui sert de métaphore au contrôle continu observé par les technologies informationnelles, est également l'expression d'une formule politique où le marché et la concurrence sont devenus un principe universel d'organisation. En prenant toute sa dimension avec l'avènement d'une économie du partage où l'individu se retrouve entrepreneur de soi et fait entrer dans la sphère marchande des activités qui en étaient exclues. Le panoptique se retrouve confronté à une profonde tendance à ne plus rien attendre de l'homme politique et de la supposée incarnation de l'intérêt général par les gouvernements. Une idéologie selon laquelle internet serait le meilleur moyen de se passer de l'Etat. Celle-ci matérialise par la création des services utiles aux personnes, qui*

¹²⁴Lettre ouverte des tiers-lieux culturels du Grand Paris : construisons ensemble et localement la résilience. 7 mai 2020. [En ligne] Disponible sur : <https://www.groundcontrolparis.com/wp-content/uploads/2020/05/Lettre-ouverte-Tiers-Lieux-Grand-Paris-1.pdf> [Consulté en juin 2020]

¹²⁵ LUSSAULT Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*. La Couleur des idées. 320 p. Editions du Seuil. Date de parution 02/02/2017. p.244

promouvent l'émancipation à toute forme de pouvoir et l'autonomie individuelle, les Bitcoins, Ethereum, Wikipédia, l'open source, le réseau Tor, ou encore les actions des Anonymous, de Julian Assange ou de Edward Snowden, font largement écho au créneau hérité des économistes Friedrich Hayek et Milton Friedman. Une forme de marché universel servi par l'ouverture, le partage des informations et à la contribution volontaire."¹²⁶ On y retrouve également les fondements des tensions qui agitent les défenseurs des tiers-lieux culturels, entre économie collaborative et entrepreneuriat personnel.

Il est une fois de plus intéressant que c'est déjà un prisme que l'on pouvait observer il y a de cela plus de 15 ans : *"A la stérilité immobile des institutions, les acteurs des associations veulent substituer leurs désirs mouvants, non fixés dans une forme, aléatoires et irrépressibles, parfois exubérants. Les pratiques culturelles et artistiques sont ici centrales. Mais les organisations qu'elles génèrent ont des enjeux bien plus larges. Elles sont par exemple des occasions d'expérimentation d'organisation du travail originales, des rapports sociaux, etc. Bref, la remise en question des institutions, la recherche d'alternatives en termes normatifs et de valeurs sociales, de projets de vie, passent par l'engagement et la réalisation culturelle."*¹²⁷

3.2. Territorialiser la culture aujourd'hui : des enjeux citoyens à la créativité démocratique

En somme, les tiers-lieux reterritorialisent non seulement la culture mais aussi l'engagement démocratique. Ils redonnent aux citoyens et l'initiative citoyenne une place de choix dans la construction d'un territoire, et donc d'une partie de la société. On peut représenter les choses en disant que : *"Dans la vision classique de création de la valeur dans le capitalisme industriel, la valeur est créée par les agents privés, le travail et le capital ; elle est alors accaparée par l'entreprise, qui rémunère ensuite les salariés. Cependant, dans la mesure où les acteurs du marché privé ne prennent pas en compte les externalités négatives (sur la*

¹²⁶ BURRET Antoine, *Tiers-lieux, et plus si affinités*. FYP éditions. 175 pages. 23/01/2015. p.17

¹²⁷ RAFFIN Fabrice, *L'initiative culturelle participative au cœur de la cité : les arts de la critique sociale et politique*. Culture & Musées Année 2004. Fait partie d'un numéro thématique : Fiches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ? (sous la direction de Emmanuelle Maunaye) [En ligne] Disponible : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pumus_1766-2923_2004_num_4_1_1203.pdf p. 57-74 [Consulté en avril 2021]

société ou l'environnement) générées par leurs transactions, la présence d'une institution extérieure faisant office de régulateur est nécessaire : il s'agit de l'Etat. Dans cette perspective, la société civile ne joue pas de rôle précis ou reconnu ; comme l'indique le vocabulaire qui lui est souvent associé, la société civile est reléguée au rang d'organisation "à but non lucratif" ou "non gouvernementale" La société civile est tout au plus une catégorie définie "en creux", jouant au mieux un rôle de médiateur dans le processus politique."¹²⁸

C'est autour de la culture et du territoire qu'il s'agit aujourd'hui de lier la créativité démocratique à la territorialisation de la culture. Fabrice Lextrait, qui a été le premier à rendre compte de modèle aux pouvoirs publics en 2001, s'exprimait encore en 2018 de cette manière : "C'est en associant des publics et des populations, en mixant des disciplines, en investissant des espaces publics, au sens habermassien, que les tiers-lieux révolutionnent nos sociétés." ¹²⁹ Les tiers-lieux replacent la culture mais surtout les citoyens au centre de leur propre territoire. Ils sont un outil pour les populations d'appropriation de leurs propres espaces de vie, et souvent de leurs espaces publics. Ils redéfinissent le rapport des citoyens avec l'espace, en créant de nouveaux territoires de démocratie : *les tiers-lieux ont non seulement la capacité de devenir le noyau des futurs réseaux créatifs métropolitains, mais également celui de pratiques citoyennes innovantes. Ils pourraient par exemple accueillir des débats sur les projets urbains dont les tiers-lieux sont le symptôme – et qui, au demeurant, concernent directement les populations locales. Ces rendez-vous sont imaginés comme des concertations inclusives associant les porteurs de projet, les urbanistes, les promoteurs, les élus et le grand public. Ils pourraient également être l'occasion de discuter des incidences environnementales de tels projets.*¹³⁰

Et dans l'autre sens, par le biais de la culture ils sont des outils de rayonnement pour les villes, les métropoles et en particulier ici pour les banlieues parisiennes : "Dans la perspective du Grand Paris, les ancrages du 6B et de la Station-Gare des Mines revêtent une fonction politique stratégique : situés à des points transitoires décisifs, où sont attendues

¹²⁸ CORIAT Benjamin (dir.), 2015, *Le retour des communs : la crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 297 pages. p.154

¹²⁹ *Tiers-lieu, un modèle à suivre*, L'Observatoire, la revue des politiques culturelles. p.27 Entretien avec Fabrice Lextrait

¹³⁰ DIOP Alexis, Mémoire : *Des usages de l'identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d'un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÔ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control*. 2018. p.120-121/158.

d'importantes mutations démographiques et urbaines, les deux lieux capitalisent d'ailleurs sur leur capacité d'expérimentation locale et leur connaissance de terrain pour se faire entendre dans le débat public. Parallèlement, les collectivités voient en ces espaces le terreau de nouveaux récits collectifs et l'occasion de faire rayonner leur territoire à l'échelle métropolitaine ou régionale. Dans ce jeu croisé, où chacun semble trouver son intérêt, les enjeux d'influence sont centraux : tandis que l'objectif est avant tout électoral du côté des politiques, celui des tiers-lieu ressemble à une quête de soft power territorial."¹³¹

En ce sens le cas du 6B est assez représentatif : d'une initiative associative culturelle et d'un partenariat associatif - privé né il y a plus de 15 ans autour d'un lieu culturel expérimental est en train de se construire un véritable hub culturel du Grand Paris avec pour projet le rachat du bâtiment par ses occupants et visiteurs autour du projet 6Bcoop: *"Afin de pérenniser son action en faveur du développement du quartier et de continuer à favoriser l'émergence et la diffusion d'une offre culturelle alternative à dimension métropolitaine, le 6b se dote de cette SCIC pour permettre l'implication des différents partenaires dans la gouvernance de son projet et d'amorcer le processus d'achat et de réhabilitation du bâtiment.*"¹³² Nous sommes donc bien dans la logique d'appropriation par la culture, les initiatives associatives et la société civile d'espaces propres à la ville.

3.3 Le regard des porteurs de projet : entre illusion et désillusion, adaptation et propositions inédites ? Focus sur le TEP Ménilmontant

Des initiatives qui sont emblématiques sur les transformations des tiers-lieux en termes d'organisation et d'initiative se détachent le TEP Ménilmontant. La particularité du TEP Ménilmontant est que cette fois-ci les porteurs de projets ne sont autres que les habitants du quartier eux-mêmes. Les tiers-lieux culturels restaient jusqu'alors des initiatives initiées par des porteurs de projets culturels, associatifs, et parfois privés, avec pour but un ancrage local

¹³¹ DIOP Alexis, Mémoire : *Des usages de l'identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d'un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÔ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control.* 2018. p.120-121/158.

¹³² 6Bcoop. Le projet. [En ligne] Disponible : <https://www.le6bcoop.fr/le-projet-1> [Consulté en avril 2020]

dans le quartier pour les habitants. Ici ce sont les habitants eux-mêmes qui se sont saisis de ce terrain vague qui fait face au Père Lachaise : *“Le lieu existe depuis les années 1940 en tant que terrain sportif. En 2011, la ville de Paris et Paris-Habitat (le principal bailleur social de la capitale) ont un nouveau projet pour cet espace : un immeuble de 85 logements sur neuf étages, ainsi qu’une déchetterie. En 2016, les travaux débutent. Les installations de sport puis les jardins associatifs voisins sont détruits. Très vite, les riverains émettent des doutes sur le projet. Des affiches fleurissent sur les grilles qui entourent le TEP. En avril 2019, de riverains et des militants se mobilisent pour bloquer des travaux. « On est carrément venu sur le terrain pour bloquer les engins de chantier » raconte Ginger, l’une des plus anciennes militantes. Le 5 mai, les habitants et les associations investissent les lieux. Le 29 mai, François Vauglin, le maire socialiste du XI^e arrondissement de Paris annonce la suspension du projet¹³³.”*

Une initiative qui témoigne de l’appropriation du mode d’action par la société civile. Par le biais des appels à projets, à initiatives répétés et l’impact du mouvement tiers-lieu sur le territoire du Grand Paris ici, cette initiative laisse à penser que certains citoyens sont plus au fait, et surtout se sentent plus légitime d’investir le territoire qui est le leur. Il témoigne également de la volonté d’une partie des citoyens de se rassembler : *“Si, comme le note Y. Grafmeyer (1994), « les lieux peuvent servir de support », ils apparaissent aussi comme « des opérateurs plus ou moins efficaces pour entretenir la cohérence et la cohésion d’un groupe ». « La cohérence connote plutôt la similitude des situations et pratiques ; la cohésion, les diverses formes de solidarité et la référence à un même ensemble de valeurs et de normes. ¹³⁴ “L’engagement constitue ici une forme de regain de la cohésion d’un quartier. Le terrain (T.E.P) en est le catalyseur. Et plus que ça, il constitue alors une véritable force politique, en dehors de l’institution, capable de redessiner la politique d’un quartier et de poser un rapport de force nouveau face aux partis politiques traditionnels : *“Nous ne sommes pas des adeptes du passage en force », précise le maire (PS) du XI^e qui se garde cependant de parler d’abandon pur et simple du projet. « En tout cas, il ne se fera pas dans le format prévu »,**

¹³³ Surla2. *Le TEP Ménilmontant, un lieu pour remettre du vert à Paris* par Quentin Meunier.

Décembre 2019 [En ligne] Disponible :

<https://www.surla2.fr/2019/12/12/tep-menilmontant-remettre-du-vert-a-paris/> [Consulté en mars 2021]

¹³⁴ RAFFIN Fabrice, *L’initiative culturelle participative au cœur de la cité : les arts de la critique sociale et politique*. Culture & Musées Année 2004. Fait partie d’un numéro thématique : Fiches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l’art ? (sous la direction de Emmanuelle Maunaye) [En ligne] Disponible : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pumus_1766-2923_2004_num_4_1_1203.pdf p. 57-74 [Consulté en avril 2021]

*conclut-il.*¹³⁵ Ce qui n'empêche pas certains partis de tenter aussi d'en tirer parti : *“La précision n'empêche pas les élus Verts ou Danielle Simonnet de crier victoire et de se féliciter du succès de la « mobilisation citoyenne ».*¹³⁶

Il permet également d'une autre manière de rappeler aux élus locaux les sujets et les enjeux, chers aux citoyens d'un territoire, ici l'écologie : *“Ces derniers ont fait du cas du TEP Ménilmontant un symbole de la lutte contre la « bétonisation » de la capitale.”*¹³⁷. Une fois de plus, le tiers-lieu permet de renouveler les formes d'interactions entre société civile et pouvoirs publics. Il permet la cohésion et l'interaction autour d'une valeur centrale : celle de l'appropriation et de l'investissement d'un territoire.

Fort de leur succès sur le plan des politiques culturelles, le mouvement tiers-lieu poursuit donc son évolution en ligne directe avec ses origines politiques, démocratiques et citoyennes. Plus que des lieux de culture, ils incarnent aujourd'hui des nouveaux lieux d'expérimentation de la démocratie et d'engagement politique. Ils questionnent le rôle de l'Etat dans ses choix stratégiques quant à la modification du territoire. Ils replacent les citoyens au cœur du processus d'appropriation de l'espace public. Ils dressent également de nouveaux ponts entre les pouvoirs publics et la société civile qui leur permet une interaction nouvelle et un rapport de force rééquilibré. Les tiers-lieux constituent alors en quelque sorte une nouvelle force politique, incarnée par des acteurs présents médiatiquement et de plus en plus influents lorsqu'il s'agit de politique territoriale. Les tiers-lieux culturels sont encore une fois : *“ce que plusieurs générations d'artistes, d'acteurs culturels et des mouvements de la société civile essaient de défendre comme des enjeux politiques et sociétaux essentiels”*¹³⁸.

Plus que ça : *“Ces lieux sont ouverts sur le monde qui les entoure et montrent qu'il est possible de construire une ville différente. Souvent de façon plus respectueuse de*

¹³⁵ Le Parisien. *Paris : le projet immobilier du TEP Ménilmontant remis en cause* [En ligne] Disponible : <https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-le-projet-immobilier-du-tep-menilmontant-remis-en-cause-29-05-2019-8082687.php> [Consulté en janvier 2020]

¹³⁶ Le Parisien. *Paris : le projet immobilier du TEP Ménilmontant remis en cause* [En ligne] Disponible : <https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-le-projet-immobilier-du-tep-menilmontant-remis-en-cause-29-05-2019-8082687.php> [Consulté en janvier 2020]

¹³⁷ Le Parisien. *Paris : le projet immobilier du TEP Ménilmontant remis en cause* [En ligne] Disponible : <https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-le-projet-immobilier-du-tep-menilmontant-remis-en-cause-29-05-2019-8082687.php> [Consulté en janvier 2020]

¹³⁸ Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l'occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]

l'environnement dans le contexte d'une prise de conscience des enjeux écologiques, avec une exigence d'éthique à plusieurs niveaux, que ce soit à l'intérieur des organisations (...) ou dans leurs échanges avec leur environnement. »¹³⁹

¹³⁹ Enlarge Your Paris. *Il faut poétiser le Grand Paris*. Par Olivier Le Gal, David Georges-François et Arnaud Idelon. 16 mai 2018. [En ligne] Disponible : <https://www.enlargeyourparis.fr/societe/il-faut-poetiser-le-grand-paris-collectif-mu> [Consulté en avril 2020]

Conclusion

Le tiers-lieu reste donc un objet conceptuel compliqué à saisir tant il se définit par sa mixité. Les usages, les publics, les modes d'organisation, les acteurs, les valeurs et les implications qu'il occupe représente un faisceau particulièrement vaste qu'il est souvent compliqué de saisir, que ce soit dans son entièreté ou au sein de typologies. Son occupation de terrains conceptuels inconnus ou laissés vacants jusqu'alors et sa capacité à créer de nouveaux concepts sont également des variables qui en font un concept encore plus mouvant. Sa mouvance conceptuelle crée un objet polymorphe où tout un faisceau d'acteurs tente, chacun à leur manière, d'en aiguïser les contours à sa guise.

Pourtant, il puise ses origines dans divers mouvements d'origines libertaires plus ou moins radicaux. Des prémices d'internet aux mouvements politiques libertaires radicaux des années 90 jusqu'à aujourd'hui, le tiers-lieu serait la version 2.0 et en voie d'institutionnalisation des mouvements squats ou friches dont il puise aujourd'hui beaucoup dans ses imaginaires. Il entretient un rapport étroit avec son époque, sur laquelle il construit ses outils et ses modes d'actions ou d'organisation et en particulier avec les capacités infinies que permettent les réseaux et les communautés numériques. Il se place en tant que tel comme une jonction entre le numérique et l'individu, permettant des ponts entre la technologie et les interactions humaines. Il exprime un rapport nouveau à l'inconnu, à l'utopie et à la société future, dans toutes les zones d'ombres qu'elle contient. Il redessine également les contours de politiques culturelles territoriales vers un ancrage local, dynamique et interactif de la programmation culturelle.

Le tiers-lieu culturel est loin d'être un objet nouveau et sa labellisation catalyse aujourd'hui la prise en compte de multiples enjeux, déjà exprimés auparavant, mais revendiqué par un tissu moins palpable et plus fin d'acteurs plus isolés. Il constitue un nouvel outil politique au service de la société civile et en contre-balance des pouvoirs publics qui tentent depuis de saisir toutes les opportunités qu'il crée. Il est le symbole d'un dialogue pas toujours évident entre les réalités de la société civile et les aspirations stratégiques en termes de politiques culturelles et territoriales des pouvoirs publics. Il témoigne aussi du rapport de force croissant entre deux visions de la société qui progressivement s'opposent. Par son implication culturelle, il redessine les contours des politiques culturelles tout en s'inscrivant comme le prolongement des formules interactives mises en place par les pouvoirs publics depuis des

dizaines d'années. Il représente aujourd'hui un nouvel outil au service d'une démocratie plus interactive, locale et active. Il sert également de bulles d'expérimentation où s'essayent les penseurs et les makers. Il permet au jeu démocratique une respiration tant il propose des espaces laboratoires qui permettent de penser la société en s'affranchissant des contraintes habituelles (temps, argent, obligation de résultat). Il replace également le pouvoir démocratique au cœur des projets portés directement par les habitants, et non plus seulement par l'indirect des responsables politiques.

BIBLIOGRAPHIE

TIERS-LIEUX GÉNÉRIQUES

Ouvrages

- BURRET Antoine, *Tiers-lieux, et plus si affinités*. FYP éditions. 175 pages. 23/01/2015. p.72

Thèse

- BURRET Antoine, Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service. Sociologie. Université de Lyon, 2017. Français. Sous la direction de Gilles Herreros. Soutenue le 20-01-2017 à Lyon , dans le cadre de École doctorale Sciences sociales (Lyon) , en partenariat avec Centre Max Weber (Bron, Rhône ; Saint-Étienne) (équipe de recherche) , Université Lumière (Lyon) (établissement opérateur d'inscription) et de MEPS- Centre Max Weber (laboratoire)

Podcasts

- Fabrice Lextraire dans l'émission de France Inter du 28/07/2020, Thomas Chauvineau "le débat de midi", *Les tiers-lieux peuvent-ils dynamiser l'économie ?*. [En ligne] Disponible : <https://www.franceinter.fr/emissions/le-debat-de-midi/le-debat-de-midi-28-juillet-2020> [Consulté en juillet 2020]

Articles

- Le Petit Bleu d'Agence, *Tiers-lieux, à chacun sa définition*, publié le 06/04/2021. [En ligne] <https://www.petitbleu.fr/2021/04/06/tiers-lieux-a-chacun-sa-definition-9471147.php> [Consulté en mars 2021]
- Makery, *Tiers-lieu: enquête sur un objet encore bien flou (1/2)*. [En ligne] Publié le 10 octobre 2017 par Arnaud Idelon. Disponible : <https://www.makery.info/2017/10/10/tiers-lieu-enquete-sur-un-objet-encore-bien-flou-12/> [Consulté en mai 2020]
- Profession spectacle, le Mag : *Tiers-lieux ou l'art de la faire à l'envers*. Publié par Michel Simonot le 16 Nov, 2019. [En ligne] Disponible : <https://www.profession-spectacle.com/tiers-lieux-ou-l-art-de-la-faire-a-lenvers/#:~:text=Les%20tiers%20lieux%20sont%20des,de%20la%20politique%20culturelle%20publique.> [Consulté en septembre 2020]
- The Conversation, *Tiers lieux, de quoi parle-t-on exactement ?* 12 mars 2019, 22:05 CET [En ligne] Disponible : <http://theconversation.com/tiers-lieux-de-quoi-parle-t-on-exactement-113135> [Consulté en avril 2021]

- *Tiers-lieu, un modèle à suivre*, L'Observatoire, la revue des politiques culturelles. p.27 Entretien avec Fabrice Lextrait
- AD Magazine. *Les tiers-lieux, des nouveaux espaces pour faire la ville de demain* : <https://www.admagazine.fr/maison-et-objet-2020/diaporama/les-tiers-lieux-des-nouveaux-espaces-pour-faire-la-ville-de-demain/59227>

TIERS-LIEUX CULTURELS

Tables Rondes

- Table-ronde - Tiers-lieux culturels et résidences artistiques. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l'occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]
- Table-ronde - La culture dans les tiers-lieux ou les tiers-lieux culturels ?. Rencontre organisée le 21 octobre 2020, à l'occasion du forum "Entreprendre dans la Culture" organisé par le ministère de la Culture. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=PuUbxGDqIDs> [Consultée en janvier 2021]
- Forum entreprendre dans la culture, du 19 au 23 octobre 2020, *Les temps forts en vidéo*. [En ligne] Disponible : <https://forumentreprendreculture.culture.gouv.fr/a-la-une/forum-2020-les-temps-forts-en-vidéo> . [Consulté en février 2021]

Podcast

- France Culture. 14/10/2019. *Les "tiers lieux" culturels, un avenir qu'on insulte ?* <https://www.franceculture.fr/emissions/la-theorie/la-transition-culturelle-du-lundi-14-octobre-2019>

Articles

- Lettre ouverte des tiers-lieux culturels du Grand Paris : construisons ensemble et localement la résilience. 7 mai 2020. [En ligne] Disponible sur : <https://www.groundcontrolparis.com/wp-content/uploads/2020/05/Lettre-ouverte-Tiers-Lieux-Grand-Paris-1.pdf> [Consulté en juin 2020]
- Enlarge Your Paris, La friche des Grands Voisins fait le bilan de 5 ans d'occupation légale, par Manon Gayet. 22 septembre 2020 - Paris. [En ligne] Disponible : <https://www.enlargeyourparis.fr/societe/friche-grands-voisins-bilan> [Consulté en janvier 2021]
- IDELON Arnaud, Appel des indépendants, *Manifeste des structures culturelles et indépendantes*. [En ligne] Disponible : <https://appeldesindependants.fr/manifeste/> [Consulté en décembre 2020] p.45

- Slate, *Ground Control: pour la SNCF, la nouvelle vie du rail passe par les hipsters*, par Jean-Laurent Cassely. 22 mai 2017 à 7h55. [En ligne] Disponible : <http://www.slate.fr/story/125754/sncf-nouvelle-vie-du-rail-hipsters> [Consulté en mars 2021]
- Poème visuel des Grands Voisins, Une production de La Nouvelle Imagerie. Réalisation - Elliot Viennot. [En ligne] Disponible : <https://www.youtube.com/watch?v=3bGDQ7cgmVw&t=2s> [Consultée en mai 2020]
- Le 6B. [En ligne] Disponible : <https://www.le6b.fr/> [Consulté en mars 2020]
- *Rapport d'activité du 6B pour l'année 2019*. [En ligne] Disponible : <https://www.le6b.fr/wp-content/uploads/2020/09/RA2019-le%CC%81ger.pdf> [Consulté en mars 2020]
- Mains d'Oeuvres, *Le lieu*. [En ligne] Disponible : <https://www.mainsdoeuvres.org/-Le-lieu-.html> [Consulté en avril 2020]
- Libération. *Tiers-lieu. Saint-Ouen : un an après l'expulsion de la friche*, «Mains d'œuvres est sauvé !». Publié le 20 septembre 2020 à 19h54 par Annabelle Martella [En ligne] https://www.liberation.fr/culture/2020/09/20/saint-ouen-un-an-apres-l-expulsion-de-la-friche-mains-d-oeuvres-est-sauve_1800021/ [Consulté en janvier 2021]
- Page Facebook de Mains d'Oeuvres. Disponible : <https://www.facebook.com/mains.doeuvres/photos/pcb.3598486126849898/3598336226864888>
- Saint Ouen.fr. *Exposition-vente "Destin Scellé" à Mains d'Oeuvres*. [En ligne] Disponible : <https://www.saint-ouen.fr/actualites/photos/611-exposition-vente-destin-scelle-a-main-s-d-oeuvres.html> [Consulté en mars 2021]
- Timeout. *La Station — Plein Air 2019 — 1er week-end*. Par Rémi Morvan. Publié le jeudi 2 mai 2019. [En ligne] Disponible : <https://www.timeout.fr/paris/clubbing/la-station-plein-air-2019-1er-week-end> [Consulté en janvier 2021]
- Curry Vavart. *Curry Vavart, c'est quoi ?* [En ligne] Disponible : <https://curry-vavart.com/presentation.htm?lang=fr-FR> [Consulté en mars 2021]
- Curry Vavart. *Lieux*. [En ligne] Disponible : <https://curry-vavart.com/presentation.htm?lang=fr-FR> [Consulté en mars 2021]
- Soukmachines. [En ligne] Disponible : <http://www.soukmachines.com/> . [Consulté en janvier 2021]
- Libération. *Stéphane Vatinel, roi des tiers-lieux de la petite couronne*. Par Annabelle Martella, photo Samuel Kirszenbaum, publié le 12 décembre 2019 à 18h11. [En ligne] Disponible : https://www.liberation.fr/culture/2019/12/12/stephane-vatinel-roi-des-tiers-lieux-de-la-petite-couronne_1768886/ [Consulté en mars 2021]
- Le Parisien. *Pantin : la Cité fertile rouvre ses portes... pour de bon*. Par Hélène Haus. Le 9 mai 2019 à 18h14. [En ligne] Disponible : <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/pantin-la-cite-fertile-rouvre-ses-portes-pour-de-bon-09-05-2019-8068848.php> [Consulté en mars 2020]
- Streetpress. *Ground Control, une bulle bobo au bord des rails*. 17/06/2015. [En ligne] Disponible : <https://www.streetpress.com/sujet/1434546865-ground-control-paris-18-rue-ordener> [Consulté en mars 2020]
- La Lune Rousse. [En ligne] Disponible : <http://www.lalunerousse.com/> [Consulté en mars 2020]

- DOC! [En ligne] Disponible : <https://doc.work/> [Consulté en mars 2020]
- Makery. *Mi-squat, mi-lab, DOC est une parenthèse pirate dans la ville*. Publié le 17 novembre 2017 par Arnaud Idelon. [En ligne] Disponible : <https://www.makery.info/2017/11/17/mi-squat-mi-lab-doc-est-une-parenthese-pirate-dans-la-ville/> [Consulté en mars 2020]
- Greenroom. *La Station - Gare des Mines est-elle en train de réinventer la fête à Paris ?* 29.06.2018 [En ligne] Disponible : <https://www.greenroom.fr/122765-ils-ont-invente-la-nouvelle-fete-dans-une-ancienne-gare-charbon/> [Consulté en mars 2021]
- Fraap - Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens. *Le Wonder/Fortin*. <http://www.fraap.org/article733.html>
- Paris Nord Est. *Imaginons Paris : La Gare des Mines devient la Station* : https://paris-nord-est.imaginons.paris/sites/default/files/station_invitation.pdf
- Campus de Tiers-lieux. *Créer un tiers-lieux comment se lancer quand on n'y connaît rien* : https://www.campusdestierslieux.com/wp-content/uploads/2020/04/Cre%CC%81er-un-tiers-lieu--comment-se-lancer-quand-on-n%E2%80%99y-connai%CC%82t-rien-Sortir-Grand-Paris-Te%CC%81e%CC%81rama.fr_.pdf

Dossier

- Campus des Tiers-lieux. *Dossier : Premier incubateur de tiers-lieux culturels en France* : <https://www.campusdestierslieux.com/wp-content/uploads/2019/06/0.Site-Dossier-Campus-des-Tiers-Lieux-SinnyOoko-.pdf>

LE GRAND PARIS

Mémoire

- DIOP Alexis, *Mémoire : Des usages de l'identité alternative par les nouveaux lieux culturels du Grand Paris : stratégies de positionnement au sein d'un marché en cours de structuration. Une étude basée sur les cas du Shakirail, du FDP, de la Station-Gare des Mines, de SALÔ, du 6B, des Grands Voisins et du Ground Control*. 2018. p.101/158.

Rapport

- MAIRIE DU 1ER ARRONDISSEMENT, 75001 PARIS. *Projet « Tout Paris », Budget Participatif 2017* [En ligne] Disponible : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=474> [Consulté en février 2021]
- *Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur la zone d'aménagement concerté (ZAC) « Gare des Mines – Fillettes » (75)* :

http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/190515_zac_gare_des_mines_fillettes_75_-_delibere_cle06c61e.pdf

- Ville de Paris. Projet d'aménagement Gare des Mines - Fillettes. *Compte-rendu de la réunion publique de restitution du 14 février 2019* :
<https://www.api-site.paris.fr/paris/public/2019%2F3%2FGare%20des%20Mines%20CR%20RP%2020190214.pdf>

Articles

- Le Monde, *Urbanisme à Paris : fini le « règne de la voiture, du bitume et du béton »*
Par Emeline Cazi. [En ligne] Publié le 05 octobre 2020 à 10h49 - Mis à jour le 06 octobre 2020 à 08h23. Disponible :
https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/10/05/urbanisme-a-paris-fini-le-regne-de-la-voiture-du-bitume-et-du-beton_6054790_3234.html?fbclid=IwAR2X2oFy1PO50bPAsyN2xgXJnxTkyMHu0yfcxZL9KclF7zZkl29Rds4M_wM [Consulté en décembre 2020]
- Les Echos, *Seine-Saint-Denis : l'écoquartier de la gare de Pantin prévu pour 2028*.
Par
Loana Berbedj. Publié le 12 janv. 2021 à 18:00. [En ligne] Disponible :
<https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/seine-saint-denis-lecoquartier-de-la-gare-de-pantin-prevu-pour-2028-1280411> [Consulté en février 2021]
- Plaine Commune, *QUI SOMMES-NOUS ?*. [En ligne] Disponible :
<https://plainecommune.fr/qui-sommes-nous/> [Consulté en mars 2020]
- Vitry94. *Lieux de culture autonomes : Vitry à la conquête des friches*. Publiée le 27 septembre 2018.
<https://www.vitry94.fr/actualites/fiche/lieux-de-culture-autonomes-vitry-a-la-conquete-des-friches/>
- Ile de France. *Soutien régional à l'urbanisme transitoire*. Publié le 21 janvier 2020.
<https://www.iledefrance.fr/le-soutien-regional-lurbanisme-transitoire>
- Télérama. *Les 25 lieux qui vont relancer la culture dans le Grand Paris cet été* :
<https://www.telerama.fr/sortir/voici-les-30-lieux-culturels-qui-vont-faire-bouger-le-grand-paris-en-2020,n6545407.php>
- APUR. *Grand Paris Express et tiers-lieux culturels* :
https://www.apur.org/sites/default/files/documents/grand_paris_express_lieux_culturels_synthese.pdf

TERRITOIRE

Ouvrages

- ALAUX Christophe, SERVAL Sarah, ZELLER Christelle, *Le marketing territorial des Petits et Moyens Territoires : identité, image et relations*, Gestion et management public, 2015/4 (Volume 4 / n° 2), p. 61-78

- LUSSAULT Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*. Editions du Seuil. La Couleur des idées. 320 p. Date de parution 02/02/2017. p.42-43

Mémoire

- CARCENAC Elodie, Mémoire : *Les lieux émergents culturels en faveur d'un tourisme durable : évolution, valeurs et expériences. Focus sur les potentialités de dynamisation de l'Occitanie à travers ces nouveaux espaces : le projet d'ouverture du village. Les Plantiers au tourisme durable*. Novembre 2020.

Rapport

- Rapport Mission Coworking - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Rapport 2018. [En ligne] Disponible sur : <http://s3files.fondation-ta.org.s3.amazonaws.com/Rapport%20Mission%20Coworking%20-%20Faire%20ensemble%20pour%20mieux%20vivre%20ensemble.pdf> [Consulté en mars 2020]
- Ministère de la cohésion avec les territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Dossier de Presse : *Fabriques de territoires. 80 premières labellisations*. 03 février 2020. [En ligne] https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/20200203_dp-tiers-lieux.pdf [Consulté en avril 2020]
- APUR - Atelier Parisien d'Urbanisme. [En ligne] Disponible : <https://www.apur.org/fr> [Consulté en mars 2021]

Thèses

- AUBOIN Nicolas. *L' institutionnalisation des espaces artistiques déterritorialisés : de la construction de nouveaux mondes de l'art à la transformation des modes d'action publique*. Sous la direction de Jean-Claude Moisdon et de Frédéric Kletz. Soutenue en 2009, à Paris 10 en cotutelle avec l'Ecole des Mines de Paris (Mines ParisTech) , en partenariat avec École nationale supérieure des mines (Paris) (autre partenaire)

Articles

- Slate. *Ce que les friches urbaines disent de nous*. <https://www.slate.fr/story/167420/friches-urbaines-age-des-possibles>
- Enlarge Your Paris. *Les friches sont-elles les agents doubles de la gentrification ?* <http://enlargeyourparis.blogs.liberation.fr/2018/02/11/friches-sont-elles-les-agent-doubles-de-la-gentrification/>
- Ville Hybride. Accueil : <http://villehybride.fr/>
- Télérama. *Grand Paris : à la découverte des friches, tiers lieux et autres lieux culturels* :

<https://www.telerama.fr/sortir/grand-paris-a-la-decouverte-des-friches,-tiers-lieux-et-autres-lieux-culturels.n6567589.php>

- Institut Paris Région. *Travailler autrement. À la découverte des tiers lieux franciliens* : <https://www.institutparisregion.fr/economie/emploi/travailler-autrement.html>
- Institut Paris Région. *Les tiers-lieux de nouveaux espaces pour travailler autrement* : <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/les-tiers-lieux-de-nouveaux-espaces-pour-travailler-autrement.html>

LES COMMUNS

Ouvrages

- CORIAT Benjamin (dir.), 2015, *Le retour des communs : la crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 297 pages. p.154

Articles

- Communiqué de presse de la Fondation Nobel : (en) « *The Sveriges Riksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel 2009 - Elinor Ostrom, Oliver E. Williamson* » [archive], Académie royale des sciences de Suède, 12 octobre 2009

DÉMOCRATIE & NUMÉRIQUE

Ouvrages

- BERREBI-HOFFMANN Isabelle, LALLEMENT Michel, BUREAU Marie-Christine. *Makers, Enquête sur les laboratoires du changement social*, Editions Seuil, 352 pages, Date de parution 19/04/2018, p.26
- CARDON Dominique Cardon, *La démocratie Internet. Promesses et limites*, 102 p. Seuil, coll. « La république des idées », 2010, p.67
- LALLEMENT Michel, *L'Âge du faire. Hacking, travail, anarchie*. Editions Seuil. La Couleur des idées. Date de parution 22/01/2015. 448 pages

Plateformes

- P2P Foundation. Home Page : <https://p2pfoundation.net/>
- Movilab. L'encyclopédie libre et vivante des Tiers Lieux : <https://movilab.org/wiki/Accueil>
- Groupe Facebook Tiers-lieux libres et open-sources. [En ligne] Disponible : <https://www.facebook.com/groups/tilios/permalink/4049816051716534> (Post du 16 avril 2021 par Yoann Duriaux)

CULTURE, CONTRE CULTURE & ART

Ouvrages

- BEY Hakim, *TAZ Zone Autonome Temporaire*. 01/04/2013. 86 pages. Première édition française, mai 1997, Éditions de l'Éclat, Paris. p.16
- GROGAN Emmett, Ringolevio. *L'échappée*. Traduit de l'anglais (États-Unis) par Frank Reichert. 2015

Articles

- RAFFIN Fabrice, *L'initiative culturelle participative au cœur de la cité : les arts de la critique sociale et politique*. Culture & Musées Année 2004. Fait partie d'un numéro thématique : Friches, squats et autres lieux : les nouveaux territoires de l'art ? (sous la direction de Emmanuelle Maunaye)
[En ligne] Disponible :
https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pumus_1766-2923_2004_num_4_1_1203.pdf p. 57-74 [Consulté en avril 2021]
- I-D Vice, *comment la culture rave a enchanté le monde moderne*, par Jeppe Ugelvig 27 Juin 2016, 1:20pm. [En ligne] Disponible :
<https://i-d.vice.com/fr/article/59ga85/comment-la-culture-rave-a-enchant-le-monde-moderne> [Consulté en février 2021]
- Espaces en friche, des lieux dédiés à l'expérimentation et à la création culturelle. Ghyslaine Thorion p. 114-126.
<https://journals.openedition.org/communicationorganisation/3280>
- Libération. Tribune. *Les friches artistiques et culturelles participent à la culture pour tous*.
https://www.liberation.fr/debats/2019/11/29/les-friches-artistiques-et-culturelles-participent-a-la-culture-pour-tous_1766106?fbclid=IwAR2KVxtQj-WQ8X7Qwa62NCTE1ZQi8oT66PBU2j8dmZ6Q2hS_1wjJ6NejSWU

ANNEXE - LISTE DES ENTRETIENS

- Entretien avec Anne Leroy, responsable communication chez Plateau Urbain
- Entretien avec Yoann Till-Dimet, fondateur de Soukmachines

ANNEXES

ANNEXE N°1 - Manifeste des Tiers-lieux culturels - Movilab.org

Source :

[https://movilab.org/wiki/Le_manifeste_des_Tiers_Lieux#:~:text=Le%20Manifeste%20des%20Tiers%2DLieux%20\(open%20source\)%20est%20une,nombre%20ses%20\(10\)%20valeurs.](https://movilab.org/wiki/Le_manifeste_des_Tiers_Lieux#:~:text=Le%20Manifeste%20des%20Tiers%2DLieux%20(open%20source)%20est%20une,nombre%20ses%20(10)%20valeurs.)



Le Tiers-Lieu est un bien commun révélé, délimité, entretenu par et avec un collectif

Le Tiers-Lieu est une démarche collective. Bien que généralement institué par un groupe d'individus restreint et identifiable, le Tiers-Lieu ne peut se déployer s'il n'est pas porté par un collectif élargi qui participe, met de l'énergie et le fait vivre au quotidien. Ainsi le Tiers-Lieu va répondre à ses critères, à ses intérêts, à ses attentes, à ses talents.

Ce collectif est généralement composé d'individus qualifiés qui ne parviennent pas à s'exprimer pleinement dans une structure organisationnelle classique. Le Tiers-Lieu constitue un cadre d'action pour reconfigurer un système de valeurs qui ne leur semble plus fonctionnel. Des individus se réunissent autour d'une problématique. Ils se l'approprient, recherchent et produisent des solutions. Tout un chacun peut intégrer ce collectif car il n'y a pas de barrière à l'entrée mais une conscience collective qui incite à une démarche commune.

Le Tiers-Lieu va ainsi évoluer en fonction des différentes oscillations du collectif comme un ensemble organique et intelligent. Si des divergences peuvent apparaître entre les individualités, les désaccords ne sont pas résolus par un consensus imposé. Dans un Tiers-Lieu, le collectif évolue dans une dialectique entre collaboration et démarche individuelle. Les problèmes sont dépliés, discutés. Les interactions sont facilitées par une forme de bienveillance nécessaire à la recherche permanente de solutions. Chacun peut déployer sa volonté sans entraver les autres volontés.

Car le Tiers-Lieu est un bien commun. Les savoirs et les biens en sont le patrimoine dont chacun peut disposer. Mais chaque individu ne réagit pas de la même manière dans un collectif. Une attention toute particulière est ainsi portée à la préservation d'un équilibre entre contribution et rétribution. Que ce soit de manière symbolique, informationnelle ou matérielle.

La notion de collectif dépasse également le cadre du Tiers-Lieu par la documentation des initiatives. Une forme de cahier des charges reprenant les différentes étapes de conception des projets peut être réalisée. Ces savoirs sont ensuite mis à la disposition de tout un chacun sur une plateforme en ligne dédiée. Ils peuvent être utilisés largement et améliorés progressivement. Par ce biais, les Tiers-Lieux participent à la construction d'objet social indifféremment de leurs territoires d'applications.



Sur un territoire identifié, le Tiers-Lieu est une interface ouverte et indépendante permettant l'interconnexion ainsi que le partage de biens et de savoirs.

Bien qu'introduite pour faire référence à une typologie d'endroits neutre dans lesquels des individus se rencontrent et interagissent de manière informelle, le terme Tiers-Lieu, est aujourd'hui largement utilisé pour évoquer certains types de structures permettant l'apparition d'innovation. La particularité de ces structures réside dans leurs gestions collectives et dans leurs approches transdisciplinaires. Les espaces de travail collaboratifs, les laboratoires ouverts de fabrication et tous les lieux où des individus peuvent se rencontrer et collaborer sont ainsi englobés sous le terme de Tiers-Lieu. Mais ces initiatives ne sont que le résultat visible d'une dynamique plus vaste. La forme sous laquelle le Tiers-Lieu se matérialise dépend du collectif qui le porte et du territoire qui l'accueille. En effet, au delà d'être une structure instituée, le Tiers-Lieu est une manière d'articuler les différentes ressources d'un territoire afin de générer de nouvelles valeurs.

Ainsi, si certaines structures se constituent entièrement autour du Tiers-Lieu, il est également possible de le limiter à une portion d'un espace. Une université, une mairie, une entreprise ou tout espace délimité peut intégrer à ses composantes spécifiques un Tiers-Lieu. De la même manière, une pépinière d'entreprise, une co-propriété, un restaurant ou même certains espaces publics peuvent se constituer comme Tiers-Lieu. Ils peuvent être permanents ou éphémères, il n'y a pas de limitation, à partir du moment où l'espace rend possible et entretient la notion de Tiers.

Cela peut se faire en intégrant une interface indépendante et ouverte permettant l'interconnexion ainsi que le partage d'informations et de biens. Cette interface peut prendre la forme d'un environnement de travail. Des machines, des outils peuvent être mis à disposition, cependant le Tiers-Lieu ne se résume pas à son aspect matériel.

La notion de Tiers réside dans le processus qui va permettre aux individus de s'approprier cette interface. De la mettre en mouvement. Un échange continu est à provoquer car les rencontres improbables ne peuvent se décréter. La programmation n'est pas suffisante. Il est nécessaire de générer différents flux d'interactions entre les individus, entre les espaces, entre l'intérieur et l'extérieur. En ce sens la posture d'animateur est de la responsabilité de tous, et cela même si un individu peut-être désigné à ce rôle. Sans cette médiation, l'espace est une coquille vide. à la construction d'objet social indifféremment de leurs territoires d'applications.



Le Tiers-Lieu favorise l'apparition de réseaux distribués d'acteurs en préservant un **équilibre permanent entre individu et collectif**, entre temps de travail et temps d'échange.

Afin de préserver la pérennité du Tiers-Lieu et l'efficacité de chacun, le collectif développe une forme organisationnelle spécifique. Les individualités du collectif se reconnaissent dans une démarche commune. Ils partagent des pratiques et des expériences. Ils partagent également un espace, un système d'information. De ce fait une confiance mutuelle s'installe autour de la préservation du Tiers-Lieu.

Un code de déontologie formel ou informel permet de respecter les singularités de chacun tout en préservant les intérêts du tout. Sur les questions de confidentialité et de propriété intellectuelle, il existe un secret des affaires inhérent aux activités au sein du Tiers-Lieu. Les idées, les concepts, les plans etc, ne sont pas utilisés sans consentement préalable orale ou par le biais d'une licence appropriée. Pour préserver la qualité des relations, chaque individu participe au développement des autres selon ses propres moyens, tant en service rendu qu'en tarif préférentiels. Lorsqu'un membre rencontre un problème, des explorations sont entreprises par le collectif pour résoudre le problème. Si plusieurs membres du collectif constatent qu'ils développent en parallèle un projet similaire une tentative de coopération est généralement proposée ou une délimitation de leurs champs d'activité respectifs.

Cet équilibre se retrouve également dans le mode de gouvernance. La gestion et le développement du Tiers-Lieu ainsi que la mise à jour des conditions de participation relèvent de la responsabilité de la structure juridique qui porte l'initiative. Toutefois, les membres du collectif soumettent leurs suggestions et sur certains segments co-construisent les règles. Chacun est responsable de ses actes mais le collectif est intégré comme partie prenante dans ses activités.

Ce système organisationnel distribué se retrouve autant dans certaines communautés moyenâgeuses que dans les manières dont Internet s'est développé. Il est question de préserver un équilibre entre l'espace et le groupe de personne associé. Entre les règles imposées et la participation de chacun. Entre responsabilité collective et responsabilité individuelle. Entre temps d'échange et temps de travail. Entre théorie et pratique. Entre travail individuel et travail collectif. Le Tiers-Lieu se développe ainsi. Il est capable de s'adapter, de se modifier lui-même dans un perpétuel ajustement avec la réalité. Il évolue organiquement, par l'intelligence collective.



ANNEXE N°2 - Lettre ouverte des tiers-lieux culturels

Source :

<https://www.groundcontrolparis.com/wp-content/uploads/2020/05/Lettre-ouverte-Tiers-Lieux-Grand-Paris-1.pdf>

Lettre ouverte des tiers-lieux culturels du Grand Paris : construisons ensemble et localement la résilience

**Les tiers-lieux culturels du Grand Paris, unis et solidaires face à la crise sanitaire, pour
construire ensemble la société d'après le 11 mai.**

**lieux de curiosité,
lieux hors normes,
lieux ouverts,
lieux écolos,
lieux vivants,
lieux alternatifs,
lieux d'événements,
lieux de création,
lieux de culture et d'agriculture,
lieux de partage,
lieux à la mode,
lieux d'accueil,
lieux de résidence,
lieux de résistance,
lieux de construction,
lieux de fêtes,
lieux de travail,
lieux de solidarité,
lieux de convivialité,
lieux de commerce,
lieux d'échanges,
lieux retapés, recyclés, réhabilités,
lieux de rencontres,
les tiers-lieux culturels partagent la foi, l'enthousiasme et l'énergie de changer le monde.**

NOUS SOMMES

Le 6B (Saint-Denis), La Cité Fertile (Pantin), Les Cinq Toits (Paris 16), La Clef Revival (Paris 6), La Constellation (Paris 2), Le Collectif Curry Vavart (Paris 18 - Paris 20), Grands Voisins (Paris 14), Ground Control (Paris 12), Ici Montreuil (Montreuil), Igor (Paris 18), Maïf Social Club (Paris 3), Maison Marceau (Paris 8), Maison Montreuil (Montreuil), La Marbrerie (Montreuil), La Mine (Arcueil), La PADAF (Antony), Le Pavillon des Canaux (Paris 19), Le Onzième Lieu (Paris 11), La REcyclerie (Paris 18), La Station - Gare des Mines (Paris 18), Vive les Groues (Nanterre 92).

Cette lettre ouverte émane de quelques acteurs du Grand Paris dans le cadre d'une démarche de proximité. Nous appelons de nos vœux à ce qu'il soit élargi à tous les tiers-lieux culturels pour que chacun.e se mobilise dans la construction locale de la résilience.

Vous souhaitez vous y associer,
écrivez-nous à tierslieuxculturelsgrandparis@gmail.com

ANNEXE N°3 - Mission Coworking – Faire ensemble pour mieux vivre ensemble

Source :

<https://www.groundcontrolparis.com/wp-content/uploads/2020/05/Lettre-ouverte-Tiers-Lieux-Grand-Paris-1.pdf>

Tiers lieux : une opportunité d'avenir pour les territoires

Des Hauts de France à l'Ariège, de l'agglomération lyonnaise à la périphérie bordelaise, des monts du Cantal au plateau du Vercors, cette mission gouvernementale a découvert une réalité grandissante ancrée dans les territoires de France, une vitalité d'espaces collectifs d'un nouveau genre qui suscitent des dynamiques variées, chacun avec son identité et sa spécificité.

Dans un cadre résolument participatif, l'objectif était de cerner au plus près du terrain, une réalité éparse et spontanée, et d'estimer si l'émergence de ces tiers lieux pouvait constituer un remède au double abandon territorial – industriel et numérique. On le sait bien : sans numérique, il n'y a pas d'activité. Ces infrastructures emportent le travail. Et dans ces conditions, la phase d'innovation dans laquelle l'humanité est entrée constitue une formidable opportunité pour les territoires à conditions que chacun puisse y accéder.

Au cours des six derniers mois, nous avons donc parcouru des milliers de kilomètres et visité plusieurs dizaines de tiers lieux, rencontré des entrepreneurs, makers, fabmanagers, facilitateurs, happiness ou scrum managers, développeurs, superconnecteurs, télétravailleurs... qui sont aujourd'hui les explorateurs des révolutions du travail et les inventeurs des métiers de demain. Et nous avons deux questions en tête : À quoi correspond ce phénomène des tiers lieux ? À quelles conditions nos territoires ruraux et villes moyennes sont-ils susceptibles de les voir se développer ?



ETAT DES LIEUX

À l'issue de notre tour de France des tiers lieux, nous avons dressé quatre grands constats qui modifient notre vision des territoires et de celles et ceux qui les animent avec inventivité, enthousiasme, efficacité et une capacité remarquable à rassembler.

• Premier constat, si le mouvement des tiers lieux est avant-gardiste, il n'est pas pour autant le phénomène alternatif, marginal, et peu significatif que nous imaginions. Nous en avons dénombré plus de 1800...

• Deuxième constat, ces tiers lieux sont hybrides et multiformes, ils se caractérisent par une étonnante diversité. Partout, même si cela se traduit de manière inégale avec un niveau de maturité différent, les tiers lieux portent des dynamiques économiques et sociales et s'avèrent certainement plus structurants pour leur territoire d'implantation, et pour l'ensemble du territoire français, que nous l'avions imaginé.

• Troisième constat, les tiers lieux nous sont clairement apparus comme des points de convergence qui préfigurent les nouvelles manières de travailler, explorent les voies de la créativité et de l'innovation, épousent les besoins de la jeunesse, intéressent et irriguent les entreprises. Dans les tiers lieux, on hybride les activités et on croise les compétences. Des actifs qui ne se côtoyaient pas ou peu - salariés, entrepreneurs, travailleurs indépendants, artisans... - se retrouvent. Mais c'est aussi un phénomène beaucoup plus puissant qui transforme la société en profondeur : c'est « l'âge du

Faire » et la révolution de la « société ap prenable ». C'est le royaume des « makers », des adeptes du « test and learn » et du « learning by doing ». Quand, dans l'espace collectif d'un territoire périurbain, on mutualise des machines, on produit des objets en travaillant de la matière, on permet à des personnes qui n'en n'avaient pas la possibilité, de travailler le bois, le fer, le verre etc., on recrée de l'activité certes, mais surtout, il se passe quelque chose de nouveau. Des métiers en transition sont relancés et se mêlent aux autres. Un agriculteur parle avec un designer, un charpentier avec un architecte, un maçon travaille avec un graphiste et un jeune de quartier fréquente un ingénieur électronicien...

Cette hybridation des activités et des publics réconcilie la tête et les mains, tout en créant de la mixité. L'esprit des Lumières a fait naître une société intellectuelle, dominée par les idées, et dont le modèle était le savoir universitaire, auquel tout le monde n'a pas accès. Avec l'arrivée du numérique s'ouvre une société du « faire » qui rebat les cartes en représentant contact avec le réel. Il est désormais possible pour tous de faire des choses, ensemble.

• Quatrième constat : en contribuant à développer des activités de proximité et à encourager les circuits courts, le partage et la réutilisation des ressources, le recyclage et la frugalité, ces espaces collectifs possèdent aussi les bases d'un nouveau monde où la transition écologique se trouve de fait, accélérée par la transition numérique en cours. Dans la foulée, et par nécessité, ils réinventent le lien entre public et privé en proposant de nouveaux modèles de coopération et des modalités partenariales inédites.



Les tiers lieux

Les tiers lieux sont des espaces physiques ou virtuels de rencontres entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Ils permettent les rencontres informelles et favorisent la créativité issue des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la convivialité et l'accessibilité. Chaque tiers lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais tous favorisent la créativité, l'initiative et le partage, et de plus en plus l'activité économique.

COWORKING

Un type d'organisation du travail qui regroupe à la fois un espace de travail partagé, mais aussi une communauté de coworkers, c'est-à-dire de travailleurs encourageant l'échange, l'ouverture et la collaboration.

FABLAB

(abréviation de Fabrication laboratory) une plate-forme ouverte de création et de prototypage d'objets physiques, « intelligents » ou non. Il regroupe un ensemble de machines à commande numérique de niveau professionnel, mais standards et peu coûteuses.

MAKERSPACE

Il regroupe savoir-faire numériques (community manager, web designer, roboticien, etc.), artisans (menuisiers, stylistes, créateurs de bijoux, miroquiers, etc.) et artistiques (street artistes, plasticiens, sculpteurs, designers, etc.).

LIVING LAB

laboratoire d'innovation ouverte. L'utilisateur est placé au centre du dispositif afin d'imaginer, développer et créer des services ou des outils innovants qui répondent aux attentes et nécessités de tout un chacun.

MAKERSPACE

(ou hacklab) espace dédié à des ateliers spécifiques, autour d'un outil ou d'un projet numérique, qui rassemblent des groupes de passionnés possédant un intérêt commun. Ils fonctionnent comme des centres pour le partage et la transmission de connaissances.

Différentes typologies de tiers lieux

LES TIERS LIEUX D'ACTIVITÉS

Ils relèvent de la catégorie des coworking spaces, c'est-à-dire des espaces de travail partagés pour des télétravailleurs ou des indépendants, mais aussi des communautés, des réseaux encourageant l'échange et la collaboration. Une communauté de personnes et d'organisations qui partagent plus qu'un espace et des outils de travail : des échanges, des liens et des projets.

LES TIERS LIEUX CULTURELS

Ouverts aux publics, ils sont un lien entre les acteurs de la culture sur tout le territoire les Bibliothèques Troisième Lieu, les friches culturelles, les événements de type « museum », les coworking spaces, les Living Labs, Fab labs ou Learning Labs déployés au sein d'universités ou de centres de culture scientifique.

LES TIERS LIEUX DE SERVICE ET D'INNOVATION PUBLIQUE

Souvent déployés par des collectivités, afin de régénérer des territoires en déprise : Maisons de Services aux publics (MSAP), conciergeries solidaires, commerces multiservices et laboratoires d'innovation publique (mis en œuvre notamment par l'Etat).

LES TIERS LIEUX D'INNOVATION

Ils cherchent à stimuler les processus d'innovation en faisant interagir une diversité d'acteurs (chercheurs, acteurs économiques et usagers), mais aussi en s'appuyant sur le partage, l'expérimentation et le prototypage. Rattachés dans cette catégorie de nombreux fab labs ou encore des living labs, qui promeuvent des méthodologies d'intelligence collective où les utilisateurs sont placés au cœur des processus d'innovations.

LES TIERS LIEUX SOCIAUX

Les Tiers Lieux sociaux portent un objectif social affirmé, autour d'enjeux sociaux, de participation citoyenne, d'entrepreneuriat social ou encore de transitions démocratiques. Ils sont fortement structurés autour des acteurs de l'économie collaborative, de l'économie numérique et de l'ESS (Economie sociale et solidaire).

ANNEXE N°4 - Dossier de presse - Fabriques de territoires : 80 premières labellisations

Source :

https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/20200203_dp-tiers-lieux.pdf

03 février 2020

Dossier de presse

Fabriques de territoire 80 premières labellisations



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



ANNEXE N°5 - Rapport d'activité du 6B

Source : <https://www.le6b.fr/wp-content/uploads/2020/09/RA2019-le%CC%81ger.pdf>

UN PROJET DE TERRITOIRE ARTISTIQUE ET INNOVANT

Le 6b, espace de création et de diffusion pluridisciplinaires ouvert depuis 2010
Le 6b, association Loi 1901 créée en 2010, est implantée dans un ancien bâtiment industriel de 7 000 m² en plein cœur du quartier Néauctité à Saint-Denis. Né de la rencontre de plusieurs professionnels à la recherche d'un espace de travail, le 6b mutualise un bâtiment, des ressources matérielles et des compétences humaines.

Lieu de travail partagé

Le 6b propose un outil de production permettant aux professions artistiques et culturelles de développer un projet individuel tout en favorisant une dynamique collective et créative par la mise à disposition de près de 150 ateliers privatifs à des prix abordables ainsi que des espaces et des outils mutualisés de création, de diffusion et de convivialité.
Le 6b représente près de 300 emplois. 40 % des résidents habitent Plaine Commune, un tiers Paris.

Espace d'expérimentation ouvert sur le territoire

Fabrique culturelle dynamisant la banlieue, lieu de culture populaire, de mixité sociale et intergénérationnelle, le 6b propose une tribune de réflexion ouverte sur la ville, un espace pour le public où sont conviés habitants et personnalités de la vie associative, culturelle et politique, à créer une culture du « vivre ensemble », à inventer une métropole évolutive.

Hotspot culturel du Grand Paris

Une cinquantaine d'événements ouverts au public sont organisés chaque année. Temps forts de la programmation du 6b, les Portes Ouvertes et la Fabrique à Rêves (FAR), ont accueilli jusqu'à 15 000 visiteurs. En favorisant l'émergence et la diffusion d'une offre culturelle alternative et à dimension métropolitaine, le 6b contribue activement à la vitalité et au rayonnement culturel de Saint-Denis et de Plaine Commune, Territoire de Culture et de Création.

B. MODÈLE COOPÉRATIF ASSO // SCIC

L'association compte au 31/12/2019 191 adhérents résidents (possédant une convention de mise à disposition d'un espace au 6b) et 110 adhérents membres non-résidents (usagers externes des espaces mutualisés)
Afin de pérenniser son action en faveur du développement du quartier et de continuer à favoriser l'émergence et la diffusion d'une offre culturelle alternative à dimension métropolitaine, le 6b se dote de cette SCIC pour permettre l'implication des différents partenaires dans la gouvernance de son projet et d'amorcer le processus d'achat et de réhabilitation du bâtiment.

L'association crée la SCIC le 6b Coop le 19 juin 2019 après de long mois de préparation notamment pour la rédaction des statuts.
73 sociétaires pionniers (parmi lesquels 63 résidents) réunissent 24 300€ de capital social initial, signent les statuts du 6b Coop et marquent d'une pierre blanche le début de l'aventure collective qui permettra d'aboutir à l'acquisition du bâtiment en vue d'une première phase de rénovation à l'horizon fin 2020/début 2021.



A. L'IMPACT TERRITORIAL

ANCRAGE TERRITORIAL ET FRÉQUENTATION LOCALE:

Actions culturelles réalisées sur le territoire par les résidents du 6b dans le cadre de leurs activités propres :



Évolution dans le temps (en moyenne, toutes activités confondues) de la part des visiteurs issus de Plaine Commune :



Fréquentation des publics en 2019 :

	Nombre de participants	Plaine Commune	
Temps forts	3 042	957	31,46%
Programmation régulière	4 113	2 089	50,79%
Expo	2 000	600	30,00%
Action culturelle	1 393	1 064	76,38%
TOTAL	10 548	4 710	44,65%



EXTRAIT DES STATUTS COOPÉRATIFS

- « Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) répond à deux préoccupations majeures :
 - **Se doter d'un outil de projet collaboratif** permettant l'implication des différents partenaires dans la gouvernance du projet du 6b, et notamment des collectivités territoriales
 - **Assurer l'expression d'un projet d'intérêt collectif** permettant de se prémunir de toute dérive d'usage, de destination ou spéculative du bâtiment. »
- « **Objet :**
La SCIC a pour unique objet de mettre à disposition de l'association le 6b et de ses adhérents les moyens matériels qui sont nécessaires au développement de leurs activités conformément à l'objet social de l'association le 6b. Les éventuelles évolutions de l'objet social de l'association le 6b s'imposent à la SCIC dès leur adoption. Dans cette perspective le conseil de surveillance de la SCIC est chargé du maintien de la cohérence stratégique avec l'association et, le cas échéant, en proposant les révisions statutaires opportunes dans ce sens. »
- « Son projet coopératif poursuit la recherche d'un intérêt collectif dans un souci d'utilité sociale et solidaire :
 - **L'utilité sociale** de la coopérative se caractérise par : l'objectif d'apporter, à travers son activité, un soutien à des artistes et professionnels en situation de fragilité liée à la précarité de leurs métiers. Conformément aux valeurs de solidarité, de partage et de mutualisation qui sont à l'origine du projet du 6b, la coopérative veillera à favoriser l'émergence en garantissant un quota significatif d'espaces de travail et de création à prix accessibles pour les résidents, quota qui ne pourra être inférieur à 3000 m² concernant l'immeuble du 6b sis 6-10 quai de Seine à Saint-Denis. L'objectif est de **contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités culturelles, au développement de l'accès à la culture pour tous et au renforcement de la cohésion territoriale**, en assurant la gestion de sites économiques et culturels accessibles et ouverts à tous.
 - L'intérêt collectif d'utilité sociale de la coopérative se réalise à travers les activités suivantes : **Concevoir et mettre en œuvre une stratégie d'exploitation du bâtiment et de gestion globale des activités**, en s'appuyant notamment sur le travail des résidents lui permettant d'accomplir son objet social ; **Accompagner la politique de production, coproduction, coréalisation, et d'animation artistique et culturelle** mise en œuvre par l'association Le 6b ; **Contribuer activement à l'émergence et à la diffusion d'une offre culturelle et artistique alternative, à dimension métropolitaine** et notamment à la vitalité et au rayonnement culturel de Saint-Denis et de Plaine Commune ; **Participer à la transformation urbaine** par la mise en place de nouvelles activités développées dans l'intérêt général au service des habitants et des acteurs du territoire, en lien avec les collectivités territoriales et les institutions publiques et privées. »

ANNEXE N°6 - Movilab, L'encyclopédie libre et vivante des Tiers-lieux

Source : <https://www.le6b.fr/wp-content/uploads/2020/09/RA2019-le%CC%81ger.pdf>

MOVILAB  À propos ▾ Wiki ▾ Découvrir ▾ Explorer ▾ Farfouiller ▾ Agir ▾ [Créer ressource](#) ... Rechercher dans Movilab.or

2 197 ressources Libres
sur les Tiers Lieux

Rechercher

Bienvenue sur Movilab, l'encyclopédie libre et vivante des Tiers Lieux
90 612 contributions sur ce wiki - 8 559 pages

>>> Explorez des ressources de l'univers Tiers Lieux <<<

Un Tiers Lieux ne se définit pas par ce que l'on en dit mais ce que l'on en fait !
« Le Tiers Lieux au final ce n'est qu'un outil. Le Tiers Lieux en lui-même n'apporte pas de solution. Il apporte juste la possibilité aux gens de s'approprier ces nouveaux modèles et d'essayer d'en faire quelque chose de positif. »
Pierre Trendel – Co-fondateur du Mutualab à Lille

ANNEXE N°7 - Compte rendu de la première réunion du Conseil National des Tiers-lieux

Source : <https://pad.lamyne.org/conseil-tiers-lieux-18062019>

CHANGED A YEAR AGO

FREELY

♥ Cité Fertile ⌚ 17 juin 2019

Tags: Conseil National Tiers-Lieux tiers-lieux CNTL

Première réunion du Conseil National Tiers-lieux



LUNDI 17 JUIN 2019
PREMIÈRE RÉUNION DU
CONSEIL NATIONAL
DES TIERS LIEUX

LE CONSEIL NATIONAL DES #TIERSLIEUX
EST UNE ASSEMBLÉE COMPOSÉE
D'ACTEURS MAJEURS DE TOUTES LES
TYPOLOGIES DE TIERS LIEUX.
C'EST UN ESPACE D'ÉCHANGES ET DE
CONSTRUCTION COLLECTIVE.

PATRICK LEVY-WAITZ
PRÉSIDENT DE LA
FONDATION TRAVAILLER AUTREMENT